UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01899748 9

TRANSFERRED
ST. BASIL'S SEMINARY LIBRARY
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/leconcileduvatic00gouj

LE CONCILE DU VATICAN

ET LA

COUR DE CASSATION

ABBÉ H. GOUJON
CURÉ D'AUTRÉCOURT

LE CONCILE DU VATICAN

ET LA

COUR DE CASSATION

Étude théologique sur la Divinité de l'Église démontrée par son histoire

Société Saint-Augustin
Desclée, De Brouwer et Cie
LILLE, 41, rue du Metz

NIHIL OBSTAT :

Insulis, die 24 Novembris 1910

H. QUILLIET,

S. th. doctor, librorum censor.

IMPRIMATUR :

Cameraci, die 25 Novembris 1910

A. MASSART.

vic. gen.

FEB 18 1964

PRÉFACE

Ce livre doit son existence à la condamnation prononcée, par le tribunal de Saint-Marcellin et la cour d'appel de Grenoble, contre M. l'abbé Carrier, vicaire de Vinay. Cet excellent prêtre avait réfuté, en faisant le catéchisme, quelques-unes des erreurs enseignées aux enfants des écoles primaires. Pour ce fait, il fut accusé d'avoir ouvert ou dirigé une école, « sans avoir fait les déclarations prescrites par la loi du 30 octobre 1886 ».

M. Poncet, avocat du prévenu, n'eut pas de peine à démontrer que l'article 40 de la dite loi n'est pas applicable en l'espèce. Car si la morale et l'histoire font partie de l'enseignement primaire, ces sciences rentrent également dans le domaine de l'enseignement religieux. Vouloir enlever au ministre du culte, qui instruit, à l'Eglise ou ailleurs, les fidèles grands ou petits, son droit absolu de discuter librement les doctrines philosophiques ou les appréciations hostiles à sa religion, même dans le cas où ces doctrines ou appréciations se trou-

vent dans les livres approuvés par l'autorité académique, — serait violer ouvertement la liberté de conscience ou celle des cultes, proclamées toutes deux, une fois de plus, par l'article 1er de la loi du 9 décembre 1905.

Cette argumentation était inattaquable.

Aux questions du président Daclin, prétendant que l'acte incriminé tombe sous le coup de la loi, M. Carrier répondit avec une fermeté sacerdotale. Il ne se place pas au point de vue de la loi humaine, mais au point de vue des lois de Dieu et de l'Eglise. « Je ne sais pas, dit-il, ce que la loi dont vous parlez a voulu; mais je sais que, s'il y a des lois qui veulent nous obliger à sortir de notre devoir, nous ne pouvons pas nous incliner devant elles. Les lois de Dieu et de l'Eglise nous indiquent notre devoir, à nous prêtres; nous enseignons le respect des lois humaines.Mais si ces lois sont contraires à notre devoir ou sont faites pour nous en détourner, nous ne pouvons les accepter ni les respecter. Vous savez bien qu'un prêtre de Dieu ne peut trahir sa conscience! »

Le réquisitoire fut d'une faiblesse insigne, et d'un parfait ridicule. L'organe du ministère public osa même accuser le prévenu d'avoir commis un abus de confiance.

Ce délit fut écarté comme trop grotesque, mais le tribunal, qui avait sans doute reçu des ordres supérieurs, condamna le digne prêtre à une forte amende pour avoir contrevenu à la loi de 1886 et ouvert une école sans autorisation.

Cette sentence fut confirmée par la Cour d'Appel de Grenoble qui, après avoir réduit à 25 francs la grosse amende infligée par les juges de Saint-Marcellin, retint le chef d'accusation et prononça une condamnation pour ce prétendu délit.

La protestation éloquente et très documentée de Mgr Henry, évêque de Grenoble, contre cette sentence indigne eut un immense retentissement; les Evêques de France y adhérèrent et en firent la protestation de l'Episcopat tout entier. Et il y a quelques semaines, le vaillant prélat donnait aux enfants de Grenoble spécialement convoqués dans la cathédrale, une leçon de catéchisme avec l'explication historique qu'elle comportait et la réfutation des erreurs contenues dans les mauvais manuels.

L'arrêt de la Cour de Grenoble n'a rien qui puisse étonner quand on se souvient du jugement rendu par la Cour de Cassation dans une affaire identique.

M. l'abbé Turlin, curé de Mesves, au diocè-

se de Nevers avait, lui aussi, commis le crime dont se sont toujours, et se rendront toujours coupables les catéchistes de France et de Navarre, de parler, en expliquant les chapitres de l'Eglise, de la conversion des Francs, de sainte Clotilde, de Clovis, de sainte Geneviève, des croisades, etc. Traduit devant le tribunal de Cosne, il fut acquitté; et ce juste acquittement fut confirmé par la Cour d'Appel de Bourges, « attendu, disent les conseillers, que le prévenu s'est borné à faire aux enfants des leçons d'histoire religieuse, et que s'il a fait allusion à des faits de l'histoire de France, tels que les Croisades, ces faits appartiennent, par leur nature, à la catégorie des faits religieux. » Ceci est l'évidence même; mais la Cour de Cassation devant laquelle le procureur général de Bourges s'était pourvu, cassa l'arrêt de Bourges, et renvoya le prévenu devant la Cour d'Appel d'Orléans, qui prononça une condamnation.

Comme le principal *considérant* des jugements monstrueux rendus à Saint-Marcellin, à Orléans, à Grenoble, ne fait que reproduire le texte même de l'arrêt de Cassation, celui-ci doit être cité. Le voici : « Attendu que la loi du 28 mars 1882 a déterminé expressément dans son article 1er, les matières comprises dans l'enseigne-

ment primaire, au nombre desquelles figure l'histoire, particulièrement celle de la France jusqu'à nos jours; que le législateur a ainsi placé dans le domaine de l'instruction primaire, l'enseignement de tous les faits qui appartiennent à l'histoire proprement dite, sans exception, ni réserve, et sans distinction entre les événements qui ont trait aux religions ou affectent un caractère religieux et ceux qui présentent tout autre caractère; que d'autre part, cette même loi, en laissant aux parents dans son article 2, le soin de faire donner à leurs enfants l'instruction religieuse, n'a entendu mettre en dehors de l'instruction primaire que les matières nécessaires à l'enseignement de tout dogme particulier, à savoir, au cas de l'espèce, le catéchisme et l'histoire sainte; que l'on ne saurait donc, sans méconnaître le texte et l'esprit des articles 1er et 2me de la loi du 28 mars 1882, faire rentrer dans le domaine de l'Instruction religieuse, l'enseignement de faits historiques, quelle qu'en soit d'ailleurs la nature, que le législateur a exclusivement compris dans le programme des écoles primaires... »

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce considérant dans le cours de ce travail; mais à l'esprit de tout honnête homme vient ici ce texte

de saint Augustin : « *Sublata justitia, quid sunt magistratus nisi magna latrocinia* », — Otez la justice, les fonctions publiques ne sont plus qu'un grand brigandage. — Ici, l'iniquité s'est mentie à elle-même. Les juges de Cassation proclament que nombre de faits historiques ont un caractère religieux; d'autre part, l'article 2 de la loi du 28 mars 1882 reconnaît officiellement l'existence de l'enseignement religieux. Il est ainsi conçu : « Les écoles primaires publiques vaqueront un jour par semaine, en outre du dimanche, afin de permettre aux parents de faire donner à leurs enfants l'instruction religieuse! » Celle-ci n'est pas définie par la loi, qui ne lui trace aucune limite; elle n'aurait pu le faire d'ailleurs sans se couvrir de ridicule. De quel droit alors exclure de l'enseignement religieux les faits que la Cassation elle-même reconnaît comme religieux? Pourquoi la Cassation autorise-t-elle l'histoire sainte? Est-ce que celle-ci n'appartiendrait pas à l'histoire?

Il y a dans cet arrêt invraisemblable d'autres contradictions que nous signalerons plus loin. Aussi la presse, même impie, s'est-elle trouvée d'accord pour le flétrir, comme il le mérite. *Les Nouvelles* le critiquèrent avec acrimonie. « Tous les faits religieux, dit cette feuille d'ex-

trême-gauche sont historiques... La Cour de Cassation conduit à des difficultés absurdes... De telles aberrations ne font pas honneur à la magistrature qui perd son temps à des niaiseries... Nous souhaitons que la question se pose de nouveau, et que la Cour de Cassation ait l'occasion de corriger sa dernière faute de goût. » Ainsi le journal officieux du Prince Régent de France estime que le sectaire huguenot, président de la Chambre criminelle et ses complices ont été serviles à l'excès; ce n'est donc pas aux ordres du gouvernement que ces juges iniques ont obéi? Aux ordres de qui alors? Evidemment du pouvoir occulte, de la secte maçonnique et satanique.

Si telle a été l'attitude de la presse irréligieuse, on peut croire que toutes les feuilles d'opposition, à Paris et en province, firent entendre à cette occasion des protestations indignées. La *Croix Meusienne* eut sa place dans ce concert. Elle publia, le 24 juillet, un article documenté où elle démontrait non seulement que les catéchistes ont le droit de réfuter les erreurs historiques des mauvais livres, quand elles ont un caractère hostile à la religion, mais que l'histoire tout entière appartient à l'enseignement religieux. Telle est, en effet, la doctrine du Conci-

le du Vatican qui recommande la démonstration historique comme la méthode appropriée à notre époque de science expérimentale, pour prouver la divinité de l'Eglise. On avouera sans peine que l'assemblée des Evêques du monde entier, réunis sous la présidence du Souverain Pontife, ont une autre compétence pour définir l'enseignement catholique, qu'un président huguenot et ses séides, quand même ils siégeraient à la Cour de Cassation.

« Par conséquent, concluait la *Croix Meusienne*, tous les faits qui se sont accomplis depuis deux mille ans dans le monde, et auxquels l'Eglise a été mêlée sont du domaine de l'enseignement religieux, à titre apologétique, à titre de démonstration rigoureuse, politique et expérimentale d'un dogme essentiel : la divinité de l'Eglise. Il suit de là que le prêtre qui, au catéchisme, réfute les erreurs dont fourmillent les manuels condamnés et enseigne la vraie histoire de l'Eglise, ne le fait pas seulement pour redresser des erreurs quelconques, pour meubler l'esprit des enfants de faits historiques qu'ils ignorent, mais pour affermir leur foi religieuse, pour la documenter d'une preuve nécessaire. Il ne fait que développer et expliquer les chapitres du catéchisme, relatifs à l'Eglise. »

L'*Univers* ayant bien voulu reproduire cet article, il s'ensuivit une correspondance sur cette question doctrinale, entre M. Roger Duguet qui publie dans ce grand journal catholique des études si intéressantes sous la rubrique « *La vie religieuse* » et l'auteur de l'article de La *Croix Meusienne*. De là vient le livre que nous publions aujourd'hui. A l'origine, notre intention était de nous borner à quelques notes brèves sur les caractères distinctifs de l'Eglise. Mais le moyen de se restreindre en des limites étroites, quand on est prêtre et qu'on défend une aussi grande, une aussi sainte Cause? Nous avons été encouragé par M. Duguet qui, pendant plusieurs semaines, nous a cédé la place qu'il occupe si bien au journal. M. Veuillot, l'éminent directeur de *l'Univers*, nous a accueilli avec une bienveillance extrême. Et c'est pour nous un devoir d'offrir ici à ces vaillants défenseurs de l'Eglise et de la patrie, l'hommage de notre respectueuse et cordiale reconnaissance. D'un grand nombre de presbytères aussi, nous avons reçu de sincères approbations; nos confrères nous ont engagé à continuer ce travail et à réunir en volume ces articles. Nous avons suivi ce conseil, persuadé qu'ils voudront bien nous aider dans la diffusion de ce livre. Il s'adresse non seulement aux

prêtres, mais à tous les catholiques instruits, aux conférenciers, aux conférencières, qui sentent le besoin de dissiper les calomnies sans nombre, répandues dans le peuple contre la sainte Eglise catholique romaine; il s'adresse enfin à tous les esprits honnêtes et sincères, quelles que soient leurs convictions : c'est pour eux un devoir de connaître sur quel inébranlable fondement repose la foi catholique; de juger par eux-mêmes la nécessité de l'argument tiré de l'histoire et d'apprécier, comme il convient, la grande iniquité, la flagrante illégalité qui déshonorent la cour de Cassation. Nous devons citer ici *in-extenso* la belle lettre que Mgr Chollet, évêque de Verdun, nous a fait l'honneur de nous écrire, alors que nous n'avions publié que la première partie de notre étude. Ce document est une claire et forte synthèse sur les rapports nécessaires entre l'histoire et toutes les scènes ecclésiastiques.

Évêché de Verdun,

—*—

« Verdun, le 23 Août 1910.

» Mon bien cher Curé et Ami,

» Je ne veux pas attendre la fin des études

» que vous publiez en ce moment, dans *l'Univers* pour vous dire toute ma satisfaction.

» On ne saurait trop protester contre l'arrêt » de Grenoble. Monseigneur l'Evêque de Grenoble l'a fait dans un grand et ferme langage. Ses » confrères dans l'Episcopat se sont unis à lui. » Votre plume apporte à la défense du droit de » la doctrine chrétienne une contribution théologique excellente.

» Il faut ignorer les premiers éléments de la » religion catholique pour prétendre supprimer » l'histoire de l'enseignement du catéchisme : » comme si l'Eglise et l'histoire pouvaient se » séparer, comme s'il était possible d'enseigner » l'histoire sans rencontrer sur sa route le fait » miraculeux de la naissance et de la croissance » de l'Eglise; comme s'il y avait moyen de décrire la vie de l'Eglise, sans parler de son » activité merveilleuse dans tous les siècles et » toutes les nations, c'est-à-dire dans ce qui constitue l'histoire elle-même.

» L'histoire et l'Eglise sont tellement inséparables, que nos laïques professeurs de la première sont obligés de s'occuper de la seconde. » Nous savons avec quelle compétence et quelle impartialité! S'ils font des incursions né-

» cessaires, — quoique hostiles, — sur notre ter-
» rain, de quel droit veulent-ils nous défendre
» d'entrer parfois sur le leur?

» Au reste, il suffit d'envisager toutes les par-
» ties du savoir religieux catholique, pour cons-
» tater sa liaison essentielle avec les données
» historiques. Comment un professeur de dog-
» me s'y prendra-t-il, pour ne pas faire de l'his-
» toire, et cependant traiter, — ce qui est l'ob-
» jet propre de son enseignement, — du fait de
» la Révélation, de la personne des prophètes,
» par qui nous est venue la Révélation, les cir-
» constances de temps, de lieu au milieu des-
» quelles Dieu a parlé, du sort de la vérité ré-
» vélée parmi les hommes? Le grand auteur de
» la Révélation n'est-il pas le Christ, person-
» nage essentiellement historique? On ne sau-
» rait enfin établir les dogmes sans nommer les
» Apôtres, et c'est encore de l'histoire.

» Aborderons-nous la morale chrétienne? Il
» nous faudrait dire qu'elle a eu des adversaires
» et de sublimes sectateurs, que ceux-ci, héros
» de la perfection, furent des saints? Mais les
» saints n'ont pas vécu hors des sociétés, ils y
» ont paru et parlé, ils ont agi et souvent trans-
» formé leur temps, comme un saint François

» d'Assise. Alors il faudra donc toucher à l'his-
» toire ou renoncer à la morale catholique.

» Des conclusions analogues s'imposent bien
» plus au sujet de l'Apologétique. Vous avez très
» bien montré quelle méthode le Concile du Va-
» tican et, après lui, Pie X imposent à l'apolo-
» giste. Elle est historique ou elle n'est pas. Où
» est le moyen de développer la preuve tirée du
» martyre, sans dire qu'il y eut des persécutions
» et des persécuteurs, et sans parcourir en tous
» sens l'histoire de tous les siècles et de tous les
» pays, depuis le temps de Tibère jusqu'aux
» dernières années, qui nous ont donné d'admi-
» rables martyrs?

» Le droit canon, comme tout droit, ne peut
» s'enseigner, sans des excursions sur le champ
» des coutumes, des institutions, des exigences
» historiques, qui légitimèrent les dispositions
» législatives de chaque époque.

» Quant à l'exégèse, elle mourrait le jour où
» il lui serait interdit d'être historique.

» On le voit : toutes les branches de la doc-
» trine catholique puisent leur sève dans l'his-
» toire. Or, le catéchiste les rassemble toutes
» dans son enseignement, élémentaire, mais com-
» plet. Il est théologien, moraliste, apologiste et
» juriste, et donc historien.

» Si la Cour de Grenoble veut être logique,
» elle condamnera bientôt, pour peu qu'elle ail-
» le entendre leurs leçons religieuses, les pas-
» teurs protestants, les rabbins juifs et même
» les marabouts musulmans.

» Je ne sache pas, en effet, qu'il soit possi-
» ble d'enseigner la doctrine protestante, sans
» parler de la réforme; la religion juive, sans
» raconter l'Ancien Testament; ni la théologie
» du Coran, sans nommer Mahomet.

» Toutes les religions sont des faits et ont
» une part dans l'histoire qui, dès lors, entre
» dans leur exposé.

» Continuez donc vos articles si limpides, mon
» cher Monsieur le Curé; continuez-les dans les
» colonnes de l'*Univers*, ce champion du bon et
» saint combat.

» Et croyez à la satisfaction de votre Evêque
» et ami.

» † JEAN,
» Evêque de Verdun. »

Cette lettre, on nous croira sans peine, fut pour nous un puissant stimulant et accrut notre ardeur.

Nous n'avons rien inventé; nous avons seule-

ment introduit dans le plan tracé par le Concile du Vatican de multiples notes prises au cours de nos lectures depuis un certain nombre d'années. Nous avons emprunté les raisonnements théologiques à M. le Chanoine Didiot. La *Théologie Catholique*, publiée par le regretté doyen aux Facultés catholiques de Lille, notamment la *Logique subjective*, la *Logique objective*, la *Morale Fondamentale*, devraient être entre les mains de tous les prêtres studieux; ces volumes contiennent des trésors de science sacrée. Ils se recommandent aussi à l'attention de tous les catholiques. Le grand mal contemporain est l'ignorance religieuse. Beaucoup d'esprits cultivés, même parmi les catholiques, n'ont de la religion qu'une connaissance superficielle. A l'école du docteur dont nous parlons, ils s'initieraient aux beautés et aux harmonies de la science maîtresse, pour le plus grand bien de leur âme, et aussi la plus grande fécondité de leur apostolat. Car tous les chrétiens influents doivent être aujourd'hui de vrais apôtres. Il est bon certes de traiter des réformes sociales dans les conférences populaires. Mais il ne serait pas mauvais d'exposer et de défendre la foi avec la compétence requise.

Nous avons mis à contribution également l'œu-

vre capitale de Jacques Balmès, ce prêtre de génie dont les études sur le *Protestantisme comparé au catholicisme* sont pour l'apologiste une mine abondante d'arguments et de faits : les *Études philosophiques sur le Christianisme* par Auguste Nicolas, dégagées de toutes traces de fidéisme et de traditionalisme, que l'on remarquait dans la première édition ; l'*État sans Dieu*, publié au lendemain de nos désastres et toujours d'une actualité saisissante. Ce profond penseur, cet éloquent défenseur de notre sainte religion, n'a pas encore été dépassé, à notre humble avis du moins, ni peut-être égalé.

Le livre du P. Lodiel : *Nos raisons de croire*, *Un siècle de l'Église de France*, par Mgr Baunard, les œuvres de Franz de Champagny, nous ont fourni l'exposition des faits relatifs à l'histoire des Césars païens, à l'histoire du moyen âge, des temps modernes et de l'époque contemporaine. Nous devons une mention spéciale aux *Pages d'Histoire* de notre excellent ami M. l'abbé Léon Mathieu, curé de Velaines. On a là, dans ces quatre volumes, de moyenne dimension, toutes les questions les plus intéressantes de la vie de l'Eglise : elles y sont traitées en une succession de tableaux du plus haut intérêt; le

point de vue philosophique, théologique et apologétique y est mis en un puissant relief.

Le nouveau livre de Mgr Delassus : *Vérités sociales et Erreurs démocratiques*, divers articles de la *Semaine Religieuse* de Cambrai, dont ce vénérable prélat est Directeur, la *Revue pratique d'apologétique* de M. Lesêtre, la foi *catholique*, revue anti-kantiste du Chanoine Gaudeau, ont été pour nous des sources précieuses de documentation sûre. Nous n'omettrons pas la Théologie de Scheeben, ni les *Institutiones juris naturalis*, du P. Meyer, ni *Mehr Freude* de Mgr de Keppler, évêque de Rottenbourg, ni surtout les conférences de Notre-Dame de Paris, et de M. le Chanoine Janvier.

Telles sont nos principales références. Nous avons demandé aux plus éminents philosophes, théologiens, orateurs, historiens, publicistes dont nous possédions les ouvrages, de collaborer avec nous; nous avons analysé les œuvres de ces savants hommes, dans l'ordre qui nous a paru le meilleur pour notre but, apologétique et polémique.

Nous n'avons pas réfuté en détail les erreurs des livres détestables, mis entre les mains des enfants. Cette méthode, bonne au début de la

lutte actuelle, doit céder la place aux études synthétiques. Et nous saluons de grand cœur l'apparition du beau livre que M. Jean Guiraud, professeur à l'Université de Besançon, vient de publier sous ce titre : *Histoire partiale; Histoire Vraie.*

La véritable histoire est un hymne magnifique à la gloire de la Sainte Eglise catholique romaine. Elle doit être enseignée non seulement aux enfants des écoles, victimes d'odieux mensonges, mais aussi à tous les fidèles. Une presse impie, vil instrument de la secte maçonnique, outrage cyniquement tous les jours, sur le terrain des faits, la société la plus respectable, la plus vénérable du monde. Il appartient aux prêtres de la défendre. En tout discours dogmatique ou moral, peut trouver sa place l'exposition d'une vérité apologétique ou la réfutation d'un mensonge historique. L'essentiel est de prendre les précautions oratoires, dont Cicéron, dans le *De Oratore*, recommande l'emploi judicieux autant que nécessaire. Alors se trouveront réfutées non seulement les calomnies des manuels primaires, mais aussi les mensonges contenus dans les livres destinés à l'enseignement secondaire, et les leçons impies qui descendent parfois de la

chaire des facultés officielles, erreurs propagées et popularisées par les journaux sectaires.

La condamnation, par l'Episcopat, des livres mauvais, met au premier plan des études du clergé, l'apologie historique. C'est un bienfait dû à la lutte présente, et c'est ainsi que Dieu tire le bien du mal. Après les joies de la piété sacerdotale et les joies si rares aujourd'hui qu'apporte l'exercice du saint ministère dans les paroisses, il n'y a pas de jouissance plus noble et plus belle que celle de travailler à détruire une erreur préjudiciable à l'Eglise, de mettre en lumière une vérité qui fait resplendir son idéale et divine beauté.

Si quelques-unes de nos appréciations contre les ennemis de notre sainte religion paraissent un peu vives, c'est que le mensonge, la calomnie, le travestissement de la réalité sont montés à un degré, où l'excuse ne saurait être admise. Tant de mauvaise foi, le dessein pervers d'avilir les âmes, une haine implacable contre la Bienfaitrice du genre humain, finissent par exciter l'indignation. Si l'émotion ne se commande pas, elle ne saurait non plus se contenir toujours.

On nous pardonnera donc, si nous n'avons pas su garder la juste mesure. On n'oubliera pas que

nous protégeons les jeunes âmes contre un enseignement infâme qui cherche à les flétrir, et que nous défendons la sainte Eglise Romaine, notre mère, cyniquement calomniée, outragée indignement.

Autrécourt, le 21 Novembre 1910.

CHAPITRE PREMIER

L'ADMIRABLE PROPAGATION DE LA RELIGION CATHOLIQUE

SOMMAIRE. — 1. Témoignage de Pie X et du concile du Vatican en faveur de la preuve historique. Le traité dogmatique et le traité apologétique de l'Eglise. — 2. Convertir le monde à l'adoration et à l'amour de Jésus crucifié est une tâche surhumaine. — 3. L'histoire nous montre que l'Eglise a accompli cette œuvre. — 4. Elle n'a possédé aucun des avantages humains que possédaient les fausses religions. — 5. Elle a surmonté les terribles obstacles qui se sont toujours dressés contre elle. — 6. Réponse aux objections tirées ou de l'appui des gouvernements civils, ou de la sympathie des peuples opprimés. — 7. Conclusion : la propagation de l'Eglise est une œuvre divine. — 8. Caractère historique de cette démonstration. L'arrêt de Cassation supprime la liberté de l'enseignement religieux. — 9. Quelques citations des manuels condamnés par l'épiscopat.

1. — Dans l'Encyclique borroméenne, du 26 mai 1910, le Souverain Pontife rappelle le texte du Concile du Vatican sur la preuve historique de la divinité de l'Eglise. Pie X s'exprime en ces termes : « La souveraine bonté de Dieu vient confirmer par des arguments toujours nouveaux que l'Eglise est une œuvre divine... De l'Esprit Saint surgit la vie et le nom de l'E-

glise : et c'est ce qui la distingue de toute autre société, comme l'enseigne le Concile œcuménique du Vatican, par les notes évidentes où elle est signalée et constituée *comme un étendard flottant parmi les nations* ».

Ces notes, ces caractères, si nombreux et si admirables, établis par Dieu pour rendre évidente la crédibilité de la foi chrétienne appartiennent à l'Eglise catholique seule. Ce sont, d'après les expressions mêmes du Concile, « l'admirable propagation de l'Eglise, sa sainteté éminente et son inépuisable fécondité pour tout bien, son unité catholique, son immuable stabilité. Par ces marques distinctives, l'Eglise catholique romaine offre aux regards de tous les hommes un témoignage irréfragable de sa mission divine. Elle est, par là, *comme un étendard levé au milieu des nations*, pour attirer à elle ceux qui n'ont pas encore cru, pour donner à ses enfants une plus ferme certitude, en leur montrant que leur foi repose sur un très solide fondement » (1).

Il est facile de voir, par ces textes, l'importance capitale de l'argument historique dans la démonstration du dogme chrétien. La plupart des vérités que nous devons croire sont mystérieuses : nous les croyons, parce que Dieu les a révélées. Rien n'est plus raisonnable que

1. Sess. III. Const. *Dei Filius*, c. 3.

la foi, c'est-à-dire l'adhésion de la raison humaine, si faible et si bornée, à la parole de Dieu qui est la Sagesse, la Raison éternelle et infinie. Pour se rendre compte de sa croyance, il importe donc avant tout d'établir, sur un fondement inébranlable, l'existence de la Révélation. Or, le grand argument que doivent invoquer de nos jours, d'après les Pères du Concile œcuménique de 1870, les prédicateurs et les catéchistes, pour prouver l'existence de la Révélation, est le fait concret de l'Eglise catholique romaine. Notre but est de présenter ce fait dans une pleine lumière.

Cette thèse est purement apologétique. Dans le traité dogmatique de l'Eglise, on prouve son institution divine, la Primauté du Souverain Pontife, les prérogatives de l'épiscopat... en un mot sa constitution intime. Les principaux arguments sont tirés de l'Evangile et de la Tradition. Mais ici nous ne définirons pas scientifiquement l'Eglise, nous n'établirons pas sa fondation par le Verbe Incarné, nous n'étudierons pas sa hiérarchie. Nous la considérerons comme un fait; nous envisagerons son existence, telle qu'elle s'est manifestée depuis son origine au jour de la Pentecôte, telle qu'elle s'est manifestée à toutes les époques, telle qu'elle continue de se manifester sous le Pontificat de Pie X. Le seul témoignage que nous invoque-

rons est l'histoire. Dans cette société des âmes, telle que l'histoire nous la montrera, nous constaterons avec évidence une intervention miraculeuse, surnaturelle, divine.

2. — Le première preuve indiquée par le Concile du Vatican, comme démontrant le caractère miraculeux de l'Eglise est SON ADMIRABLE PROPAGATION.

Rendons-nous bien compte de l'immensité de l'entreprise à laquelle allait se consacrer et se consacre toujours l'Eglise. Représentons-nous les difficultés inouïes, et même l'impossibilité absolue, si on la considère du point de vue humain, de la tâche que l'Eglise voulait réaliser et qui est celle-ci : convertir le monde à l'adoration, à l'amour de Jésus crucifié. La croix de bois, gibet infâme réservé au supplice des esclaves; cette croix ignoble, souillée par le sang des plus vifs criminels; l'Eglise vient dire au monde de se prosterner devant elle et d'adorer le Juif crucifié qui a rendu le dernier soupir entre ses bras sanglants, après avoir été condamné par les plus hautes autorités religieuses de sa nation, après avoir vu sa condamnation ratifiée par le plus haut représentant de l'autorité et de la majesté romaines. L'adoration du Crucifié doit être exclusive de tout autre culte; il faudra que toutes les nations de l'Univers renoncent aux religions établies de-

puis tant de siècles, les Juifs au mosaïsme si vénérable, les autres peuples à l'idolâtrie qui leur est si chère, étant léguée par les ancêtres, n'imposant aucun devoir pénible, s'identifiant même avec les passions les plus impérieuses, auxquelles elle donnait une consécration divine. Non seulement la victime du Calvaire devra être adorée, comme Dieu; l'Eglise la propose à l'imitation de tous les hommes. Ceux-ci devront arracher du fond de leurs âmes, toutes les passions et tous les vices, et pratiquer les plus sublimes, les plus difficiles vertus, l'humilité, l'abnégation, la chasteté, la pauvreté, l'amour de tous les hommes, même des ennemis, la fraternité vis-à-vis du serviteur et même de l'esclave.

Les rationalistes de tous les temps et surtout du nôtre se plaisent à voir dans la religion nouvelle prêchée par l'Eglise le produit d'une évolution lente, progressive, et purement naturelle dans les croyances et les mœurs humaines, sous prétexte qu'ils trouvent quelques ressemblances entre certains rites, certaines cérémonies de la religion nouvelle et certains usages des religions antiques. Cette vue superficielle est démentie par les faits. On ne peut imaginer une rupture plus absolue, plus violente dans les idées, dans les habitudes, dans les mœurs et dans le culte que celle qui devait

résulter de la prédication évangélique. C'est un monde nouveau que les apôtres veulent substituer à l'ancien monde. Ils ne s'en cachent pas. « Vous avez tué l'auteur de la vie, dit saint Pierre aux Juifs : maintenant il faut que vous l'adoriez ». Et saint Paul aux païens : « Ceux qui appartiennent à Jésus-Christ, doivent se crucifier eux-mêmes avec leurs vices et leurs mauvais désirs. Ma seule science est de connaître Jésus crucifié ».

Faire tomber l'univers à genoux au pied de la croix, modifier, bouleverser de fond en comble toutes les âmes humaines, voilà l'entreprise si hautement avouée par les chefs de l'Eglise. Elle est la plus impossible, la plus folle qu'on puisse rêver. Ici, il n'y a pas une intelligence honnête qui ne ratifie cette parole du grand apôtre : « C'est un scandale pour les Juifs; c'est une folie pour toutes les autres nations ».

3. — Cependant cette entreprise a été couronnée de succès. Au jour de la Pentecôte, saint Pierre convertit des milliers des Juifs.

Dès les temps apostoliques, l'Eglise avait prêché partout et conquis les principales villes de l'Orient et de l'Occident, pénétré dans le peuple et dans les familles patriciennes de Rome, franchi les Alpes et les Pyrénées, peuplé de chrétiens l'Egypte et l'Afrique. Puis ce fut le tour des tribus de la Germanie et des peuples

du Nord, si fiers de leurs coutumes, si dédaigneux de la civilisation romaine : les Angles, les Frisons, les Danois, les Saxons, les Slaves, les Normands qui avaient saccagé la France, les Hongrois dont les rapines et les cruautés avaient terrifié l'Allemagne. Ces guerriers farouches abjurent l'idolâtrie, acceptent la foi et la foi de l'Eglise opère en leurs âmes une étonnante transformation morale. Adonnés à la rapine et à la violence, ils apprennent à respecter la vie des hommes, à pratiquer la douceur, la justice, la charité. Ce n'est pas l'Eglise qui s'accommode à leurs habitudes; elle ne se nationalise pas pour les flatter. Elle garde jalousement sa rigoureuse unité de dogmes, de constitution sociale, de mœurs, de discipline. Ce sont eux qui se soumettent librement : et alors commence à se produire en eux un progrès intellectuel et moral sans précédent.

Les siècles suivants achèvent l'œuvre commencée; tous les peuples de l'Ancien Monde sont acquis à l'Eglise, jusqu'aux jours de la révolte de Luther. Mais alors les conquêtes de saint François Xavier dans les Indes et au Japon, celles des autres missionnaires dans les contrées du Nouveau Monde, compensent les pertes subies dans l'Ancien. Les progrès continuent toujours; qu'il nous suffise de mentionner sa propagation au XIXe siècle sur tous les

points du globe, notamment en Océanie, et à l'heure présente au Congo, au centre du continent africain. La race noire, longtemps réfractaire, accueille maintenant avec joie les prédicateurs de l'Evangile. C'est ainsi que l'Eglise montre une fécondité toujours nouvelle.

Des défections se produisirent jadis, grâce aux doctrines séductrices et immorales, propagées par les hérésiarques et continuent de se produire de nos jours, grâce aux doctrines séductrices et immorales, propagées par les révolutionnaires. Cependant, de nombreux retours à l'Eglise s'opérèrent au sein du schisme et de l'hérésie, surtout en Angleterre; dans le Nouveau Monde, l'Eglise se développe d'une manière admirable. Et dans l'Ancien Monde, en France notamment, où toutes les forces du pouvoir et de l'opinion sont conjurées contre elle, de multiples conversions, retentissantes ou obscures, se produisent chez les adeptes de la libre pensée et de la libre vie.

La période de l'admirable propagation de l'Eglise ne se borne donc pas aux premiers siècles; elle embrasse tous les temps. Le but des missionnaires et des prédicateurs est toujours de conquérir les âmes; ils ont à lutter contre les mêmes passions humaines, qui sont toujours semblables, malgré la diversité infinie de leurs manifestations. Ils se posent toujours com-

me les adversaires irréconciliables du mal moral, du péché, comme les ennemis du monde corrompu. Et toujours l'apostolat peut enregistrer de nouvelles victoires.

4. — Pour convertir le monde, l'Eglise n'a possédé aucun des avantages que les fausses religions avaient à leur disposition pour recruter des adhérents. Rien détonnant, rien que de trop naturel, si le Boudhisme compte cinq cents millions de sectateurs, puisque cette secte panthéistique permet à l'homme de s'adorer soi-même et de se livrer à toutes les voluptés. On doit plutôt s'étonner qu'il n'y en ait pas un plus grand nombre.

Le polythéisme divinise toutes les passions, n'impose aucune contrainte morale, favorise par son caractère exclusivement national, l'égoïsme cruel du nationalisme antique; autant de raisons qui expliquent très naturellement sa diffusion et sa durée.

Le mahométisme supprime la liberté, par conséquent le devoir obligatoire; il autorise formellement la polygamie; il ne croit qu'à la force matérielle; son militarisme est brutal; les souverains musulmans sont d'abominables despotes et courbent facilement sous leur joug politico-religieux l'immense multitude des âmes molles, lâches et voluptueuses.

Le schisme russe s'est asservi l'Eglise grec-

que qui méconnaissant l'autorité paternelle des Souverains Pontifes, se plie volontiers aux dures exigences de l'autocratie civile et s'abaisse au rôle infime d'instrument politique. De là vient son action séculaire sur les peuples asservis.

Le protestantisme s'est propagé rapidement parce qu'il a flatté les passions des princes, auxquels il promettait les biens de l'Eglise, parce qu'il a fait plier les exigences de la morale évangélique devant les caprices des landgraves et des rois débauchés, parce qu'il a exalté outre mesure l'absolutisme du pouvoir civil. En même temps, il lâchait la bride aux passions populaires, promettait aux pauvres les propriétés des riches et prônait la théorie séduisante du libéralisme absolu. Par les variations infinies de son dogme et de sa morale, il se plie sans effort, dans tous les pays, à toutes les tendances de l'opinion dominante.

La Révolution réunit tous les avantages que nous venons de dire, parce qu'elle adopte sans aucune exception les erreurs du schisme, de l'hérésie, du mahométisme, de l'idolâtrie et du panthéisme. Elle déifie l'homme et lui permet la satisfaction de tous ses appétits. Contre ceux qui ne veulent pas admettre sa tyrannie, elle ne recule pas devant les moyens les plus violents : le vol, la confiscation, la prison, l'exil,

la mort. Pour séduire les âmes, elle emploie le mensonge, la calomnie, les promesses; elle se donne comme le seul soutien de la liberté. De là viennent ses vastes et rapides triomphes.

5. — Or, aucune de ces causes puissantes de diffusion ne s'est rencontrée du côté de l'Eglise; aucune ne peut expliquer sa propagation. Bien plus, elles se sont toujours réunies contre elles. L'histoire du monde, pendant ces dix-neuf siècles, est remplie des luttes soutenues par elle contre les passions mauvaises et contre les erreurs, qui, toutes, les favorisent : le panthéisme, l'hérésie, le schisme, le césarisme et la Révolution.

Des obstacles terribles se sont dressés : les apôtres, leurs successeurs et leurs fidèles ont subi pendant trois siècles les pires violences : la prison, l'exil, la torture, la mort. Le monde a versé leur sang à flots et n'a jamais cessé de le verser. Il y a des martyrs dans tous les siècles : témoins les martyrs de la Révolution, les martyrs du Tonkin et de la Chine, au milieu du siècle dernier, et de l'Ouganda à la fin. Les bourreaux sont cruels, les tourments affreux. Mais rien n'épuise leur patience, rien n'altère leur douce et joyeuse résignation. Ceci établit une différence essentielle entre eux et les quelques infortunées victimes, hérétiques ou schismatiques, qui furent condamnées à mort, *par*

les princes, pour leur révolte, contre l'état chrétien et montrèrent jusqu'au dernier moment une dureté, une colère, une haine implacables. Ce qui fait la force démonstrative du martyre, c'est l'intention, la valeur morale, la patience héroïque des suppliciés.

Contre ses ennemis, l'Eglise n'a pas recours à la violence. Ses ministres prescrivent, comme un devoir religieux, l'obéissance aux puissances établies, même aux pires tyrans, excepté toutefois quand leurs ordres et leurs lois sont contraires aux droits sacrés de la conscience chrétienne.

Et, dans ce cas, ils se gardent bien de faire appel aux idées et aux sentiments de révolte qui germent dans le cœur des opprimés. Ils leur enseignent à souffrir patiemment et à mourir joyeusement.

Mais enfin, de quels moyens l'Eglise s'est-elle donc servie pour convertir le monde? Voici les instructions que Notre-Seigneur a données à ses ministres : « Ne vous mettez pas en peine d'avoir de l'or ou de l'argent. Ne préparez ni un sac pour le chemin, ni deux habits... Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Vous serez haïs à cause de moi. » Ainsi donc, ils doivent rester faibles et pauvres et ce qui leur est promis, c'est la persécution, c'est l'immolation qui les rendra semblables à leur Maî-

tre. Ils ont obéi. « Dieu nous traite, dit saint Paul, comme les derniers des hommes; nous sommes devenus comme les ordures du monde, comme les balayures, qui sont rejetées de tous. »

Leur seule richesse, c'est le Crucifix. Leur seule arme, c'est la parole, dépouillée des séductions de l'éloquence humaine. Ils ne promettent pas à ceux qui les écoutent les richesses et les plaisirs du monde, mais seulement le bonheur du ciel après la mort.

Telles sont les ressources de l'Apostolat. Il en est encore ainsi de nos jours. Le petit missionnaire part à vingt-cinq ans; il a quitté son père et sa mère qu'il ne reverra jamais. Et il va donner sa vie entière pour sauver les infidèles qu'il ne connaît pas. L'Œuvre de la Propagation de la Foi lui enverra chaque année *six cents* francs, sur lesquels il aura soin de prélever l'argent nécessaire à ses pauvres, à ses orphelins, à ses écoles. Voilà les richesses du propagateur de l'Evangile.

6. — C'est donc à tort que les impies exaltent les prétendus moyens naturels dont l'Eglise aurait disposé.

Depuis Constantin, disent-ils, elle s'est appuyée sur le pouvoir temporel, qu'elle avait d'abord combattu. Cette objection laisse toute sa force au fait de la diffusion pendant les trois premiers siècles et n'explique pas cet au-

tre fait constaté par Tertullien en cette phrase célèbre : « Le sang des martyrs est une semence de chrétiens ».

Ensuite, après Constantin, la persécution recommença avec les hérésies fomentées ou protégées par l'autorité impériale. Si plus tard, les gouvernements secondèrent parfois l'action de l'Eglise, ils n'oublièrent jamais les traditions violentes de leurs devanciers. Bien rares ont été les époques de calme absolu et de parfait accord entre les deux pouvoirs. Parfois, il est vrai, les princes ont employé, pour la conversion des peuples et des individus, des moyens violents incompatibles avec la liberté de la foi et la sincérité de la conscience. L'Eglise n'a jamais autorisé ces procédés, elle n'aurait pu le faire sans faillir à sa mission; toujours elle en a l'emploi. Elle n'a jamais classé la *Révocation de l'Edit de Nantes* et les *Dragonnades* parmi les moyens d'apostolat (1).

Si le monde s'est perverti sous l'influence des causes politiques, ce n'est pas par cette influence qu'il s'est converti; il demeure fidèle et revient à l'Eglise par des conversions.

On dit encore : les tyrannies et les misères de l'ancien monde ont favorisé la naissance du Christianisme, qu'embrassa si volontiers le peuple pressuré depuis tant de siècles. Nous ne

1. M. Didiot. Logique surnaturelle objective.

nions pas les consolations que l'Eglise apportait aux malheureux; mais ils n'étaient guère préparés aux vertus d'humilité, de charité, de résignation. La tyrannie engendre les guerres serviles et non l'amour du Crucifié; comme la condition des ouvriers contemporains produira la révolution sociale, si les gouvernements continuent à les éloigner de l'Eglise.

L'incrédulité ancienne et contemporaine a beau s'ingénier à chercher de bonnes raisons pour expliquer, par des causes naturelles, la naissance et la propagation du christianisme. Sa tentative est vaine, elle n'en trouve pas.

7. — Pour tout esprit sincère et non aveuglé, la conclusion s'impose.

Il est naturel à la vérité de se propager, mais à une double condition : d'abord qu'elle soit immédiatement évidente, ensuite qu'elle ne heurte pas de front les passions et les préjugés des hommes (1).

Rien n'est plus certain que l'existence et l'unité de Dieu et que l'origine divine de la morale. Mais ces vérités ne sont pas immédiatement évidentes, elles exigent un raisonnement; et la raison, comme le sens, aime à se contenter des faits d'évidence directe. C'est pourquoi ces vérités sont niées par les sceptiques, les matérialistes, les panthéistes de tous les siècles.

1. M. Didiot. Logique surnaturelle objective, p. 212.

Une autre raison de cette négation, c'est que ces vérités ont des conséquences pratiques pour la conduite de la vie et sont opposées aux passions qui tiennent le plus au cœur de l'homme. Alors celui-ci s'en détourne et trouve contre elles des objections; ce qui n'est pas difficile.

Or, la doctrine, enseignée par l'Eglise, se présentait au monde dans des conditions bien plus défavorables. Non seulement elle enseigne les vérités et les devoirs de la religion naturelle; mais elle ajoute que Dieu est intervenu directement et qu'il a révélé d'incompréhensibles mystères. Elle annonçait que la foi à la Trinité, à l'Incarnation, à la Rédemption, à l'Eucharistie, etc..., est absolument nécessaire au salut. Elle déclarait en outre une guerre implacable à toutes les passions humaines. Elle vouait à l'enfer les riches avares et exigeait des pauvres qu'ils devinssent patients, doux, laborieux, obéissants, charitables. Elle devait donc rencontrer dès l'origine pour s'établir, et dans tous les temps pour se maintenir, une opposition formidable.

Et cette opposition s'est rencontrée et se rencontre encore et toujours; parce que le cœur de l'homme est toujours agité par les mêmes passions. Et cependant l'Eglise n'a jamais renoncé à un point essentiel de ses dogmes et de

sa morale. Elle n'a jamais cessé de prêcher la nécessité absolue des vertus qui révoltent le plus *la nature :* la chasteté, l'humilité, la charité, vertus éminemment surnaturelles.

Prenez l'obligation la plus douce, dit Aug. Nicolas, l'idée la plus simple, essayez de les fixer également dans l'esprit et le cœur d'un petit nombre d'hommes, vous n'y réussirez pas.

Rien n'est plus difficile que de s'emparer de l'esprit de l'homme, si fier de l'indépendance de sa pensée : rien n'est plus difficile que de fixer son cœur, si mobile, et pétri de tant d'égoïsme. Que sera-ce donc, s'il s'agit de lui imposer la foi à tout un ensemble de vérités incompréhensibles, de le plier à des devoirs crucifiants, à des vertus surhumaines?

Et cependant l'Eglise l'a fait; elle s'est emparée de millions, de milliards d'âmes dans tous les pays, dans tous les siècles, appartenant à toutes les catégories sociales. Les savants et les ignorants, les riches et les pauvres, les civilisés et les barbares adorent le Crucifié et pratiquent les vertus qui découlent du Crucifix.

Qu'il y ait des défections, surtout de nos jours, c'est trop facile à comprendre. Mais aussi il y a des conversions glorieuses qui prouvent l'immortelle fécondité de l'apostolat. Newmann, Faber, Manning et les savants docteurs d'Oxford,

en quittant l'hérésie et en sacrifiant les avantages temporels qu'elle leur assurait, donnent un éclatant hommage à la force expansive de l'Eglise catholique; et l'erreur anglicane n'a pas à se réjouir de la fidélité de tant de pasteurs, qui n'ont pas le courage de renoncer à leurs riches prébendes.

Dieu ne fait pas acception des personnes; et toutes les âmes, à mérite identique, sont égales devant lui. Mais au point de vue apologétique qui nous occupe, les conversions d'hommes tels que Ferdinand Brunetière et François Coppée procurent à l'Eglise plus de gloire que ne peuvent lui en ravir mille cantonniers qui abandonnent toute pratique religieuse et n'osent même plus saluer la croix du chemin, parce qu'ils ont peur de déplaire à l'agent-voyer cantonal ou d'être dénoncés par le *délégué* de la commune. Toute la honte retombe sur l'abominable régime qui pèse aussi brutalement sur les consciences faibles, et se sert pour combattre l'Eglise de moyens aussi ignominieux, aussi déshonorants pour les misérables sectaires qui les emploient.

Donc que l'Eglise se soit emparée d'une innombrable multitude d'âmes, qu'elle continue, malgré le déchaînement des persécuteurs, à se propager et à convertir toujours, les forces naturelles et humaines sont impuissantes à expli-

quer ce fait. La nature ne peut s'élever au-dessus de la nature. Montaigne lui-même, malgré son scepticisme, est obligé de faire cet aveu à propos de la morale évangélique : « *D'enjamber plus que l'étendue de nos jambes, cela est impossible et monstrueux. Et l'est encore que l'hommè se monte au-dessus de soi et de l'humanité, il s'élèvera si Dieu lui prête* EXTRAORDINAIREMENT la main; il s'élèvera en se laissant hausser *et soulever* par des moyens PUREMENT CÉLESTES ».

Donc une force supérieure est intervenue dans l'âme des apôtres, des prédicateurs et des missionnaires de tous les âges, pour leur faire entreprendre, sans aucune ressource humaine, la tâche naturellement impossible d'amener les âmes à l'adoration et à l'imitation du Crucifié. Une force surnaturelle est intervenue et continue d'intervenir dans l'âme des auditeurs, pour les incliner à croire et à vivre purs, chastes, humbles, mortifiés, charitables.

Donc, l'admirable propagation de l'Eglise est un miracle d'ordre intellectuel et moral qui dure toujours et prouve la divinité de l'Eglise catholique.

8. — Telle est, en résumé et dans son essence, la preuve indiquée en peu de mots dans tous les catéchismes de France. « Je dis que l'Eglise est catholique, parce qu'elle s'étend à

tous les temps et à tous les lieux. » Expliquer cette réponse d'une manière conforme à l'intelligence des enfants, montrer le fait de l'Eglise se mêlant à la vie des peuples à chaque siècle, faire ressortir ce qu'il y a de divin dans la conversion du monde, parler des martyrs et des persécuteurs, indiquer le triomphe perpétuel de l'Eglise destituée de toutes les ressources humaines, exposer aux yeux des fidèles ce miracle permanent dont la splendeur illumine les esprits sincères, c'est la tâche, c'est le devoir du prêtre et du pasteur.

Et ce devoir est plus sacré encore pour le catéchiste, lorsque les petits enfants ont l'esprit perverti par les mensonges et les calomnies des manuels condamnés. En agissant ainsi, il n'empiète pas sur le domaine de l'histoire laïque; il n'apprécie pas, comme telles, les affaires civiles, administratives, financières, économiques, militaires de la France; il parle des faits religieux et y trouve la preuve de ce dogme fondamental : la divinité de l'Eglise. C'est son droit et son devoir. Il continuera de le remplir en dépit de tous les arrêts.

Et nous ne parvenons pas à comprendre par quelle aberration le tribunal suprême de France, la Cour de cassation, interdit au prêtre d'apporter à ses jeunes auditeurs cet enseignement dogmatique. Nous ne parvenons pas à compren-

dre comment et par quelle aberration ces juges osent invoquer l'article 2 de la loi du 28 mars 1882, qui les condamne, puisque cet article reconnaît et autorise légalement l'enseignement religieux.

Nous ne parvenons pas à comprendre par quelle aberration la Cour de cassation qui exclut de l'enseignement religieux les faits de l'histoire religieuse de France, sous prétexte qu'ils appartiennent à l'histoire, autorise cependant l'enseignement de l'Histoire Sainte, qui est aussi de l'histoire, et l'explication du Credo où se trouvent les faits historiques : « Je crois en Jésus-Christ qui a souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié, est mort, a été enseveli... »

Jamais chez aucun peuple il n'a été rendu un jugement plus partial, plus inique, plus illogique, plus contradictoire, plus sectaire, que ce jugement de la Cour de cassation, copié servilement par les juges d'Appel d'Orléans et de Grenoble.

9. — *Post-scriptum.* — Notre intention était de signaler au cours de ce travail quelques-unes des calomnies, dont fourmillent les manuels condamnés. Mais ces citations eussent défloré notre thèse.

D'ailleurs ces mauvais livres parlent peu des origines religieuses. Contentons-nous de ces trois citations. M. Devinat dit : « *La Gaule fut ci-*

vilisée par les Romains ». Rien du christianisme. Les Romains, avec leurs amphithéâtres où les martyrs étaient déchirés et dévorés par les bêtes féroces, sont les seuls civilisateurs de la Gaule! M. Brossolette : « Une nouvelle religion était née chez les Juifs. On l'appela la religion chrétienne du nom du Christ qui l'avait fondée. Il y eut bientôt *quelques* chrétiens en Gaule. » Et c'est tout. MM. Aulard et Debidour : « L'Eglise fut persécutée aux premiers siècles; mais les chrétiens sont responsables du sang versé. Ils se firent tort aux yeux des empereurs par leur *intolérance* et leur mépris des lois. Ils refusaient aux empereurs les honneurs religieux qui leur étaient dus d'après les lois. » Ces messieurs approuvent les bourreaux et condamnent les martyrs qui n'ont pas voulu adorer Néron, Caracalla, Héliogabale. On ne réfute pas cela. Il suffit de citer. La citation pure et simple est ici le suprême châtiment.

CHAPITRE II

L'INCOMPARABLE SAINTETÉ DE L'ÉGLISE

SOMMAIRE. — 1. La sainteté, dans l'Eglise, a un caractère social. — 2. De la morale païenne; elle se résume dans l'idolâtrie du moi. — 3. Il en est de même des systèmes modernes de morale indépendante. — 4. Absolue perfection de la morale prêchée par l'Eglise. Fondée sur l'amour de Dieu, elle engendre toutes les vertus individuelles et sociales. — 5. Cette morale, si pure, si désintéressée, est obligatoire pour tous. — 6. Sainteté des Apôtres et des premiers prédicateurs de l'Evangile. — 7. Les saints du moyen-âge. Témoignage de Voltaire en faveur de saint Louis. — 8. Les saints des temps modernes. — 9. Jugement de Luther sur ses premiers disciples; jugement des protestants sur Luther. — 10. Missionnaires protestants et missionnaires catholiques. — 11. Armée innombrable des âmes saintes dans l'Eglise catholique. — 12. Malgré les pertes dues à la persécution actuelle, l'Eglise a la même vitalité. Saints contemporains. — 13. Ceux qui s'éloignent de l'Eglise deviennent mauvais. Ascension morale par le fait de la conversion. — 14. Réponse à l'objection tirée des scandales du sanctuaire. Nul ne les condamne autant que l'Eglise. — 15. Les miracles dans l'Eglise. — 16. Conclusion : la sainteté, l'observation parfaite de la morale divine prêchée par l'Eglise, exige des secours surnaturels, lesquels sont donnés aux âmes par le moyen de l'Eglise. — 17. Cette preuve du dogme de l'Eglise emprunte ses éléments à l'histoire. Injustice, absurdité du jugement de Cassation. — 18. Quelques citations des manuels.

1. — La seconde preuve de la divinité de l'E-

glise est son incomparable sainteté. L'idéal moral que l'Eglise impose à ses enfants est la perfection absolue, divine, ils peuvent facilement le réaliser, s'ils le veulent; en fait, un nombre incalculable de chrétiens sont parvenus à ce sommet de l'idéale perfection : voilà ce que nous avons à démontrer. Nous ne contestons nullement qu'il y ait, en dehors du corps de l'Eglise, des actions bonnes et des vies honnêtes. On en voit dans le paganisme ancien et dans les temps modernes. Bien plus, nous admettons, en dehors du corps de l'Eglise, des existences surnaturellement bonnes et des morts de prédestinés. Tous les siècles, toutes les nations du monde ont leurs élus. Dieu a des grâces pour toutes les âmes de bonne volonté, involontairement séparées de l'Eglise et néanmoins appelées à profiter de la miséricorde divine. Un nombre plus ou moins grand de païens, de schismatiques et d'hérétiques peuvent appartenir à l'âme de l'Eglise et parvenir à la sainteté.

Mais cette sainteté n'a pas un caractère social. Elle résulte de grâces surnaturelles individuelles, accordées aux âmes par la bonté divine; elle résulte de la correspondance de ces âmes aux motions et inspirations de l'Esprit Saint. Cependant cette sainteté est tout individuelle; elle n'est pas le fruit, bien plus elle va à l'encontre de l'action sociale exercée sur les indivi-

dus par la secte philosophique ou la secte religieuse à laquelle ils appartiennent.

Au contraire, la sainteté, la perfection morale, qui est une des notes caractéristiques de l'Eglise, est une sainteté sociale. Les catholiques sont saints, parce qu'ils sont les enfants fidèles de l'Eglise, que celle-ci leur propose un idéal absolu de perfection, et qu'ils y parviennent, en obéissant à l'Eglise, en se servant des moyens de sanctification qui leur sont offerts par l'Eglise.

2. — Pour apprécier justement l'excellence du programme moral que l'Eglise fait triompher, il est opportun de se rappeler quelle a été, quelle est, en fait, la morale imaginée par les hommes. Ce qui frappe d'abord, c'est la multiplicité des systèmes. Varron comptait deux cent quatre-vingt-huit sectes de moralistes, qui allaient par des chemins divers à la recherche du bien. Socrate et Zénon le plaçaient dans la tranquillité de l'âme. Epicure le cherchait dans la volupté. Pyrrhon, le père du scepticisme, voulait que l'homme doutât de tout pour se délivrer de tout devoir : c'était le triomphe de l'instinct et de la partie animale de la nature. Epictète a une doctrine plus haute; il croit à la raison et fait consister le bien suprême et le bonheur dans la conscience du devoir accompli. « Le sage,

dit-il, ne peut jamais être malheureux, puisqu'il est lui-même sa félicité. »

Tous ces systèmes, malgré leurs dissemblances extérieures, se rencontrent cependant en ce point essentiel : ils ramènent l'homme à lui-même, ne reconnaissent rien de supérieur à l'homme.

Socrate, Platon et Aristote ont dit sans doute que la vertu consiste dans la ressemblance avec Dieu. Mais ce n'était qu'une vue spéculative. En fait, si leur morale contient d'admirables fragments, il s'y mêle des propositions d'une immoralité révoltante. Leurs dissertations sur le Souverain-Bien s'évanouissent en théories ou se résolvent en jouissance de soi. Pratiquement, l'homme était à lui-même son unique bien. Et comme il n'y trouvait pas son repos, il ne tardait pas à sortir de soi, pour se répandre dans les créatures.

En résumé toute cette morale païenne prend la règle du devoir dans l'homme; son principe est l'amour de soi, poussé jusqu'à l'oubli total de Dieu, c'est-à-dire le triomphe de l'égoïsme.

De là viennent les vertus, purement apparentes, de l'antiquité, qui, au fond, ne sont pas des vertus véritables. Le courage des anciens va presque toujours jusqu'à la cruauté. Leur nationalisme est sans entrailles; l'ennemi est d'avan-

ce une victime : *hostis*, *hostia*. Ils sacrifient tout à l'amour de la gloire. La vertu stoïque est pétrie d'orgueil et aboutit au suicide. « Le sage, dit Sénèque, au lieu d'attendre la dernière extrémité, dès le premier revers de la fortune, commencera à penser au suicide. » Platon admet, dans sa République idéale, la communauté des femmes, l'avortement, le meurtre des enfants mal conformés, la proscription des étrangers, la plaie hideuse de l'esclavage. Les anciens aimaient la vengeance et s'en faisaient gloire. Ils ignoraient absolument l'humanité. Suétone fait un singulier éloge de la douceur de César, qui, par pure bonté d'âme, se contenta, dit-il, de punir un esclave coupable, en ordonnant simplement de le faire mourir, sans le soumettre à la torture.

Tous les systèmes de la morale païenne, même les meilleurs, n'ayant pas fait à Dieu, unique fondement du devoir, la part qui lui revient en morale, sont fondés sur l'idolâtrie du moi.

3. — Nous devons en dire autant des moralistes modernes qui se séparèrent de l'Eglise et voulurent fonder une morale indépendante. Pendant de longs siècles, la morale s'était identifiée avec l'Eglise catholique. Elle s'en sépara avec Montaigne d'abord, puis avec Montesquieu et Rousseau. De nos jours, la séparation prend un caractère hostile et violent. Le grand théo-

ricien de la morale contemporaine est Kant, qui proclama l'autonomie absolue de la raison pratique. Il se rencontre, dans l'exclusion de tout élément religieux, avec les pires matérialistes. Ceux-ci essayent de faire revivre les théories avilissantes de Pyrrhon et d'Epicure. Ces dernières doctrines avaient reçu jadis du génie de Lucrèce, le brillant manteau de la grande poésie. Ils l'en dépouillent et l'enveloppent, sans la rendre méconnaissable toutefois, des expressions pesantes et obscures, empruntées aux sciences physiques, chimiques et naturelles. C'est ce qu'ils appellent pompeusement la *morale scientifique.*

Toutes ces théories — qui se multiplient sans cesse et seront bientôt aussi nombreuses que les sectes dont parle Varron — tous ces systèmes contemporains : stoïcisme kantien, évolutionnisme, qui mérite à peine le nom de morale, puisqu'il supprime le devoir, l'obligation et la liberté; solidarisme, qui emprunte sa meilleure partie à la morale chrétienne, et l'autre partie au vulgaire utilitarisme, tous ces systèmes, disons-nous, ne font que reproduire les erreurs de l'antiquité. Fondés sur la raison seule, à l'exclusion de Dieu ou sur l'intérêt ou sur le plaisir, ils ont pour principe et pour fin l'idolâtrie de l'homme.

La morale que l'Eglise enseigne et veut imposer à l'humanité dans tous les temps et jus-

qu'à la fin du monde est diamétralement opposée. La morale païenne des temps anciens et modernes est fondée sur la méconnaissance de Dieu, sur l'oubli ou l'exclusion positive de ses droits infinis et éternels.

4. — La morale propagée par l'Eglise est fondée sur la connaissance de Dieu et surtout son amour. Elle a une conception très haute et très sainte du rang unique et transcendant qui appartient à Dieu; elle proclame que la création a pour fin de procurer la gloire extérieure de Dieu; elle enseigne que toute action faite dans ce but possède une bonté et une valeur excellentes; et que toute action faite dans un but opposé est essentiellement mauvaise et corrompue. Elle place l'idéal moral à une hauteur incomparablement supérieure à l'idéal des morales humaines. Soyez parfaits, comme Dieu lui-même, dit-elle à tous les hommes. L'Eglise déclare que le but de la vie de l'homme est de conformer son intelligence, sa volonté, son activité à l'intelligence, à la volonté, à l'activité divines (1).

Et cette volonté de l'Eglise, comme la conception qu'elle a de Dieu, n'est pas abstraite et vague; elle ne reste pas dans le domaine de la pure spéculation. L'Eglise précise et formule

1. Aug. Nicolas. Etudes philosophiques sur le christianisme. T. II. Divinité de la morale évangélique, *passim*. — J. Didiot. Log. surnat. objective.

le premier devoir de sa morale, d'où découlent tous les autres devoirs, dans ces paroles sorties de la bouche de son divin fondateur : « Aimez Dieu par-dessus toutes choses. »

Cet amour devra être actif et se manifester par les œuvres. La prédominance de l'amour de Dieu implique le détachement de tout ce qui n'est pas Dieu. L'Eglise n'exige pas le sacrifice matériel et extérieur de nos biens, mais le désintéressement intérieur et spirituel. L'amour de Dieu n'est pas exclusif; il y a de nombreuses affections légitimes, mais leur place doit être subordonnée; à l'amour de Dieu se rapportent les autres amours. Se détacher des créatures sans se sacrifier soi-même, ce serait ne rien sacrifier. L'amour de Dieu n'est donc véritable que si l'on fait abnégation de soi-même, par l'humilité et la mortification.

C'est ainsi que doit être entendu de tout chrétien le commandement d'aimer Dieu par-dessus toutes choses. Ce commandement est la source de toutes les autres lois du décalogue dont l'Eglise réclame à tous ses enfants la stricte observation.

L'application du principe évangélique à nos rapports avec le prochain favorise la sociabilité. Quand on se détache des biens du monde et de soi-même, l'obstacle à l'amour pour tous les hommes s'évanouit. La charité envers tous, même les

ennemis, le pardon des injures, impossible à la nature, est rendu facile à celui qui aime en Dieu et pour Dieu, puisque le prochain vient de Dieu et doit retourner à Dieu.

Rien n'est donc plus excellent que la morale enseignée par l'Eglise. Ce qui corrompt l'homme et le rend malheureux, c'est qu'il veut nourrir son âme avec des aliments terrestres. Dieu, le bien infini, et les biens célestes dont il est la source lui sont absolument nécessaires.

Alors l'homme, docile aux enseignements de l'Eglise, reconnaît que sa misère vient de lui seul et sa grandeur de Dieu seul. Il s'applique à toujours mieux connaître et à mieux aimer le bien suprême. Il comprend et sent sa propre faiblesse. Il possède les biens inférieurs sans en être possédé. Il se résigne aux maux de ce monde. Il voit des frères dans tous les hommes. La mort si horrible à la nature lui apparaît comme la messagère de la délivrance. Dès ici-bas, il entre par anticipation dans l'autre vie par son union avec Dieu.

Cet état, malgré ses privations, rend l'homme heureux autant qu'il peut l'être sur terre. L'âme y jouit d'une certitude, d'une liberté, d'une paix que les sectateurs des autres morales ignoreront toujours; elle est émancipée des préjugés qui viennent des passions.

5. — Ceux qui accusent la morale de l'Eglise

d'être fondée sur l'intérêt, parce que l'homme, docile à l'Eglise, attend et espère la récompense céleste, ignorent cette morale ou ne la comprennent pas, ou sont victimes du formalisme et de l'hypocrisie pharisaïques si justement condamnés par le divin Fondateur de l'Eglise. Cette morale ne nous offre pas notre bien-être ici-bas, comme récompense de la vertu; elle nous fait une loi du devoir pour lui-même et ajourne à un autre monde la récompense. Le type du devoir est en Dieu; et comme Dieu est aussi le Souverain Bien, la tendance invincible de notre nature vers le bonheur se trouve apaisée par l'accomplissement du devoir, qui trouvera un jour sa récompense; tandis que les stoïciens passés et présents, ces parangons d'une vertu impossible, détruisent une tendance innée, détruisent la nature. Ils savent d'ailleurs, à l'occasion, détruire en eux toute vertu, en foulant aux pieds tout devoir.

La morale de l'Eglise ne détruit pas la nature, mais elle la délivre de ses faiblesses et de ses vices, elle l'élève et la conduit à une perfection toujours plus haute. La nature doit aspirer à l'imitation de Dieu, rendu visible et humanisé, du Verbe Incarné, de Jésus-Christ, fondateur de l'Eglise.

Et que l'on ne dise pas que ce détachement des créatures et des biens terrestres, que cette

abnégation, que ce sacrifice de soi dont nous venons de parler, sont obligatoires seulement pour un petit nombre d'âmes, poussées par une vocation spéciale et les vœux religieux à renoncer même extérieurement aux créatures et à elles-mêmes. Il y a un degré de perfection que l'Eglise exige de tous ses enfants : il consiste à aimer Dieu plus que tout le reste, à porter sa croix et à suivre le divin Maître. Le fondateur de l'Eglise ne reconnaît pour ses enfants que ceux qui sont crucifiés avec lui.

Telle est, dans sa substance, le résumé de la morale que l'Eglise enseigne et qu'elle a la mission de faire pratiquer aux hommes de tous les siècles et de toutes les nations.

6. — Comment l'Eglise a réalisé et continue de réaliser cet admirable programme, l'histoire des saints de tous les siècles et de toutes les nations le montre avec une force et un éclat sans rival.

En face de la sainteté de Jésus-Christ, l'homme ne peut que se taire et adorer. Jésus-Christ est le modèle sur lequel doit se conformer le chrétien. La sainteté de Dieu nous eût anéantis; alors le Verbe de Dieu s'est abaissé jusqu'à prendre la nature humaine, pour nous servir de modèle.

A partir de Jésus-Christ, le fondateur de l'Eglise, à partir de sa très pure et très immaculée

Mère, quelle admirable floraison de vertus célestes, quelle puissante fructification de sainteté apparaît dans l'Eglise! Nulle part, en aucun temps, chez aucune secte, secte philosophique ou religieuse, on ne voit un groupe comparable aux douze Apôtres et aux premiers prédicateurs de l'Evangile. Jamais le monde n'avait contemplé une telle ardeur religieuse, un pareil désintéressement, une abnégation aussi absolue. Seuls, sans fortune, sans pouvoir, sans éloquence, ils se répandent dans tout l'univers, ils ne flattent ni les passions des foules ni les vices des rois; ils prêchent une doctrine et une morale contraires aux doctrines et aux morales enseignées par les philosophes et adoptées par les peuples. Ils n'ont qu'une seule ambition : amener les âmes à Dieu. Persécutés, ils ne se plaignent pas; leur constance est inébranlable. Leur joie va jusqu'au transport au milieu des plus dures épreuves. Ils subissent volontiers tous les tourments et sont heureux de se sacrifier et de mourir, pourvu que Dieu soit glorifié et les âmes sauvées. Qui pourra peindre avec des couleurs assez vives l'humilité, la mortification, l'anéantissement de soi, le sacrifice entier de la nature, le zèle enflammé, l'amour de Dieu, l'amour des hommes, toutes les vertus que pratiquèrent jusqu'au parfait héroïsme les Papes, les évêques, les prêtres qui évangélisèrent le monde

gréco-romain, et, débordant au delà des frontières de l'empire, se répandirent chez tous les peuples barbares?

7. — Après les origines, la race des saints ne cesse de se reproduire dans toutes les conditions, les plus élevées comme les plus humbles. Sur le trône, saint Henri, empereur d'Allemagne, saint Louis de France, roi de France, saint Edouard, roi d'Angleterre, sainte Elisabeth de Hongrie, sainte Agnès de Bohême. A l'autre extrémité sociale, voici saint Isidore le laboureur, patron de l'Espagne; sainte Rose de Viterbe. Dans le désert, saint Bruno, le fondateur de la Chartreuse; saint Bernard, le grand abbé de Clairvaux; dans l'épiscopat, saint Edmond, saint Thomas Becket, saint Anselme; des docteurs comme saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure; et sur le siège de Pierre, des Papes, tels que saint Léon et saint Grégoire, auxquels l'histoire a donné le nom de grands (1).

Devant la figure de saint Louis, le prince de l'impiété moderne a des accents de véritable éloquence : « Quel bon roi, dans les fausses religions, dit-il, Voltaire a vengé sur soi-même des erreurs attachées à une administration pénible? Quels climats, quelles terres ont jamais vu des monarques païens, foulant aux pieds la gran-

1. Lodiel. *Nos raisons de croire.* Ch. IV. Les Saints de l'Eglise catholique, *passim.*

deur et la délicatesse, et le dégoût qu'inspire un cadavre, et l'horreur de la maladie et celle de la mort, porter de leurs mains royales des hommes obscurs frappés de la contagion et leur donner une sépulture que d'autres mains tremblaient de leur donner? Tombé entre les mains des musulmans, ils conçoivent l'idée d'offrir la couronne d'Egypte à leur captif. Jamais la vertu ne reçut un plus bel hommage. Saint Louis est roi et il est humble. Il secourt les pauvres et s'abaisse devant eux... N'avoir dans le cœur que Dieu et son devoir, n'être touché que des maux de ses frères et regarder les siens comme une épreuve nécessaire à sa sanctification; être toujours en présence de son Dieu; n'entreprendre, ne réussir, ne souffrir que pour lui : voilà saint Louis, voilà le héros chrétien, toujours grand et toujours simple, toujours s'oubliant lui-même. Il n'a combattu que pour ses sujets et pour son Dieu. Vainqueur, il a pardonné; vaincu, il a supporté sa captivité, sans affecter de la braver. Sa vie a coulé tout entière dans l'innocence, il a vécu sous le cilice et il est mort sur la cendre. »

Ce tableau de la sainteté chrétienne tracé par Voltaire peut s'appliquer dans ses traits essentiels à tous les autres saints que l'Eglise propose à notre admiration. Leurs conditions ont été diverses, mais le principe est identique. C'est

le même amour de Dieu, le même esprit de sacrifice, le même héroïsme de vertu.

8. — Il y en a dans tous les siècles. Pendant que Luther et Calvin prétendaient réformer l'Eglise, en abolissant le célibat ecclésiastique et les vœux de religion, et enseignaient cette doctrine profondément immorale de l'inutilité des bonnes œuvres pour la justification, l'Eglise catholique, toujours fidèle à son admirable programme et toujours aussi féconde, continuait de produire des héros de sainteté. Des Papes et des évêques, comme saint Pie V et saint Charles Borromée, réalisaient la vraie réforme décrétée par le concile de Trente. Saint Ignace de Loyola formait des apôtres pour arrêter les progrès de l'hérésie, et des maîtres pour l'éducation de la jeunesse. Saint François Xavier et d'autres saints missionnaires allaient porter l'Evangile jusqu'aux extrémités de la terre. Saint Jérôme Emiliani recueillait les enfants abandonnés pour les nourrir et les élever dans la piété. Saint Camille de Lellis fondait les clercs, ministres des infirmes, pour soigner les vieillards et les malades et les préparer à la mort. Parmi les saints modernes, citons encore Thomas Morus, le modèle des magistrats; saint Jean-Baptiste de la Salle, si dévoué à l'instruction chrétienne du peuple; saint Berchmans, le modèle des étudiants; l'angélique saint Louis de Gon-

zague; la petite et humble bergère sainte Germaine Cousin; saint Vincent de Paul, qu'il suffit de nommer. Voilà quelques noms entre des milliers et des milliers de personnages éminents par leur sainteté, produits par l'Eglise catholique. Force est de s'arrêter, on est comme écrasé par l'immensité et la magnificence du sujet.

Qu'est-ce que le paganisme, ancien et moderne, le schisme et l'hérésie peuvent nous offrir en comparaison? Où sont leurs saints?

9. — Luther lui-même proclame que la plupart des religieux qui apostasiaient leurs vœux et leur catholicisme à sa suite et se mariaient, le faisaient (1) « non dans une pensée chrétienne, mais parce qu'ils trouvaient dans la liberté évangélique un manteau commode pour cacher leur mauvaise conduite ». — Un des disciples de Luther, Hans Sachs, disait aux premiers protestants : « Si vous étiez évangéliques comme vous vous en vantez, vous feriez les œuvres de l'Evangile. Mais vos excès de table, votre vacarme, vos insultes contre les prêtres, vos querelles, vos sarcasmes, vos dédains, votre conduite dissolue ont porté un grand préjudice à la doctrine évangélique ». — Quant aux mœurs de Luther, voici comment les décrit un de ses condisciples de Wittenberg. « Je connais à fond ta conduite, lui écrivait Valentin Ickelsamer... Je ne veux

1. Revue pratique d'Apologétique, n° du 15 mai.

rien dire ici de ton petit doigt couvert de bagues qui scandalisait beaucoup d'entre nous, ni du bel appartement près de la rivière où l'on buvait et faisait si bonne chère avec les docteurs et les seigneurs... J'étais scandalisé de voir que, sans te préoccuper de tant d'intérêts importants, tu restais assis près de ta bière... Le commis d'un marchand de Leipzig me parla aussi de toi un jour chez Pirkheimer : il faisait peu de cas de ta sainteté; tu jouais bien du violon, disait-il, tu portais des habits enrubannés, mais c'était tout ce qu'on pouvait dire à ta louange... A cette époque, ce qui me déplaisait encore en toi, c'était de voir la vie folle que l'on menait à Wittenberg, et de t'entendre dire que nous ne pouvions être des anges. » Voici maintenant comment Luther parle lui-même de sa piété, alors qu'il était encore moine catholique : « A ma fausse confiance dans ma pauvre justice s'ajoutait un doute continuel, le désespoir, l'effroi, la haine et le blasphème. J'avais tant d'éloignement pour le Christ que lorsque je voyais quelqu'une de ses images, comme par exemple le crucifix, je ressentais aussitôt de l'épouvante, je baissais les yeux et j'eusse plus volontiers vu le diable. »

10. — Si tel est le père du protestantisme, quels peuvent être les fils? Leur moralité et leurs vertus ne peuvent être que l'effet de la bonté de leur nature et de leurs efforts individuels, mais nul-

lement de la doctrine et des exemples de Luther. Mais où sont les saints dans la prétendue Réforme? Et quels les successeurs de ces singuliers apôtres? Nous l'apprendrons en comparant les missionnaires protestants et les missionnaires catholiques. Une revue anglicane, *The Christian Remembrancer*, déplorait récemment dans un article sensationnel l'échec complet des missions protestantes. Le général Gordon (1), le héros de Karthoum, puritain zélé qui lisait la Bible entre deux combats, déplorait l'absence de missionnaires dans ces régions. « Où trouver, disait-il, un apôtre pour les tribus noires? Un apôtre doit tout quitter, être mort au monde, n'avoir aucun lien d'aucune sorte et soupirer après la mort, dès qu'il plaira à Dieu de le rappeler. »

La plupart de leurs missionnaires s'en vont, munis de riches appointements, s'établir à l'abri de leur pavillon national et mènent avec leurs femmes et leurs enfants une vie très confortable. « Quel contraste! écrit M. de Gœrtz, écrivain protestant. Tandis que le missionnaire protestant vit à son aise au sein d'une famille, ayant cheval et voiture à son service, et tout ce qui peut lui rendre agréables les travaux de l'apostolat; l'autre, non content des privations

1. Lodiel. *Nos raisons de croire;* Les *Missions protestantes,* art. VII.

LIBRARY

que son état de prêtre catholique lui impose, renonce volontairement à toutes les douceurs de la vie pour s'enfoncer jusqu'au cœur des nations païennes, presque sans autre perspective que la couronne du martyre. »

On compte actuellement une armée de 70.000 missionnaires catholiques, évêques, prêtres et sœurs de divers Ordres qui travaillent au salut des âmes sous la triple bannière de la pauvreté, de la chasteté et de l'obéissance. Tous s'efforcent, chacun dans sa sphère, d'imiter l'héroïsme de saint Pierre Claver, l'apôtre des nègres esclaves. On sait que ce grand saint passa quarante années de sa vie dans l'exercice de cet apostolat, descendant à fond de cale ou pénétrant dans les cases infectes, prodiguant ses soins aux malades, pansant leurs plaies, apportant à tous les provisions, les consolant, les instruisant, leur rendant toutes sortes de services. Combien ce ministère coûtait à sa nature! Son cœur se soulevait à la vue de ces misérables, mais il savait le vaincre. Pour surmonter ses répugnances, on le vit un jour coller ses lèvres sur les plaies béantes d'un malheureux. Il n'y a pas un missionnaire qui ne soit disposé à suivre ces exemples.

11. — Ce n'est pas seulement aux saints connus et canonisés par l'Eglise qu'il faut borner le nombre de ceux qui ont pratiqué les vertus jusqu'à l'héroïsme. Une multitude innombrable

ont vécu et sont morts dans l'obscurité et l'humilité. La sainteté existe le plus souvent sans les manifestations extérieures.

On s'est plu à raconter, dit un éloquent apologiste (1), les mystères de la corruption et du crime. Oh! si les chaumières, les hôpitaux, les mansardes, les prisons, les cloîtres, les déserts, si l'humble foyer domestique surtout pouvaient raconter tout ce qu'ils ont vu, rendre tout ce qu'ils ont reçu de vertus chrétiennes! Que d'abnégation, de dévouement, de sacrifices, d'humilité, de charité fraternelle! Combien d'âmes de toutes les conditions domptent les instincts de la nature, tendent vers la perfection et s'immolent joyeusement!

Au-dessous de l'état parfait et héroïque où parvient seulement le petit nombre, nous devons mentionner la région où se trouve la majorité des enfants de l'Eglise. Là sont les vertus moyennes qui se maintiennent au sein de la perversité sociale et, malgré tous les obstacles, dans la pureté et la fécondité. On ne les remarque pas, parce qu'elles sont communes. Elles eussent fait l'admiration de l'antiquité et confondu la sagesse des sages. Là on lutte contre les passions, l'égoïsme, la paresse, l'orgueil; là on accomplit son devoir; là, les mœurs sont

1. Aug. Nicolas. *Etudes philos. sur le Christianisme* T. II. Divinité de la morale évangélique.

pures; on aime le prochain et on sait pardonner; là, règne le saint amour de Dieu.

Beaucoup d'âmes, sans doute entraînées par les exemples du monde, défaillent et tombent. Les mœurs se pervertissent; la foi même finit par sombrer. Elles ne sont plus chrétiennes que par le respect, l'affection, l'honnêteté, les bonnes œuvres, le désir du vrai, l'amour du bien. Où trouvent-elles la réhabilitation qui leur permet de s'élever ensuite vers les sommets? Qui apprend aux convertis de la dernière heure le secret de compenser leurs longues défaillances par l'intensité de leur pénitence, et la générosité du sacrifice de leur vie, sinon la génératrice de la sainteté sur la terre, qu'on a si bien nommée *Sancta Mater Ecclesia?*

12. — Nos adversaires nous opposent l'hostilité actuelle des masses populaires et leur descente vers un grossier matérialisme. Mais à qui est due cette décadence, sinon à la guerre déloyale, hypocrite, acharnée, faite systématiquement et sans trêve, à l'influence de l'Eglise? A toutes les époques de persécutions, on compta, outre les apostats, un nombre plus grand de *lapsi*, d'âmes tombées, parce que faibles et pusillanimes elles n'ont pas eu le courage de résister à l'oppression du pouvoir. Elles tombent, non par une dégénérescence lente et spontanée, mais sous l'effort gigantesque de déchris-

tianisation accompli par des sectaires fanatiques.

Et surtout, ce n'est pas l'Eglise qui, après une très longue vie et tant de travaux exécutés depuis vingt siècles, serait épuisée par tant de luttes et n'aurait plus la force et le courage de conquérir les âmes et de les élever à la sainteté. Jamais elle n'a été plus vivante. Sa jeunesse est immortelle. Jamais elle ne déploya tant de vaillance. Faible en apparence, pauvre, dépouillée de tout, elle fait preuve d'un indomptable courage. Jamais elle n'eut plus d'ardeur à réparer ses pertes; elle se hâte de reconstruire les établissements ruinés, elle fonde de nouvelles écoles, appelle et trouve de nouveaux dévouements, établit des œuvres jadis inconnues. Non seulement elle se défend, mais elle ne cesse de conquérir.

De là une nouvelle catégorie de saints : les victimes de la révolution triomphante. Enumérons rapidement : Pie IX, dont le procès de béatification s'ouvrira bientôt, tant de saints évêques, de saints prêtres, de saints religieux, l'innombrable cortège des saintes femmes : religieuses cloîtrées, enseignantes, hospitalières, missionnaires; et parmi les laïques, ces catholiques militants et agissants, hommes d'œuvres, hommes de science et de lettres, hommes de guerre comme Sonis, comme tant de vaillants

jeunes soldats, morts au service du Pape; femmes et filles du monde : Pauline Jaricot, de Lyon; Marie Eustelle, de Saintes; Mlle Houdré, d'Orléans (1).

Si les religieux ne peuvent plus enseigner, ils souffrent sans faiblir et demeurent fidèles. Spoliés, exilés, ils pardonnent et prient pour leurs persécuteurs. Ainsi leur sainteté s'orne d'une auréole nouvelle.

13. — Pour achever de répondre à l'objection tirée des pertes de l'Eglise dans tous les siècles, n'oublions pas ce double fait d'une évidence éclatante : le passage de l'Eglise à une secte quelconque est toujours une déchéance et une perversion; le passage d'une secte hérétique, schismatique ou libre-penseuse à l'Eglise catholique est toujours une ascension morale.

Après l'avènement du protestantisme et de la révolution athée, que de dépravations individuelles et sociales! Le divorce dans la famille, le désordre dans la société, le paupérisme avec ses hontes et ses horreurs. Les fruits de la libre-pensée actuelle sont le désordre dans les esprits par le spiritisme, l'occultisme, le magisme, l'hindouisme; dans les mœurs, le progrès de l'immoralité, la multiplication des productions infâmes, le déficit de la natalité, les divorces plus

1. Mgr Baunard. Un siècle de l'Eglise de France, ch. XXI, *passim*.

nombreux, l'abandon du foyer, l'abrutissement par l'alcoolisme, l'aliénation mentale, les suicides multipliés, les crimes monstrueux, très fréquents, l'anarchie, l'antimilitarisme, la révolution sociale menaçante.

On ne se sanctifie donc pas en s'éloignant de l'Eglise. Au contraire, on ne quitte la libre-pensée que pour se sanctifier, on met fin à une vie désordonnée; l'âme coupable se livre au sincère repentir, elle se ranime sous un souffle divin de courage, de dévouement, d'aspiration vers tout bien, d'enthousiasme pour le service et l'amour de Dieu, de pénitence et de repentir.

Aux approches de la mort, alors que la venue de l'aurore éternelle projette sa lumière sur la vie qui s'en va, jamais, jamais on n'a vu un fidèle catholique abandonner l'Eglise pour une secte. Combien, au contraire, de libres-penseurs et de persécuteurs, assagis enfin, appellent l'Eglise à leur chevet! Et l'Eglise accourt, leur accorde le pardon divin et sanctifie leurs derniers instants. Oh! qu'elle porte bien ce beau nom de *Sancta Mater Ecclesia!*

14. — Est-il nécessaire de répondre enfin à cette objection contre la sainteté de l'Eglise que l'on tire des abus, de la corruption, des péchés, des crimes mêmes dont l'Eglise a été le théâtre et dont les auteurs appartiennent même à la hiérarchie?

Il n'y a pas d'impeccabilité pour les Papes, les évêques, les prêtres et les fidèles. L'Eglise n'a jamais enseigné que sa mission était de rendre à l'humanité tous les privilèges d'avant la chute originelle. Elle a toujours dit que la sainteté était, pour tous les hommes sans exception, le prix d'une lutte pénible et de constants efforts. Tout homme peut faiblir, parce qu'il est homme et qu'il reste libre.

Les fautes des chrétiens et de leurs chefs ne prouvent pas que l'Eglise ne soit pas sainte. Le mal vient des passions humaines, mais non pas de l'Eglise, qui les a toujours combattues, non pas de sa prédication et de sa législation, ni de son culte, ni de ses sacrements. Il est contre elle et contre Dieu.

Si les membres du clergé, même dans les rangs élevés, se sont rendus coupables de simonie et d'avarice, le dogme, la morale, le droit de l'Eglise ont protesté et les ont condamnés. Les biens de la terre sont nécessaires à tous pour la vie matérielle. Les apôtres et Jésus-Christ n'ont pas péché en recevant les offrandes du peuple. Les fauteurs d'hérésie et de schisme préfèrent les prébendes à l'honneur. Si les bénéfices des hérétiques étaient spoliés par le pouvoir civil, l'Eglise anglicane et le schisme russe auraient vécu. L'Eglise catholique reste debout, quand on la dépouille et qu'on la ruine, d'autant plus riche des vertus d'en-haut.

Malgré les désordres dont nous venons de parler, l'Eglise a toujours été sainte, puisque son âme n'a jamais cessé de lutter contre le mal résultant de son élément terrestre et corporel.

D'ailleurs, en dépit des fautes individuelles, l'immense majorité des papes et des évêques est demeurée admirablement fidèle à la pureté de ses origines. Les grandes régénérations morales des individus, des familles et des sociétés sont l'œuvre de la Sainte Eglise catholique seule. En vérité, elle mérite bien son nom de *Sancta Mater Ecclesia!*

15. — Cette sainteté de l'Eglise et de ses membres fut souvent accompagnée de grâces extraordinaires et de faits miraculeux. Ce surcroît de preuves n'était pas nécessaire; mais depuis l'ère apostolique jusqu'à nos jours, l'histoire atteste l'existence de ces faits très suffisamment prouvés, tels que les visions, les apparitions, les prodiges eucharistiques, les guérisons obtenues aux tombeaux des saints. Il y a toujours eu des thaumaturges dans l'Eglise catholique.

Avant les règles prescrites pour la canonisation des saints, ces événements, dégagés des légendes sont certifiés par la voix publique, examinés par les évêques, célébrés dans les liturgies, critiqués par les écrivains. De là résultent des garanties solides d'authenticité et depuis le Concile de Trente les procédures sévères for-

cent tout esprit non prévenu à conclure à la plus haute certitude (1).

L'hérésie et le schisme n'ont pas de miracles ou bien ils prouvent contre eux, ils ont pour but de ramener les âmes égarées à la véritable Eglise. Ni l'hérésie ni le schisme n'allèguent aucun fait miraculeux comme garantie de leur mission. Ce privilège est réservé à la seule Eglise catholique. C'est la voix du ciel se mêlant à la voix de la terre pour dire : *O Sancta Mater Ecclesia!*

16. — Il est temps de conclure et brièvement.

D'où provient l'incomparable sainteté de l'Eglise? L'Eglise n'a jamais enseigné qu'en dehors d'elle on ne trouve aucune vérité, aucune vertu. Elle a condamné Luther, qui anathématise la raison, *cette fille du diable*, dit-il, et qui soutient que la volonté, livrée à ses seules forces ne peut faire que le mal. On trouve des hommes rebelles à la grâce, et qui sont cependant probes, compatissants, généreux, courageux, patriotes. La raison et la volonté humaines, avec leurs seules forces natives, peuvent atteindre un certain degré de bonté morale. Mais observer la loi que l'Eglise enseigne et qui dépasse évidemment la nature, aimer Dieu par-dessus toutes choses, aimer la pauvreté, la souffrance, l'humiliation, aimer les hommes, même les ennemis, se sacrifier pour eux comme l'ont fait les saints, cela est

1. J. Didiot. *Logique surnatur. objective.*

infiniment au-dessus des forces humaines (1).

Des milliards d'âmes ont obéi à ces lois crucifiantes, et ont suivi les conseils d'absolue perfection. Comment ne pas reconnaître là avec évidence une intervention surnaturelle de Dieu, faisant produire à la nature des fruits de vie spirituelle que la nature n'eût pas donnés d'elle-même? Or, la sainteté de nos héros, de vertu parfaite et sociale, ils l'ont puisée dans l'Eglise. Ils ne sont devenus saints que parce qu'ils ont pratiqué la morale enseignée par l'Eglise, parce qu'ils ont eu recours aux moyens de sanctification que leur offrait l'Eglise : la prière publique, dont la fin dernière est de sanctifier les fidèles; le culte et surtout l'immolation mystique de la grande Victime; les sacrements, sources toujours efficaces et toujours ouvertes de sainteté, les cérémonies liturgiques, la prédication qui va toujours à la sanctification des âmes. L'Eglise est la mère de leur sainteté surnaturelle et divine. Donc, l'Eglise est éminemment sainte. Cette sainteté éminente, positive et expérimentale, est un miracle éclatant et perpétuel, et une preuve, accessible à tous les yeux qui veulent voir, de la divinité de la religion catholique.

17. — Dans le développement de notre thèse, nous avons fait des raisonnements d'une rigoureuse logique. Nul ne nous refusera ce témoi-

1. J. Didiot, *op. cit. Théorème 46, passim.*

gnage. Cependant les raisonnements n'en constituent que la plus petite partie. Les éléments fondamentaux qui ont engendré notre conclusion sont les faits de tous les temps et de toutes les nations; c'est l'histoire. Ici l'histoire est la preuve du dogme. Donc, l'histoire fait partie intégrante essentielle de l'enseignement religieux. Quelle est la réponse du catéchisme à la question qui nous occupe? La voici : « Je dis que l'Eglise est sainte, parce que Jésus-Christ, son fondateur, est la sainteté même, que sa doctrine, ses sacrements et le culte qu'elle rend à Dieu nous sanctifient, qu'il y a toujours eu des saints dans l'Eglise et jamais hors de l'Eglise. » La preuve de la sainteté de l'Eglise, les prédicateurs, les catéchistes et les apologistes ont le devoir inviolable d'aller la chercher dans l'histoire de toutes les nations et dans tous les temps. Ceci est l'évidence même.

Et de moins en moins, nous comprenons l'arrêt de Cassation, qui a servi de modèle aux jugements de Saint-Marcellin, d'Orléans et de Grenoble.

Le procureur de Saint-Marcellin a prononcé dans son réquisitoire cette phrase absolument invraisemblable : « L'histoire de l'Eglise depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours appartient à l'instituteur seul. » Ce qui excuse ce fonctionnaire, qui occupe un rang modeste dans la hiérarchie

judiciaire, et qui, magistrat *debout*, n'est que l'écho du ministre de la Justice, c'est le jugement prononcé par les plus hauts magistrats *assis*, par la Cour suprême, par la Chambre criminelle, sous la présidence du protestant Bard, qui ce jour-là s'est conduit comme un vrai sectaire.

Mais plus on étudie ce fameux arrêt, plus on y découvre d'incohérence. Ces messieurs de la Cassation veulent bien autoriser l'enseignement de l'histoire sainte, et ils proscrivent l'histoire de l'Eglise! Mais est-ce que ces mots : *histoire sainte*, ne sont pas synonymes de ces autres mots : *histoire religieuse?* Est-ce que l'histoire des saints n'est pas l'histoire sainte?

De l'arrêt de Cassation, l'Eglise et les catholiques de France en appellent au tribunal supérieur de l'opinion publique éclairée. Et celle-ci aura le dernier mot.

18. — *Post-scriptum.* — Faut-il maintenant emprunter quelques citations aux manuels primaires condamnés par l'Episcopat? Oui sans doute, puisque ces livres détestables continuent d'empoisonner l'intelligence, de corrompre le cœur des petits enfants. Voici donc ce que dit M. Payot : « L'enseignement évangélique est imprégné de la doctrine de la non-résistance au mal. Les Evangiles contiennent des prescriptions morales qui choquent la conscience. —

M. Bayet : « Les bonnes actions sont les actions utiles. Les mauvaises actions sont les actions nuisibles. » — M. Brossolette : « Saint Martin couvrit la Gaule de ruines. » — M. Devinat dit de Coligny, qui vendit le Havre aux Anglais pour cent mille écus d'or : « L'amiral de Coligny était un homme de grand cœur et de grand esprit. » — M. Calvet : « Le premier des réformateurs, Luther, MOINE TRÈS PIEUX, ne songeait nullement à cesser d'être catholique; il voulait simplement réformer l'Eglise. » — Cela suffit et ne mérite pas de réponse... Nous nous bornons à admirer ces auteurs qui ont le courage de signer de leur vrai nom ces odieux mensonges et ces parfaites niaiseries.

CHAPITRE III

INÉPUISABLE FÉCONDITÉ DE L'ÉGLISE POUR TOUT BIEN

PREMIÈRE PARTIE

Bienfaits de l'Église dans l'ordre intellectuel

SOMMAIRE. — 1. Avant l'Eglise, nulle institution pour instruire le peuple. — 2. Incohérence du positivisme matérialiste qui admet des dogmes absurdes. — 3. L'Eglise offre à tout homme l'enseignement religieux et moral. — 4. Ce que l'Eglise enseigne d'abord, c'est la Religion, la plus nécessaire de toutes les sciences. — 5. Elle enseigne aussi les sciences humaines; vaste programme suivi dans les écoles épiscopales et monastiques. — 6. Universités et écoles secondaires fondées par l'Eglise. — 7. Innombrables établissements d'instruction primaire fondés par l'Eglise; témoignage d'un inspecteur général de l'Université. — 8. La Révolution détruit les écoles et s'empare des fondations scolaires; de nos jours, un ministre ose se vanter d'avoir fermé 15.000 écoles. — 9. L'Eglise s'efforce de réparer ces ruines; lutte nécessaire contre l'école neutre. — 10. Religion de Descartes et de l'immense majorité des savants. — 11. Une belle page du baron Cauchy; longue énumération de savants chrétiens. — 12. Pourquoi quelques savants font-ils profession d'impiété? Leurs contradictions. — 13. Impossibilité du désaccord entre la vraie science et la foi. — 14. Ruine de l'évolutionnisme athée; imposture de Hœckel. — 15. Quelques inepties des manuels condamnés par l'épiscopat.

1. — Selon le Concile du Vatican, la troisième preuve de la divinité de l'Eglise est son

inépuisable fécondité pour tout bien. Avant d'exposer, au moins dans ses lignes principales, ce nouvel argument, on est, ici encore, comme écrasé par l'immensité et la magnificence du sujet. Dire en peu de pages tout le bien qu'a fait et que continue de faire la Sainte Eglise semble une tâche impossible. Nous l'entreprenons cependant, avec le sentiment très fort de notre insuffisance.

Le premier bien que l'on puisse faire à l'homme, être intelligent, est de l'instruire, de lui apprendre ce qu'il doit savoir sur son origine et sa fin, ce qu'il doit mettre en pratique pour atteindre le bonheur auquel Dieu le destine. Pour procurer ce bienfait à l'humanité, Jésus-Christ a donné sa doctrine et a chargé l'Eglise de la répandre partout et toujours : « Allez, enseignez toutes les nations... jusqu'à la consommation des siècles ».

Avant elle, nulle institution n'était fondée pour instruire les peuples. Les philosophes et les savants n'ont pas manqué au paganisme et ne manquent pas de nos jours, qui se sont arrogé la mission d'éclairer leurs semblables. Ils ont été absolument infidèles à cette mission. Ils sont inexcusables, dit saint Paul; ils n'avaient qu'à suivre les lumières de la raison qui les auraient conduits à Dieu. Ils ont mieux aimé s'abandonner à leurs sens et suivre les erreurs

ambiantes, au lieu de les combattre. Innombrables sont les systèmes philosophiques, anciens et modernes, dont les solutions sont différentes, opposées et contraires. Le besoin de savoir, inné à l'homme, n'a reçu aucune satisfaction de la science, séparée de la religion.

2. — Ce n'est pas une solution que d'interdire à la raison humaine, comme le font les positivistes contemporains, de s'occuper des questions primordiales qui intéressent au plus haut point son bonheur, sous prétexte que ces questions sont mystérieuses et inaccessibles. Ces faux sages, ces prétendus savants adoptent des mystères infiniment plus incompréhensibles. Ils ne croient pas en Dieu, mais ils professent des croyances qui révoltent le bon sens de tout homme raisonnable et honnête : que le monde s'est créé tout seul, que ce qui change et meurt tous les jours existe par soi éternellement; que le hasard ou, pour employer le mot en vogue, l'évolution inintelligente et inconsciente, fait continuellement acte de suprême intelligence, que la matière inerte est par elle-même douée de mouvement; que des atomes qui se meuvent sans qu'on puisse dire pourquoi ni comment, sont arrivés à produire tout le mécanisme de ce splendide univers; qu'un peu de carbone, d'azote ou d'hydrogène peut, en se développant, produire la vie et devenir une plante, que

la plante devient un animal, finalement que le singe et la guenon accouplés enfantent un homme intelligent et libre. A ces extravagances d'ordre théorique, la fausse science en ajoute d'autres, au nom de l'histoire ou plutôt de la fable, en disant que Jésus-Christ et les apôtres ne sont qu'une allégorie figurant le soleil et les douze signes du Zodiaque. L'auteur d'*Orpheus*, illustré jadis par la tiare de Saïtapharnès, n'a produit qu'un pamphlet indigne d'un savant qui se respecte, où sont condensés des mensonges, des ignorances, des erreurs et des blasphèmes, cent fois réfutés. Non, ce n'est pas la religion qui a donné naissance à la superstition. Les extravagances religieuses qui ont tour à tour régné sur la terre et que l'impiété actuelle fait revivre, sont nées de la corruption de la vraie religion. La fausse science et la fausse philosophie ont favorisé et favorisent son essor. Julien l'Apostat fut le plus superstitieux des hommes. Le dix-huitième siècle, fameux par son incrédulité, fut le siècle des charlatans. Quoi de plus ridicule que les rites maçonniques? Et la fête du Solstice, présidée par un membre de l'Académie des Sciences, est-elle autre chose qu'une cérémonie religieuse païenne? La fausse science est en train de diviniser les effets physiques et les énergies de la nature, et de ramener le peuple à un absurde polythéisme, où ne

seront pas oubliées les bacchanales et les saturnales.

3. — Heureusement l'Eglise est là. Elle a donné aux païens de l'antiquité, elle donne aux païens de l'heure présente, les trésors de son enseignement religieux et moral.

Loin d'appauvrir la raison et d'empiéter sur son domaine, elle assure à cette raison ses propres richesses, que les chimères et les systèmes veulent ravir. L'existence de Dieu, son unité, sa providence, les attributs divins; l'âme, sa spiritualité, sa liberté, sa responsabilité, son immortalité; la destinée éternelle de l'homme et son état futur de récompense et de châtiments; ces vérités d'ordre naturel, que la raison peut connaître et que méconnaît l'incrédulité, l'Eglise les enseigne à toute âme humaine, les certifie et les vulgarise. Elle ouvre en tous lieux, à toutes les classes de la société, des chaires de la philosophie la plus sublime. Elle n'offre pas seulement un aliment à l'intelligence spéculative, mais elle donne à toutes les volontés les règles de la morale la plus pure. Elle ajoute à la doctrine et à la morale naturelles, les vérités surnaturelles que l'homme eût ignorées sans une révélation divine : la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption, la chute en Adam, la réhabilitation en Jésus-Christ, la filiation divine, la béatitude éternelle. Vérités mystérieu-

ses sans doute, mais qui s'harmonisent parfaitement avec les lumières de la raison et les plus hautes tendances du cœur (1).

C'est à cet enseignement que la vraie philosophie doit sa naissance. L'Eglise a sauvé la raison du scepticisme et de la superstition, de l'impiété et de la démence. Elle a donné à toutes les générations et aux plus humbles des enfants des hommes un patrimoine intellectuel de vérités et de règles de conduite précises, arrêtées, formelles et d'une certitude absolue, puisqu'elles sont fondées sur la parole de Dieu. Y a-t-il un bienfait qui soit comparable à celui-là?

Si elle sait proportionner l'exposition de sa doctrine aux intelligences faibles, elle présente aux savants les écrits de ses docteurs qui ont exposé ses dogmes avec une élévation inconnue ailleurs, et les ont défendus avec les armes d'une science et d'une raison consommées.

Quels grand hommes, quels brillants éducateurs de l'humanité intelligente, quelle pléiade de penseurs que les Pères de l'Eglise, depuis premiers apologistes : saint Augustin, saint Hilaire, saint Ambroise, saint Jean Chrysostome, saint Basile, saint Grégoire, saint Anselme, saint Thomas, saint Bonaventure, saint François de Sales, Bossuet, saint Alphonse de Liguori!...

1. Aug. Nicolas. Etudes philos. sur le Christianisme. T. III et IV.

4. — La science que l'Eglise catholique donne avant toute autre à ses enfants est celle de la religion, qui les instruit de leurs devoirs et de leur immortelle destinée, et qui reste et restera toujours la première et la plus nécessaire des sciences. Nos ennemis eux-mêmes le reconnaissent. Enregistrons cet éloquent aveu de Victor Hugo, qui, dans la séance du 15 janvier 1850, à l'assemblée nationale, rendit à l'enseignement de l'Eglise ce magnifique hommage. « L'enseignement religieux est, selon moi, plus nécessaire aujourd'hui que jamais. Plus l'homme grandit, plus il doit croire. Il y a un malheur dans notre temps; je dirais presque, il n'y a qu'un malheur : c'est une certaine tendance à tout mettre dans cette vie ». En donnant à l'homme pour fin et pour but la vie terrestre, la vie matérielle, on aggrave toutes les misères par la négation qui est au bout, on ajoute à l'accablement du malheureux le poids insupportable du néant, et de ce qui n'est que la souffrance, on fait le désespoir, c'est-à-dire la loi de l'enfer. De là de profondes convulsions sociales.

« Certes je suis de ceux qui désirent améliorer dans cette vie le sort matériel de ceux qui souffrent, mais je n'oublie pas que la meilleure des améliorations, c'est de leur donner l'espérance. Combien s'amoindrissent nos misères

finies, quand il s'y mêle une espérance infinie!... Ne l'oublions pas et enseignons-le à tous : il n'y aurait aucune dignité à vivre et cela n'en vaudrait pas la peine, si nous devions mourir tout entiers. Ce qui allège le labeur, ce qui rend l'homme fort, bon, sage, patient, bienveillant, juste, à la fois humble et grand, digne de la liberté, c'est d'avoir devant soi la perpétuelle vision d'un monde meilleur, rayonnant à travers les ténèbres de cette vie ».

Quel beau et éloquent témoignage rendu à l'enseignement de l'Eglise catholique! Les apologistes seront toujours heureux de le citer. Puisse-t-il avoir obtenu de la miséricorde infinie, pour l'infortuné poète mourant, une grâce insigne de repentir et de pardon!

5. — Si la mission essentielle de l'Eglise est de donner à tous ses enfants la science du salut, ce n'est pas à dire pour cela qu'elle néglige les sciences humaines. Les manuels condamnés le prétendent, mais l'histoire proteste contre cette monstrueuse erreur.

Quand l'invasion des barbares eut détruit les écoles dans l'empire romain, l'Eglise, par ses moines, sauva du naufrage les lettres et les sciences. A côté du temple de Dieu, elle fonda partout une école chrétienne. Cassiodore au VIe siècle en fonda dans les monastères d'Italie; au VIIe siècle l'Angleterre et l'Irlande en possé-

daient un grand nombre et saint Boniface, l'apôtre de l'Allemagne, voulut que les monastères de ce pays fussent autant d'écoles où les fils et les filles de Germains vinssent puiser la connaissance des sciences et des lettres. Grâce à l'impulsion de Charlemagne et au zèle du moine Alcuin, des écoles semblables se multiplièrent en France; Raban Maur, disciple d'Alcuin, développa celles d'Allemagne (1).

Ces écoles étaient ouvertes à tous, dit Montalembert, aux enfants des pauvres et des serfs, comme à ceux des nobles et des hommes libres. Outre la religion, on y enseignait le calcul, les mathématiques, l'astronomie, la géométrie, la rhétorique, la poésie, l'histoire. Les enfants de toutes les classes de la société y venaient en grand nombre; la seule école de Fleury comptait cinq mille élèves aux Xe et XIe siècles.

A ces enfants, on donnait les soins les plus dévoués; saint Udalric, dans ses usages de Cluny, nous a conservé la règle imposée aux nombreux écoliers de ce monastère; il dit en terminant : « Après avoir souvent considéré avec quel soin l'on veille sur eux nuit et jour, je me suis dit dans mon cœur : il serait difficile que le fils du plus grand roi fût élevé dans un palais avec plus de sollicitude qu'on en témoigne au moindre d'entre eux à Cluny. » M. Gui-

1. Lodiel. *Nos raisons de croire*, chap. V.

zot, tout protestant qu'il est, parlant de l'état des lettres avant Charlemagne, s'étonne « de la merveilleuse activité intellectuelle de cette époque, et du grand nombre des œuvres littéraires qu'elle a produites ». Telles étaient les écoles épiscopales et monastiques.

6. — Une des causes qui contribuèrent le plus au développement de l'intelligence humaine fut la création de ces grands centres d'enseignement, les Universités, dans lesquels se réunissait tout ce que le talent et la science avaient de plus illustre. Or, cette institution ne doit rien à la prétendue Réforme. Celle d'Oxford fut établie en 895, celle de Salamanque en 1200; celle de Cambridge en 1280; celle de Prague en 1358; celle de Vienne en Autriche en 1365; celle de Bâle en 1469... Les Universités de Paris, de Bologne, de Ferrare, plus anciennes encore, s'étaient acquis la plus haute renommée, plusieurs siècles avant l'apparition du Protestantisme. Au XIIIe siècle, plus de 10.000 étudiants suivaient les cours de l'Université de Paris. Les Papes intervenaient dans la fondation de ces grands établissements d'instruction, et leur accordaient des privilèges et d'éminentes distinctions. Comment donc a-t-on osé dire que Rome voulait étouffer les sciences pour garder les peuples dans la soumission? (1).

1. Balmès. Le Protestantisme... T. II.

Aux Universités, l'Eglise joignit des collèges bien plus nombreux; il s'en établit dans toutes les villes, même les plus petites, pour l'instruction secondaire. Un exemple, entre mille autres : la petite ville de Clermont-en-Argonne, au diocèse de Verdun, indépendamment des écoles primaires pour les deux sexes, possédait un collège secondaire pour les jeunes gens et un pensionnat pour les jeunes filles. Naturellement la Révolution a fermé ces établissements, s'est emparé de leurs biens et a condamné les maîtres à l'exil, au nom de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.

La ville de Paris vit fonder soixante-cinq de ces collèges secondaires du XIIe au XVIIe siècle, et avant la Révolution, la France en comptait plus de « huit cents ». Le nombre des élèves était fort considérable, l'instruction était presque gratuite.

7. — Mais l'Eglise catholique s'est-elle occupée de l'instruction populaire? Les sectaires le nient et en particulier les mauvais livres, condamnés par l'Episcopat. Pour tenir ce langage et outrager ainsi l'Eglise, il faut être possédé d'une haine satanique, doublée d'une prodigieuse ignorance. Non! ce n'est pas le protestantisme ni la Révolution qui ont fondé l'enseignement primaire. De savants hommes ont compulsé les documents civils et religieux de l'épo-

que antérieure à la Révolution, et sont arrivés à cette conclusion :

Dans presque toutes les paroisses de France, il y avait des écoles : on n'en comptait pas moins de « soixante mille ». En 1710, on trouve dans le diocèse de Rouen, 94 écoles tenues par les curés, 274 par les vicaires et les diacres, 450 par des clercs et des instituteurs laïcs; le traitement des maîtres est fait tantôt par le curé, tantôt par la communauté des habitants; quelquefois il est assuré par les fondateurs. On doit en dire autant de toutes les provinces. Et ces écoles devront leur existence aux décrets des évêques et des Conciles. Contentons-nous de citer le Concile de Vaison, qui rappelle aux prêtres des Gaules l'obligation d'instruire la jeunesse, et, pour les exciter à cette œuvre, il rappelle l'exemple déjà ancien de l'Italie. Citons encore Théodulfe, évêque d'Orléans, aimé de Charlemagne à cause de son savoir et son zèle, qui porta cette ordonnance : « Que les prêtres tiennent des écoles dans les bourgs et les campagnes; et si les fidèles veulent leur confier les enfants pour les instruire, qu'ils ne les refusent pas, mais qu'ils les enseignent avec une grande charité. Que, pour cet office, ils n'exigent aucun salaire, et se contentent de ce qu'on leur offrira volontairement. » Il y a ONZE siècles que cet évêque parlait ainsi.

M. Rendu, ancien inspecteur général de l'Université, s'exprimait ainsi dans un livre sur l'Instruction populaire dans l'Allemagne du Nord : « Le catholicisme avait peuplé l'Allemagne d'écoles populaires, comme le reste de l'Europe. Il avait voulu que le clergé appelât à ces écoles les fils des serfs, comme ceux des hommes libres, que le curé de chaque paroisse offrit aux pauvres l'enseignement gratuit... Devançant la pensée de saint Jean-Baptiste de la Salle, les disciples de Gérard Van Groote enseignaient aux enfants pauvres la lecture, l'écriture, la religion et quelques arts mécaniques. Des Pays-Bas où ils étaient nés, ces Frères du XIVe siècle avaient porté les lumières de la Charité sur les deux rives du Rhin, en Westphalie, en Saxe, en Poméranie, en Prusse et en Silésie. En même temps, les monastères de femmes avaient donné aux jeunes filles du peuple des institutrices que la Réforme devait leur enlever » (1). Donc ce n'est pas la Réforme qui a établi l'instruction populaire. Dans les temps modernes, de nombreux instituts religieux s'établirent, qui avaient pour but l'instruction des enfants du peuple; dans les écoles pies de saint Joseph Calasanz, dans les innombrables écoles que créèrent les Congrégations de César de Bus et de saint Jean-Baptiste de la Salle; les Ursu-

1. Lodiel, *op. cit.* De Mun. Discours prononcé en 1876.

lines, la Congrégation de Notre-Dame, etc., etc... Au XIXe siècle des centaines de congrégations furent fondées — chaque diocèse en compte plusieurs — pour instruire les enfants des deux sexes, appartenant à la classe populaire.

8. — Voyons maintenant l'œuvre de la Révolution. Elle avait eu des précurseurs chez les incrédules du XVIIIe siècle. Le fameux La Chalotais écrivait : « Les Frères de la Doctrine Chrétienne, qu'on appelle Ignorantins, sont intervenus pour achever de tout perdre : ils apprennent à lire, à écrire à des gens qui n'eussent dû apprendre qu'à manier le rabot et la lime... Parmi les gens du peuple, il n'est presque nécessaire de savoir lire et écrire qu'à ceux qui vivent pour ces arts ou que ces arts font vivre. » Et Voltaire, à qui La Chalotais avait soumis son ouvrage contenant un plan d'éducation, athée-laïque, dirait-on aujourd'hui, lui répondait : « Je ne puis trop vous remercier de me donner un avant-goût de ce que vous destinez à la France... Je trouve toutes vos vues utiles; je vous remercie de proscrire l'étude chez les laboureurs ».

Quant à la Révolution elle-même, voici son œuvre : « Sur plus de *sept cents* districts, disait en 1794 le fameux régicide Grégoire, soixante-sept seulement ont quelques écoles primaires; seize seulement présentent un état, qu'il

faut trouver suffisant, faute de mieux. Une lacune de six années a presque fait crouler les mœurs et la science. « Et voici la raison de ce lamentable état de l'instruction primaire : « La Convention vint, dit M. de Lacretelle, qui toujours frappant, toujours détruisant, ferma des écoles, des collèges à peu près désertés (puisqu'ils étaient déjà ruinés et envahis) et confisqua leurs biens aussi tranquillement que ceux des hôpitaux, tandis qu'elle dispersait et emprisonnait ou égorgeait ce qui pouvait rester d'instituteurs ».

Tout récemment, le premier ministre de France ne se vantait-il pas d'avoir fait fermer quinze mille écoles?...

Et l'on continue de juger et de condamner, au nom de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, des citoyens français coupables de ce singulier délit : avoir instruit les enfants du peuple.

9. — Et qui donc répare les ruines, trouve de nouveaux maîtres pour remplacer les proscrits et fonde de nouvelles écoles d'enseignement primaire et d'enseignement industriel et établit l'enseignement postscolaire et professionnel? La sainte Eglise catholique ruinée et calomniée. Elle a toujours combattu l'ignorance; elle la combattra toujours. Que nos ennemis la ruinent, la dépouillent et la persécutent encore;

mais qu'ils cessent de la déshonorer. Autrement, tous les siècles de l'histoire se lèvent pour la venger et les confondre. Non, elle n'a pas été infidèle à sa mission. Elle continue, elle continuera toujours à obéir à l'ordre du Maître : « Allez, enseignez toutes les nations ».

L'instruction donnée par l'Eglise est complète. Elle ne se borne pas à orner l'intelligence de connaissances spéculatives; elle n'oublie pas l'éducation. Elle cherche avant tout des âmes pour les élever jusqu'à Dieu. En même temps qu'elle éclaire les esprits, elle purifie et ennoblit les cœurs; elle adoucit, fortifie, redresse les caractères; elle développe toutes les facultés intellectuelles et morales; elle s'attaque à tous les défauts pour les extirper; elle fait valoir et vivre toutes les qualités; elle inspire et nourrit toutes les vertus.

Quant à l'école neutre, les aveux les plus significatifs constatent son inefficacité morale. Ils sont dans toutes les mémoires. Nous n'en citerons aucun. Qu'y a-t-il d'étonnant à l'impuissance absolue de l'école sans Dieu pour former et élever les âmes? Les impies cherchent une morale laïque, ils ne l'ont pas encore trouvée, ils ne la trouveront jamais. Ils laissent donc l'enfant avec ses défauts qui ne tarderont pas à devenir des vices.

Grâce à l'influence de l'Eglise et de la fa-

mille chrétienne et de ce qui reste de bons maîtres, un nombre considérable d'enfants échappent à la contagion. Il n'en est pas moins vrai que l'école neutre ne peut pas élever : son idéal est l'humanité seule, telle qu'elle est, avec ses misères et ses passions : elle ne peut même pas former des hommes simplement honnêtes. L'ambition, la mission de l'Eglise est d'élever les âmes jusqu'à la perfection absolue, jusqu'à l'héroïsme de la sainteté. La neutralité aura de plus en plus et a déjà pour effet d'abaisser les âmes et de produire des anarchistes et des apaches.

10. — Mais la science, la science moderne surtout, avec ses découvertes et ses progrès, n'est-elle pas en opposition avec l'enseignement de l'Eglise? Beaucoup le disent et le croient, et accusent l'Eglise d'être l'ennemie acharnée des lumières et du progrès scientifique.

Les faits d'abord, la raison ensuite nous fournissent une réponse décisive.

Le père de la philosophie moderne est Descartes. Ses doctrines métaphysiques renferment beaucoup d'erreurs et il ne serait pas difficile de démontrer que l'idéalisme et le subjectivisme modernes découlent logiquement des principes posés par Descartes. Cependant ce philosophe fut toujours enfant fidèle de l'Eglise et croyant sincère. Il dit textuellement dans le

Discours de la Méthode qu' « *il met à part les vérités de la foi comme les premières en sa créance et retient constamment la Religion en laquelle Dieu lui a fait la grâce d'être instruit.* » Bacon est considéré comme le père de la science moderne; quoique protestant, il reconnaît que *peu de science mène à l'incrédulité*, et *beaucoup de science ramène à la foi.* Voici maintenant un aveu de d'Alembert, fameux incrédule du XVIIIe siècle : « On pourrait produire aisément la liste des grands hommes qui ont regardé la religion comme l'ouvrage de Dieu, liste capable d'ébranler, *même avant l'examen*, les meilleurs esprits, mais suffisante au moins pour imposer silence à une foule de conjurés, ennemis impuissants des vérités nécessaires aux hommes, que Pascal a défendues, que Newton croyait, que Descartes a respectées. » Dans son livre intitulé *Eloges*, Fontenelle fait l'apologie de *soixante-neuf* savants; or, il n'en compte que trois qui ne brillent pas autant par la piété que par le savoir. Au surplus, voici quelques noms de savants catholiques : l'abbé Mariotte qui découvrit et formula la loi du rapport entre le volume des gaz et leur pression, l'abbé Haüy, l'inventeur de la cristallographie, Ampère qui découvrit les actions électro-dynamiques et le télégraphe électrique, Cauchy, qui fut le plus grand mathématicien de l'Europe, au jugement

de M. Fortoul, ministre de l'instruction publique (1).

11. — Elle est de Cauchy, cette belle page si souvent citée et que nous voulons citer encore : « Je suis chrétien; je crois à la divinité de Jésus-Christ, avec Copernic, Descartes, Newton, Leibnitz, Pascal, Fermat, Grimaldi, Euler, Boscowich, avec tous les grands astronomes, tous les grands physiciens, tous les grands géomètres des siècles passés. Je suis même catholique avec la plupart d'entre eux; et si l'on m'en demandait la raison, je la donnerais volontiers : on verrait que mes convictions sont le résultat non de préjugés de naissance, mais d'un examen approfondi. Je suis catholique sincère, comme l'ont été Corneille et Racine, La Bruyère, Bossuet, Bourdaloue, Fénelon; comme l'ont été et le sont encore un grand nombre des hommes les plus distingués de notre époque, de ceux qui ont fait le plus d'honneur à la science, à la philosophie, à la littérature, qui ont le plus honoré nos académies. Je partage les convictions profondes qu'ont manifestées par leurs paroles, par leurs actions, par leurs écrits, tant de savants de premier ordre, les Haüy, les Laënnec, les Ampère, les Coriolis; et si j'évite de nommer ceux qui restent, je puis dire du moins que j'aimais à retrouver toute la nobles-

1. Aug. Nicolas, Lodiel, *op. cit.*

se, toute la générosité de la foi chrétienne, dans le créateur de la cristallographie, et dans l'immortel auteur de l'électricité dynamique ».

Après les mathématiciens, voici venir les naturalistes, les physiciens, les princes de la science médicale : Jean-Baptiste Biot, que l'on vit bien des fois à Saint-Etienne-du-Mont recevoir la Sainte Communion des mains de son petit-fils, vicaire général de Beauvais; Becquerel, auteur d'un ouvrage intitulé : *Des forces physico-chimiques et de leur intervention dans les phénomènes naturels*, lequel, au témoignage de Fizeau, lui-même physicien illustre, « s'éteignit doucement au milieu des siens, avec la tranquillité de l'homme de bien et les immortelles espérances du chrétien »; J.-B. Dumas, célèbre par ses découvertes en chimie qui, après avoir reçu les derniers sacrements fit cette solennelle déclaration : « Je tiens à dire que j'ai toujours vécu en chrétien, et en bon catholique. Mes enfants savent, je leur ai souvent répété que c'est grâce à la Providence que j'ai pu mener à bonne fin mes travaux; ils trouveront dans mes papiers les derniers conseils où je les exhorte, pour vivre heureux, à vivre en paix avec Dieu »; Chevreul, un des plus grands chimistes du siècle dernier; Latreille, le créateur et le législateur de l'entomologie; les princes de la médecine : Laënnec, Cruveilhier, Récamier,

Nélaton; des physiologistes éminents, comme Claude Bernard, Pasteur qui découvrit le moyen de tuer le bacille de la rage; Le Verrier dont les savants calculs déterminèrent le point de l'espace où devait être Neptune, avant que cette planète ne fût découverte. Dans l'Observatoire national, dont il était directeur, ce savant astronome aimait à montrer deux objets : son grand réfracteur, télescope le plus parfait qui existât alors, et son crucifix, deux objets qui, dans sa pensée, étaient le symbole de deux choses étroitement unies : la science et la religion. A mentionner encore ces savants historiens: Paul Allard, Le Champagny, Ozanam, de Montalembert, Gorini; et ces hommes illustres par leurs recherches paléontologiques : Le Rougé, de Nadaillac, de Lapparent...

12. — Si quelques esprits supérieurs ont fait profession d'incrédulité, presque toujours ils ont été conduits à l'erreur par leurs passions : l'orgueil, l'envie, la haine, la volupté, l'ambition, l'intérêt personnel. Leur valeur morale ne soutient pas la comparaison avec la dignité de la vie des savants chrétiens. Ceux-ci sont fidèles à leurs convictions religieuses : on ne peut rien trouver dans leurs écrits qui puisse être tourné contre leur foi. Les écrivains et savants athées, au contraire, ont donné au monde le spectacle des plus fortes palinodies. Malgré leur aveugle-

ment et la honte de se rétracter, ils ont souvent avoué contre eux-mêmes la force de la vérité chrétienne. Les aveux des incrédules sont célèbres : les apologistes aiment à les recueillir et à démontrer par là, outre la versatilité du caractère des impies et la fragilité de leurs convictions, la puissance et l'excellence de l'enseignement de l'Eglise.

13. — Donc l'objection, dont nos ennemis font tant de cas et qu'ils tirent de l'impiété de quelques savants n'est spécieuse que pour les yeux distraits; elle disparaît quand on la fixe. Il n'y a pas de désaccord entre la science et la foi. Si l'Eglise impose la croyance aux dogmes, elle ne le fait pas au détriment de la raison; elle a condamné le fidéisme. Les preuves qui établissent l'existence de la révélation sont d'ordre rationnel. La foi aux dogmes qui font partie de la philosophie spiritualiste, donne une solidité inébranlable aux conclusions rationnelles et garantit la raison contre le retour possible de l'erreur qui trouve dans les passions une complicité perpétuelle. La foi aux dogmes d'essence surnaturelle et mystérieuse donne d'admirables connaissances nouvelles à la raison qui ne saurait les trouver et la préserve de la crédulité niaise aux ridicules mystères de la magie, de l'occultisme et de la maçonnerie, lesquels recrutent leurs adeptes dans le monde libre-penseur. D'ail-

leurs il y a une telle distance entre l'ordre des mystères révélés et les lois de la nature qu'on ne voit pas comment la foi à la Sainte Trinité et à la génération du Verbe, peut être un obstacle aux libres recherches des astronomes, des physiologistes, des chimistes et des physiciens. Et nous sommes persuadés que la foi de M. Branly, illustre savant catholique, ne l'a gêné en quoi que ce soit pour sa belle découverte de la télégraphie sans fil.

14. — Que si l'on allègue l'évolutionnisme, nous répondrons qu'il n'est qu'une hypothèse invraisemblable et qu'aucun texte de l'Ecriture, sagement interprété, n'a jamais été, ne sera jamais allégué contre aucune vérité scientifique. Du reste, l'évolutionnisme athée a définitivement disparu de la liste des objections contre l'enseignement de l'Eglise, depuis que son chef, Hæckel, le faux savant de Berlin, a scandaleusement révélé sa propre imposture. On sait que ce sectaire fut récemment convaincu d'avoir falsifié la photographie d'un squelette préhistorique humain, en ajoutant, à la partie inférieure de l'épine dorsale, plusieurs vertèbres qui n'existaient pas dans le fossile; et cela, pour démontrer l'origine simienne de l'homme. Ce pseudo savant et ses disciples sont jugés. On ne doit plus répondre à leurs mensonges et à leurs impostures.

Ce procédé scandaleux fait éclater d'une nouvelle lumière la vérité de la doctrine enseignée par l'Eglise.

Cette doctrine est admise par la majorité des plus vastes intelligences. L'Eglise sait la mettre, sans l'amoindrir, à la portée des plus humbles esprits. Elle est un foyer éclatant de vérités et de vertus. Depuis dix-neuf siècles, elle enseigne, elle moralise avec un zèle qui ne se lasse pas. Elle est une institutrice, une éducatrice sans égale. Le monde n'a rien produit qui lui soit comparable.

15. *Post-scriptum.* — Nous renvoyons la conclusion générale à la fin du chapitre sur la *Fécondité de l'Eglise pour tout bien.* A cette place aussi, nous examinerons sous un aspect nouveau le fameux arrêt de Cassation.

Et bornons-nous à ces quelques citations des manuels condamnés. M. Payot dit : « La croyance en une révélation présente de graves dangers; elle tend à rendre inutile le travail et la libre recherche. Aucune croyance sur Dieu, sur l'origine du monde et la destinée de l'homme n'est acceptée par ceux qui pensent. » MMmes Guiot et Mane : « Dans les rares écoles (au moyen âge), les enfants sont constamment fouettés ». MM. Gauthier et Deschamps : « Charlemagne mort, personne ne s'occupa plus d'instruire le peuple; ce n'est qu'au XVIe siècle qu'il

y eut des écoles paroissiales, où l'on apprenait à lire en latin. » N'ajoutons rien, et laissons à ces perles tout leur éclat!

CHAPITRE IV

INÉPUISABLE FÉCONDITÉ DE L'ÉGLISE POUR TOUT BIEN *(suite)*

Bienfaits de l'Église dans l'ordre social, envers la famille, envers les citoyens

SOMMAIRE. — 1. Réhabilitation de la femme par l'unité et l'indissolubilité du mariage. Lutte des Papes contre les rois débauchés. — 2. Honteuse complaisance des chefs de la réforme à l'égard des débauches royales. — 3. Protestation de Léon XIII contre la loi du divorce. — 4. Protection accordée par l'Eglise à l'enfant, dès avant sa naissance. Elle arrache l'enfant des mains de l'Etat pour le remettre entre les bras du père et de la mère. Retour actuel au paganisme sur ce point essentiel. — 5. Bienfaits de l'Eglise envers les serviteurs. Douce situation du serviteur dans la haute antiquité; ce qui est un démenti à l'évolutionnisme. La plaie hideuse de l'esclavage, dans les plus beaux siècles de la civilisation païenne. — 6. Le Verbe Eternel prend la forme d'esclave. Saint Paul recommande la douceur envers les esclaves. Réponse à une objection inepte de l'impiété. — 7. Ce que l'Eglise a fait, par ses conciles, pour adoucir le sort des esclaves. Ordres religieux fondés par l'Eglise pour le rachat des esclaves. — 8. Odieuse calomnie des protestants. Voltaire négrier. L'œuvre antiesclavagiste, fondée par Léon XIII et le Cardinal Lavigerie. — 9. Bienfaits donnés par l'Eglise au citoyen. Despotisme du pouvoir civil dans la société païenne. L'Etat-Dieu. Limite

imposée à l'Etat par Jésus-Christ : l'Eglise a fondé la liberté de conscience. — 10. Lutte acharnée de la tyrannie civile contre l'Eglise. — 11. La notion catholique de la loi favorise la liberté. Grandeur de ce bienfait dû à l'Eglise seule. — 12. Les protestants, exaltent le despotisme des princes. — 13. La notion révolutionnaire engendre la tyrannie. — 14. Calomnies des manuels contre l'Eglise. Abject servilisme des auteurs de ces mauvais livres.

1. — La première société est la famille, première en date, première aussi par l'origine, plus immédiatement divine. Les trois éléments constitutifs de la société familiale sont les époux, les enfants, les serviteurs, Voyons dans un tableau rapide quelle reconnaissance ils doivent tous à l'Eglise catholique.

Avant elle, la femme était plongée dans le plus profond avilissement. Le mari avait sur elle le droit de vie et de mort. La femme affranchie — car la femme-esclave ne pouvait contracter mariage — devenait, si elle était pauvre, presque nécessairement corrompue. La femme d'un rang inférieur servait de jouet à tous les caprices honteux de l'homme. La morale la plus sévère ne faisait nul reproche à celui qui la corrompait, ni à celui qui se laissait séduire par elle. La facilité extrême du divorce faisait du mariage des citoyens libres une sorte de prostitution légale.

Jésus-Christ replaca le mariage sur son antique fondement par ces paroles : « L'époux et

l'épouse ne feront qu'une même chair. Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare jamais. » Par la prédication de l'Evangile, l'Eglise fit évanouir pour toujours les préjugés contraires à la femme. Egale à l'homme par l'unité de l'origine et de la destinée et par la participation aux dons célestes, elle entrait dans la fraternité universelle. Considérée comme fille de Dieu, cohéritière de Jésus-Christ, elle devenait la noble compagne de l'homme et cessait d'être un vil instrument de plaisir.

Mais ces dogmes fondamentaux de la doctrine catholique n'eussent pas été longtemps efficaces par eux-mêmes, et la femme n'eût pas été réhabilitée pour longtemps, si l'Eglise et le Pontife romain qui s'est toujours réservé le jugement définitif des grandes causes matrimoniales, n'avaient entrepris une lutte implacable contre les princes de la terre pour maintenir l'unité et l'indissolubilité du mariage. L'Eglise opposa son inflexible autorité aux prétentions immorales des rois barbares, des fiers seigneurs féodaux qui s'efforçaient de briser les liens que la civilisation chrétienne leur imposait. Sans le Souverain Pontificat, les mauvais exemples des seigneurs et des rois auraient entraîné les autres classes sociales, et la femme européenne serait retombée dans l'état d'abjection où se trouve encore la femme chez les peuples musulmans,

chez les païens de l'Inde et de la Chine et chez les sauvages.

2. — Le protestantisme, très accommodant au dévergondage des princes, applaudit aux scandales de Henri VIII et se plia lâchement aux exigences du landgrave de Hesse-Cassel. Luther lui-même, dont la piété est célébrée dans les manuels primaires, disait dans son *Commentaire sur la Genèse :* « Quant à la question de savoir si plusieurs femmes sont permises, l'autorité des patriarches nous laisse dans une complète liberté. » En livrant aux passions la sainteté du mariage, les chefs de la Réforme travaillaient à établir la polygamie et ses hontes en Europe. Et si la société protestante ne suivit pas l'exemple de ses chefs, ce fut à l'honnêteté des individus qu'elle le dut et à l'impulsion que l'Eglise catholique avait imprimée dans les âmes depuis tant de siècles. Logiquement, la servilité de Luther vis-à-vis des princes débauchés, devait faire revivre partout la polygamie simultanée (1).

3. — Quant à la polygamie successive, au divorce pour l'appeler par son nom, l'histoire est remplie des luttes célèbres soutenues par l'Eglise contre les puissants de la terre, en faveur de leurs épouses, reines et princesses, qu'ils voulaient répudier. Partout, dans tous les siècles,

1. Balmès : Le protestantisme comparé au catholicisme, t. II.

l'Eglise se montra la gardienne vigilante et sévère de l'indissolubilité du mariage. Dernièrement encore, en 1884, avant que ne fût votée par les Chambres françaises la loi du divorce présentée à chaque législature par le juif Naquet, Léon XIII rappela la doctrine de l'Eglise dans l'Encyclique *Arcanum* et dans les graves déclarations adressées au président Grévy : « Outre que cette innovation du divorce est contraire au dogme catholique, elle a eu les résultats les plus tristes dans les pays non catholiques eux-mêmes, lesquels eurent à déplorer la division dans les familles, l'humiliation de la femme, le préjudice très grave des enfants, l'affaiblissement de la famille, l'aggravation de la corruption des mœurs. »

En maintenant contre les passions déchaînées la sainteté du mariage, l'Eglise procure au monde un inappréciable bienfait. Toutes les femmes honnêtes : épouses, mères, filles; tous les hommes honnêtes : époux, pères, fils, lui doivent, de ce chef, une reconnaissance éternelle.

4. — Après la femme, l'enfant, L'Eglise protège d'abord, sa naissance. Il faudrait lire dans Platon, au Ve livre de la *République*, les prescriptions immorales qui ordonnent, en des cas très nombreux, l'avortement et l'infanticide. Mais ouvrons les yeux et constatons autour de nous les déficits désastreux de la natalité, dans notre

société qui redevient païenne. L'Eglise ne cesse de rappeler que le plaisir n'est pas le but du mariage et de combattre l'économie sociale, basée sur le matérialisme, le rationalisme et l'incrédulité, laquelle n'aboutit qu'à la dépopulation volontaire. Sans l'Eglise, une multitude d'hommes ne verraient pas le jour ou ne naîtraient que pour mourir.

La loi antique ordonnait le meurtre des enfants mal conformés et faisait, de l'éducation et de l'instruction du jeune âge, l'œuvre des seuls esclaves. Qui pourrait décrire l'abandon cruel et immoral où les petits êtres étaient livrés? Le paganisme ne les élevait pas pour leur propre bonheur ou celui de leurs familles, mais pour l'Etat seul. Il considérait, contre le droit naturel, qu'ils appartenaient à l'Etat, comme à une masse appartiennent les atomes qui la composent. Le paganisme contemporain voudrait faire revivre ces théories avilissantes pour la diginté humaine. L'Eglise ne le permettra pas.

Jadis, elle tira l'enfance de l'abandon immoral où l'enfance était reléguée. Elle s'inspira de ces divines paroles : « En vérité, a dit le Maître, si vous ne devenez comme le petit enfant, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux... Malheur à celui qui scandalise un de ces petits! Je vous le déclare : leurs anges voient sans cesse la face de mon Père qui est dans les

Cieux. » De ces paroles admirables, l'Eglise a fait la règle de sa conduite. Elle apprit au monde la dignité infinie de la jeune âme qui vient d'être créée. Elle arracha l'enfant des rudes mains de l'Etat sans entrailles et sans cœur et le remit aux bras du père et de la mère. Elle apprit aux parents que leur premier devoir est de veiller à la formation intellectuelle et morale de leurs enfants, que l'exercice de ce devoir est le plus sacré de leurs droits, que si les nécessités de la vie ne leur permettent pas d'y pourvoir eux-mêmes, cependant l'Etat auquel ils les confient, n'a ici qu'une autorité subordonnée, que l'autorité primaire appartient à eux-mêmes, et qu'il leur est interdit de se désintéresser du contrôle nécessaire. Voilà ce que l'Eglise a toujours enseigné et ce qu'elle enseigne à l'heure présente avec une éloquence admirable. La tyrannie contemporaine veut exercer sur l'enfant une domination absolue pour le façonner à sa guise. Contre ce despotisme inhumain, l'Eglise adjure les pères et les mères de former des associations puissantes. Et par là elle sauve les droits fondés sur la nature et sur l'Evangile : la liberté inviolable des parents, la conscience des enfants, la dignité de la personne humaine. Elle rend ainsi à l'enfant, au père, à la mère, à la famille, à la société entière, un service éclatant dont l'excellence défie toute comparaison.

5. — Après l'enfant, le serviteur. Sous la loi patriarcale et sous la loi mosaïque, la situation du serviteur était fort honorable. Qu'on se souvienne des rapports entre Abraham et Eliézer et de la noble et délicate mission dont celui-ci fut chargé par son maître. Chez les Gentils, dans la haute antiquité dont le vieil Homère nous a conservé le tableau fidèle, le serviteur fait partie de la famille. Le bon Eumène est obéissant, respectueux, fidèle. On le traite avec une sincère affection et une douce familiarité. Mais tandis que, chez le peuple de Dieu, l'état du serviteur se maintient dans sa dignité primitive, il ne tarda pas à déchoir sous la gentilité, et, de décadence en décadence, disparut pour faire place à l'esclavage. Et ce fait est un argument sans réplique contre la théorie du progrès indéfini, chère aux évolutionnistes.

L'esclave n'est pas considéré comme un homme. On l'achète, on le vend, on le bat, on le tue, selon le plaisir ou le caprice du maître. Le portier est attaché par une chaîne au mur de sa loge, comme le chien dont la niche fait face à la sienne. Il ne possède aucun droit. Il n'y a pour lui ni mariage, ni famille, ni paternité, ni parenté, mais la seule liberté de la débauche. Il porte un collier comme un chien. « Tiens-moi bien; j'ai déserté, lit-on sur un collier d'esclave trouvé dans une fouille récente, et ramène-moi

à mon maître Linarius. » Sa vie ne se compte pas. Védius Poltion, ami d'Auguste, entretenait dans ses viviers des murènes d'une énorme grosseur, auxquelles il faisait jeter ses esclaves pour pâture. Le sénateur Flaminius fit mettre à mort un de ses esclaves sans autre motif que de procurer un spectacle nouveau à l'un de ses amis qui n'avait jamais vu mourir un homme.

Ces horreurs n'étaient pas considérées comme des excès, ni comme des abus, mais comme l'exercice du droit naturel lui-même. On n'entendait nulle protestation de la part de ces écrivains qui passaient leur vie à déclamer sur la morale. La législation civile autorisait tous ces crimes. Elle disait des esclaves : « Ils ne sont pas même des êtres vils; ce ne sont pas des hommes. » *Non tam viles quam nulli sunt* (1).

6. — Pour les racheter, le Verbe éternel descendit jusqu'à leur condition et prit la forme d'esclave. Il naquit aussi pauvre que le dernier des esclaves et fut crucifié comme le plus criminel des esclaves. En prêchant la fraternité universelle, il y avait compris expressément l'esclave. Il fait monter l'esclave jusqu'à la première place dans son estime et son amour.

« Les princes des nations dominent sur elles, dit-il, mais parmi vous, que celui qui voudra être le premier soit votre esclave et vous serve. Moi-

1. Franz de Champagny. Les Césars.

même, je ne suis pas venu pour être servi, mais pour servir. »

Dans l'œuvre de l'affranchissement des esclaves, l'Eglise commence par rappeler ses enseignements sur la dignité de l'homme. « Ne traitez pas mal vos esclaves, dit saint Paul, sachant que vous avez dans le ciel un maître commun devant lequel il n'y a point acception de personnes... Nous avons tous été baptisés dans le même esprit pour n'être tous qu'un même corps, que nous soyons libres ou esclaves. »

Oh! que l'impiété est inepte de faire un crime à l'Eglise de n'avoir pas affranchi tous les esclaves d'un seul coup! D'abord elle ne le pouvait pas, n'ayant aucune part du pouvoir civil, étant elle-même persécutée. Mais l'eût-elle pu, qu'elle se serait abstenue de le faire. Les esclaves étaient tellement dégradés, qu'on ne pouvait les rendre à la liberté sans préparation. Autrement, eût été déchaînée une anarchie universelle, dans laquelle la civilisation devait sombrer. Il fallait lutter contre les idées, les mœurs, les intérêts, les lois qui opposaient à l'affranchissement un obstacle invincible; il fallait procéder sans injustices, sans violences, sans bouleversements, avec une exquise prudence, une admirable modération (1).

1. Balmès. Le Protestantisme... T. I, ch. XVI.

7. — L'Eglise changea les idées, en prêchant l'égalité d'origine et de destinée pour tous les hommes. Elle changea les mœurs en admettant les pauvres esclaves et les nobles patriciens à la même table sainte, où tous recevaient le même pain sacré, en rendant les mêmes honneurs aux maîtres et aux esclaves qui avaient versé leur sang pour Jésus-Christ.

Après les persécutions, en face des rois barbares, convertis mais cruels, l'Eglise s'efforce par ses conciles d'adoucir le traitement des esclaves; elle lutte contre le droit atroce de vie et de mort, ouvre à ces infortunés les temples pour asiles inviolables, soumet les maîtres durs à la pénitence publique, déclare les esclaves aptes au mariage, bénit leur union, procure d'innombrables affranchissements. Pour racheter les esclaves, elle autorise les prêtres à vendre les vases sacrés; elle s'efforce de fermer les sources de l'esclavage, s'oppose à la cupidité des Juifs, toujours usuriers, qui réduisaient en servitude les débiteurs insolvables, facilite l'émancipation par cent moyens, notamment en admettant les esclaves dans les monastères et dans l'état ecclésiastique. C'est ainsi que, malgré le solide établissement qu'avait l'esclavage dans la société antique, malgré l'irruption des Barbares et tant de guerres qui multipliaient les esclaves, on vit la servitude diminuer rapidement parmi

les nations chrétiennes et finalement disparaître.

Non contente d'extirper cette plaie hideuse dans son sein, l'Eglise institue des Ordres religieux pour le rachat des captifs enlevés par les musulmans : les Trinitaires, fondés par saint Jean de Matha et saint Félix de Valois; l'Ordre de la Merci, fondé par saint Pierre Nolasque et saint Raymond de Pennafort.

8. — Qu'elle est donc injuste, l'accusation des Protestants qui reprochent à l'Eglise de sympathiser avec la servitude, d'avilir l'homme et d'usurper ses droits! C'est au prince de l'impiété moderne que doit s'adresser ce reproche : « Je me félicite avec vous, écrit Voltaire rééditant un antique sophisme sur l'esclavage, de l'heureux succès du navire le *Congo*, arrivé si à propos sur la côte d'Afrique, pour soustraire à la mort tant de malheureux nègres... Je me réjouis d'avoir fait une bonne affaire, en même temps qu'une bonne action. On nous reproche le commerce des noirs. Ce négoce démontre notre supériorité. Celui qui se donne un maître était né pour en avoir. »

Toujours les Papes s'opposèrent avec énergie à la rapacité des aventuriers européens, qui réduisaient les Indiens en esclavage pour cultiver leurs plantations. Ils ont toujours protesté contre la traite des nègres. Et récemment encore,

Léon XIII, établissait, avec le concours du cardinal Lavigerie, la ligue antiesclavagiste.

Gloire à l'Eglise qui a fait exécuter de si généreuses entreprises!

9. — Après la société familiale, vient la société civile. Ici se pose la très intéressante question des rapports entre le citoyen et l'Etat. Voyons quelle solution l'Eglise lui a donnée.

Nous avons les oreilles assourdies des déclamations révolutionnaires et protestantes, criant sous toutes les formes que l'Eglise enseigne une doctrine favorable au despotisme, accordant au pouvoir civil des droits excessifs, et restreignant injustement ou détruisant la liberté des peuples. Rien n'est plus injuste que cette accusation. La vérité est que l'Eglise catholique a fondé la liberté des citoyens, par sa théorie sur la liberté de conscience, fondement de toutes les autres libertés civiles, politiques et sociales.

Chez les peuples païens de l'antiquité et d'aujourd'hui, la société était tout et l'individu rien. On considérait la patrie comme une divinité qui inspirait à ses enfants toutes ses passions, toutes ses haines, tous ses préjugés. Il y avait identification absolue entre la puissance temporelle et la puissance spirituelle. Et lorsque la concentration du pouvoir fut complète, que la république romaine eut disparu et que toute l'autorité fut possédée par un seul homme, cet

homme ne tarda pas à être proclamé Dieu. L'apothéose des empereurs est le résultat logique et fatal, où menaient les idées antiques sur l'absolutisme du pouvoir civil.

Quand Jésus-Christ vint, il ne se posa pas en réformateur de la société temporelle; il déclara même que son royaume n'était pas de ce monde. Il prescrivit de rendre à César ce qui est à César; mais immédiatement, il ordonna de rendre à Dieu ce qui est à Dieu. A la puissance illimitée du pouvoir civil, le Rédempteur opposa une limite au delà de laquelle ce pouvoir n'a plus d'action. Cette distinction fondamentale entre la puissance temporelle et la puissance spirituelle, que l'Eglise ne cessa jamais et ne cessera jamais d'enseigner, est l'inébranlable fondement de la liberté de conscience (1).

Rien n'était plus nouveau que de distinguer Dieu de César, de limiter ce qu'on doit rendre à celui-ci par ce qu'on doit rendre à celui-là et, dans le conflit de deux obligations, de décréter que le devoir à Dieu l'emporte. Avant l'Eglise, la société civile cumulait tous les pouvoirs, elle s'arrogeait sur l'homme un droit absolu de vie et de mort au physique comme au moral. En face de ce despotisme, l'Eglise se posa comme un pouvoir totalement distinct, qui permettait, qui prescrivait même de désobéir à l'autorité

1. Aug. Nicolas, Balmès : *op. cit.*

civile dans tout ce qui était directement contraire à la société religieuse. Désormais, à côté du gouvernement chargé de veiller à la conservation des intérêts temporels des citoyens, se place un gouvernement chargé par Jésus-Christ de veiller aux intérêts spirituels et moraux des hommes. Grâce à la parole divine que nous venons de citer et à l'action perpétuelle de l'Eglise pour l'enseigner et la faire prévaloir, le chrétien a la liberté et le droit de posséder son âme, et à travers tous les assujettissements de sa condition sociale sur la terre, de pratiquer ses devoirs religieux indépendamment de César et sans avoir de comptes à rendre à César.

C'est de cette première liberté religieuse de l'esprit et de la conscience que sont sorties toutes les autres libertés des nations chrétiennes. M. Guizot, tout protestant qu'il est, le reconnaît formellement : « C'est dans l'unité des pouvoirs spirituels et temporels, dit-il, dans la confusion de l'autorité morale et de la force matérielle, que la tyrannie, qui paraît inhérente à la civilisation musulmane a pris naissance. Telle est la principale cause de l'état stationnaire où elle est tombée. Il en a été de même dans l'Inde; la société a continué de subsister, mais immobile et comme glacée. La séparation du spirituel et du temporel a été la source de la liberté de conscience la plus rigoureuse et la plus étendue. »

Ainsi, par l'établissement de son pouvoir spirituel, l'Eglise a relevé l'homme de son assujettissement absolu à l'Etat; en se distinguant de l'Etat, en assumant la tâche de gouverner les âmes, elle a donné aux âmes une dignité inconnue jusqu'alors et une valeur individuelle de liberté qu'ignoreront les sociétés non chrétiennes. On vit alors une multitude d'hommes obéissant aux lois du pouvoir spirituel distinct de l'Etat, obéissant aussi aux lois de l'Etat quand elles sont justes, mais résistant jusqu'à la mort quand elles sont injustes et qu'elles empiètent sur le domaine religieux, réservé à l'Eglise.

10. — Ce n'est pas sans une lutte acharnée que l'Etat se laissa déposséder de la suprématie absolue. Pendant trois siècles, il versa à flots le sang des chrétiens, parce qu'ils ne voulaient pas adorer César. Et quand l'Eglise eut acheté par la mort sanglante de ses martyrs le droit de se montrer au grand jour et de prendre, au milieu des sociétés civiles, la place qui revient à la société religieuse, la lutte continua sous une autre forme. Justement jalouse de sauvegarder son indépendance dans le domaine spirituel et de maintenir intactes et libres sa constitution et ses institutions, elle eut à soutenir les attaques ouvertes ou perfides des empereurs et des rois. Ceux-ci regrettaient toujours l'autocratie des Césars païens et ne négligèrent rien dans le cours

des siècles pour la reconquérir. L'histoire est remplie des luttes entre le spirituel et le temporel, entre le sacerdoce et l'empire. Au milieu d'innombrables vicissitudes, l'Eglise garda l'indépendance que lui avait donnée son Fondateur, et ses grands théologiens formulèrent sa doctrine sur l'obéissance au pouvoir civil, sur l'essence de la loi, et sur les limites qu'elle doit respecter avec une clarté, une force, une vérité, une originalité éblouissantes.

11. — La loi, dit saint Thomas, le plus grand de ses docteurs, est un ordre de la raison, promulguée par l'autorité légitime et ayant pour but le bien général de la société. Une loi partiale, qui favorise une classe au détriment des autres, n'est pas une loi et ne saurait obliger en conscience (1). On doit en dire autant d'une loi uniquement destinée à procurer le bien propre des législateurs et à satisfaire leurs passions. Une loi qui frappe d'ostracisme une partie des citoyens est sans valeur. Une loi qui ne va pas chercher ses inspirations dans les lumières de la raison, de la justice, qui méconnaît les droits de Dieu et empiète sur le domaine religieux, une loi qui supprime les associations qui ont pour but la prière ou l'enseignement, ou l'exercice de la charité, ne constitue pas une loi,

1. Chanoine Janvier. *Conférences de Notre-Dame.* 1re *Conférence:* LA LOI.

n'est qu'un acte de despotisme et une iniquité.

Une loi, enfin, pour être obligatoire en conscience et lier l'âme devant Dieu, doit avoir pour auteur celui ou ceux qui possèdent l'autorité. Et l'Eglise ne cesse de répéter, à la suite de l'apôtre saint Paul, que l'autorité humaine renferme un élément divin; elle est une délégation de l'autorité divine elle-même. Le chrétien n'obéit à la loi juste et bonne que parce qu'il y voit une volonté de Dieu transmise par les législateurs. Dieu seul peut enchaîner par un lien de conscience le libre vouloir de ses créatures raisonnables. L'Eglise enseigne qu'il y a une égalité ineffaçable et radicale entre tous les hommes; que si les uns commandent, si les autres obéissent, c'est uniquement parce que les premiers sont les délégués de Dieu, le fondateur, le véritable auteur de la société civile et que les autres voient dans la loi un ordre divin. César n'a pas le droit de commander à un seul homme, parce qu'il est plus puissant que lui et qu'il a sous ses ordres une armée; et sous le nom de César nous entendons non seulement le prince, mais la collectivité des législateurs.

Telle est, en résumé, la théorie du pouvoir que l'Eglise a reçue de son Fondateur, qu'elle a toujours enseignée et popularisée, et qu'elle enseignera toujours. De là viennent ses résistances irréductibles aux lois iniques. Rien n'est

plus beau, plus grand, plus vrai que cette doctrine : rien ne proclame plus éloquemment la haute dignité de l'âme humaine, rien ne favorise à ce degré la liberté de la conscience. Rien n'est plus directement opposé à la tyrannie et aux entreprises du despotisme, que ce despotisme soit exercé par un seul homme ou par un nombre plus ou moins considérable d'hommes.

Cette doctrine prêchée par l'Eglise est pour l'âme individuelle et pour la société un bienfait d'une incomparable grandeur : elle rend désormais impossible l'abjection qui caractérise le paganisme et les adorateurs de l'absolutisme royal ou populaire, lesquels sacrifient au vouloir césarien, leur âme, leur conscience, leur dignité, leur grandeur.

On voit, par ce rapide exposé, combien est honteuse l'ignorance de ceux qui accusent l'Eglise de favoriser le despotisme. Cette accusation retombe de tout son poids sur ses auteurs, dont les inspirations sont puisées dans les doctrines protestantes et révolutionnaires.

12. — Les Protestants, en se séparant de l'Eglise, en refusant à l'Eglise toute espèce de puissance, placèrent aux mains des princes la suprématie spirituelle et rétrogradèrent vers le paganisme, où se trouvent réunis et identifiés, le sceptre et le pontificat. De là vient le despotisme atroce de Henri VIII et d'Elisabeth. Si, dans

la suite, la constitution anglaise se montra plus libérale, ce fut par un effet de l'affaiblissement de l'autorité civile, en tout ce qui touche à la religion, et aussi à cause du progrès du catholicisme. Le despotisme russe, le despotisme musulman doivent leur force à la concentration du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel sur la tête de l'empereur. Et quand Louis XIV, parvenu au faîte de la gloire et de l'orgueil, songea à briser l'autorité du Pontife romain, il résuma ses visées dans cette despotique parole : « L'Etat, c'est moi! »

13. — La Constituante de 1793, par la fameuse Déclaration des droits de l'homme, s'insurgea contre la notion traditionnelle de l'origine du pouvoir et de la nature de la loi, telles que les grands théologiens catholiques les avaient formulées, d'après l'Evangile. Cette assemblée fit sienne la définition monstrueuse de Rousseau : « La loi est l'expression de la volonté générale. » C'était exclure de la loi l'élément rationnel, qui découle de Dieu, la Raison souveraine, la Sagesse incréée et l'infinie Justice. Désormais, la loi vient de la volonté seule et des passions déchaînées, lesquelles, n'étant plus dirigées par la raison, sont capricieuses et désordonnées. De là sont venus la Constitution civile du clergé, le schisme et les horreurs de la Convention, où règne une majorité de Césars débauchés, vo-

leurs et assassins. De là les lois oppressives qui décrètent la confiscation, le vol des biens ecclésiastiques, la dissolution des congrégations religieuses, en attendant d'autres attentats. Le droit naturel et divin est méconnu et foulé aux pieds. C'est un retour au paganisme et à l'ignoble tyrannie des empereurs romains. Par une nécessité logique inéluctable, l'Etat sans Dieu ne tarde pas à devenir l'Etat-Dieu, c'est-à-dire l'Etat exigeant, en faveur de son omnipotence usurpée, le sacrifice de la liberté et de la dignité humaines.

Contre ces criminelles prétentions, l'Eglise s'est toujours dressée et se dressera toujours. Elle redira, sans se lasser, la parole sainte : « Mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes. »

Elle ne permettra pas que la société actuelle se ravale au niveau des païens de l'époque néronienne, au niveau des Hindous, des Chinois et des Nègres. Son action inlassable sauvera, comme elle a fait jadis, la dignité du citoyen, la liberté de sa conscience. Elle maintiendra dans le monde cet incomparable trésor, qu'elle a apporté au monde et que le monde doit à elle seule.

14. — *Post-scriptum.* — Nous examinerons prochainement le grand rôle de l'Eglise dans les rapports des citoyens entre eux. Puis, après avoir réfuté les objections, nous établirons solidement

la conclusion qui se dégage de l'argument tiré de *la fécondité de l'Eglise* pour tout bien. A cette occasion, nous dirons un mot à la Cassation, qui ne perdra rien pour avoir attendu.

Voici maintenant quelques citations empruntées à M. Payot : « L'Eglise n'a pas condamné l'esclavage. — Un Français d'aujourd'hui est l'homme le plus libre du monde. — Le droit des pères pour l'enseignement religieux et moral des enfants n'existe pas; ce serait effroyable. — Tant que la loi n'a pas été abrogée; essayer de s'y soustraire, c'est être un ennemi social. — Le pouvoir doit être impitoyable pour imposer à tous *le respect de la légalité.* »

Tous les manuels tiennent un langage analogue.

Peut-on imaginer une théorie plus avilissante? Si elle devait prévaloir, elle ferait des Français un peuple d'esclaves. L'âme rachetée par le sang de Jésus-Christ, obligée en conscience d'obéir aux lois injustes! Quelle honte d'enseigner cela aux enfants! Et que les évêques ont eu raison de protester avec indignation contre ces théories déshonorantes! Quels plats valets du despotisme, quels cyniques césariens que ces auteurs de manuels!

A cette hideuse idolâtrie de la loi, prêchée par M. Payot, comparez cette réponse, contenue dans tous les catéchismes de France : « Il vaut

mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. » De quel côté est le mépris de la dignité humaine? De quel côté est le respect du citoyen et de sa liberté? Que tout honnête homme réponde.

CHAPITRE V

L'INÉPUISABLE FÉCONDITÉ DE L'ÉGLISE POUR TOUT BIEN *(suite)*

Bienfaits de l'Église dans l'ordre social envers les pauvres et les ouvriers

SOMMAIRE. — 1. Mépris de l'antiquité païenne pour le pauvre. Glorification de la pauvreté par Jésus-Christ. — 2. Dans l'Eglise naissante, charité privée envers les pauvres. Témoignage de Julien l'Apostat. — 3. La Bienfaisance publique créée par l'Eglise qui fonde les hôpitaux. Ordres religieux fondés pour le service des pauvres. — 4. Les princes protestants détruisent les hôpitaux et s'emparent de leurs biens. — 5. La Révolution vole les biens des nécessiteux. Détresse des pauvres. — 6. Actuellement les fonctionnaires de l'assistance publique absorbent 65 0/0 de l'argent des pauvres. Œuvres admirables fondées par l'Eglise. — 7. Congrégations hospitalières. — 8. Les ouvriers méprisés dans l'antiquité. Jésus-Christ réhabilite le travail manuel. — 9. Corporations ouvrières fondées sous le patronage de l'Eglise; immenses avantages pour les ouvriers. Quelques exemples intéressants. — 10. Au XVe siècle, les ouvriers gagnaient plus qu'aujourd'hui. Sages règlements des corporations. — 11. La Révolution abolit les corporations et s'empare de leurs biens. — 12. Esclavage du prolétariat, d'où vient le socialisme. — 13. Œuvres catholiques en faveur des ouvriers. — 14. L'encyclique « *Rerum novarum* ». Lutte de la bourgeoisie athée contre l'Eglise. Citation de Proudhon. — 15. Admirable mouvement social des catholiques. M. de Mun et son groupe. — 16. Un conseil bouffon, extrait du manuel de M. Payot.

1. — Nous avons maintenant à examiner les relations que les citoyens ont entre eux et ce que l'Eglise a fait pour réconcilier les classes sociales, qui deviennent si facilement hostiles : les pauvres et les riches, les patrons et les ouvriers.

Les pauvres, si nombreux dans la société antique, étaient encore plus malheureux que les esclaves; ceux-ci étaient au moins nourris et logés par leurs maîtres. Or, aucune institution du paganisme n'a été fondée par les ministres de la religion ni par les chefs du gouvernement dans le but de secourir les malades, les infirmes, les infortunés dénués de tout secours et réduits à mourir de faim. Bien plus, les moralistes les plus purs de l'antiquité, les Stoïciens, proclament que le sage ne doit pas compatir aux souffrances d'autrui. Selon cette philosophie, saturée d'orgueil et dépourvue de cœur, la compassion, la sympathie, la miséricorde ne sont pas des vertus, mais des faiblesses et presque des vices.

Jésus-Christ ne se contenta pas de relever les pauvres dans l'opinion publique, en naissant dans l'indigence et en recevant, pendant sa vie publique, les dons de la charité. Il ne néglige aucune occasion d'exalter les pauvres, qui deviennent la partie privilégiée de son royaume; il a des paroles sévères pour les riches,

leur défend de s'attacher à leurs richesses, leur commande le devoir de l'aumône; ceux qui veulent le suivre dans la vie parfaite sont obligés d'abord de vendre tous leurs biens et d'en donner le prix aux pauvres. La bienfaisance naturelle incline à compatir aux souffrances d'autrui et à les soulager. Le fondateur de l'Eglise élève cette vertu au-dessus d'elle-même, la dépouille de tout motif humain, et en fait une vertu divine : la charité. Aucun de ses disciples ne peut se contenter de faire l'aumône matérielle. Tout chrétien est obligé en conscience de rendre au pauvre le devoir de l'amour et de le traiter comme un frère.

2. — Dès son origine, l'Eglise applique cette loi de la fraternité. Ses premiers fidèles vendent leurs biens pour en mettre le prix au service des indigents.

Dans tous les nouveaux centres chrétiens, on s'occupe de soulager la pauvreté. A Rome, en pleine persécution, plus de *quinze cents* pauvres étaient inscrits sur les listes et secourus (1). Les fidèles de Rome allaient jusqu'en Syrie et en Arabie alléger les souffrances des chrétiens. Julien l'Apostat avoue cette admirable charité dans sa fameuse lettre à Arsace, grand-prêtre

1. Lodiel. *Nos raisons de croire,* livre excellent, où se trouvent beaucoup de faits et des citations parfaitement choisies et très probantes.

de l'Asie : « Si l'Hellénisme (le paganisme), dit-il, ne fait pas de progrès, la faute en est à ses disciples. Ne voyez-vous pas les moyens par lesquels s'est agrandie la secte impie des chrétiens, leur bienveillance avec les étrangers, leur soin d'ensevelir les morts? Elevez donc des hospices dans toutes les villes, pour que les pèlerins jouissent de notre assistance. Pour vous en donner le moyen, j'ai prescrit à la Galatie de fournir 30.000 muids de blé et 60.000 setiers de vin chaque année. Il est honteux de voir que pas un juif ne mendie, que les impies Galiléens, secourent non seulement leurs parents, mais même les nôtres, et qu'ainsi nos proches semblent abandonnés par nous qui devons les secourir. Instruisez les Hellènes à faire des collectes dans ce but... » Julien voulait imiter les œuvres chrétiennes. Mais que faire avec les ressources administratives, fournies par les contribuables, si la charité n'est pas dans le cœur? Les paroles de l'Apostat restèrent sans écho et sa tentative échoua misérablement.

3. — L'Eglise, au contraire, dès qu'elle fut libre, organisa des œuvres admirables en faveur des nécessiteux. Enorme était la difficulté d'établir un vaste système de bienfaisance qui offrît incessamment des secours aux enfants abandonnés, aux vieillards invalides, aux malades,

aux pauvres incapables de vivre de leur travail. Car la charité ne pouvait être laissée aux initiatives individuelles. Il fallait la réaliser dans des institutions permanentes, qui en assureraient la solidité et la durée. L'Eglise créa donc la bienfaisance publique. Dans chaque ville, à côté de l'évêque, un vaste bâtiment fut ouvert aux voyageurs; puis au corps du bâtiment on ajouta plusieurs ailes, réservées aux malades, aux enfants, aux vieillards. Chacun eut, sous une administration spéciale, sa population d'affligés et d'infirmiers. De très grandes dames y rendaient les plus humbles services aux pauvres et aux infirmes. L'impératrice Flaccille, femme de Théodose, soignait elle-même les malades : elle allait dans les hôpitaux servir les pauvres, coupait leur pain, lavait leurs verres comme une simple servante. Combien de reines ont suivi cet exemple! Citons les saintes Marguerite d'Ecosse, Elisabeth de Hongrie, Elisabeth de Portugal, etc., etc.

Au moyen âge, chaque ville d'Occident possédait son hospice, son hôtel-Dieu, vaste parfois comme un palais. Avant la Révolution, la France comptait *sept cents* hôpitaux considérables, dont le revenu était de *quarante* millions. La plupart des grands hospices que possède aujourd'hui la France ont été fondés par l'Eglise.

Pour le service de ces hôtels-Dieu, l'Eglise institue des ordres religieux : l'ordre de Saint-Lazare pour les lépreux, les Somasques pour les enfants abandonnés, les Hospitaliers de Saint-Jean de Dieu pour les aliénés, les Clercs de Saint-Camille pour les malades et les infirmes. Qui pourrait compter les fondations de saint Vincent de Paul et les confréries de charité! Outre ses religieuses qui sont 25.000, il y a les Filles de la Sagesse, du B. de Montfort, les Sœurs de Saint-Charles, les Sœurs de Saint-Paul de Chartres, etc., etc., La plume se fatigue et l'espace manque pour dire seulement le principal.

4. — En face des miracles de charité, opérés par l'Eglise, voyons ce que faisaient le Protestantisme et la Révolution. Les princes luthériens d'Allemagne et Henri VIII d'Angleterre détruisirent les congrégations religieuses et s'emparèrent des hôpitaux et de leurs biens. La cruauté fit place à la charité dans ces cœurs sans pitié (1). Une loi portée par Henri VIII condamnait les pauvres invalides à être mis dans les fers et fouettés, les valides à être attachés à la queue d'une charrette. En 1535, on renchérit sur ces peines; à la première récidive, les mendiants auraient l'oreille droite coupée; à la deuxième, ils seraient mis à mort. Le paupé-

1. Mgr Delassus : *Vérités sociales et erreurs démocratiques*. ch. VIII. *Ce que la charité chrétienne est devenue aux mains de l'hérésie et du philosophisme.*

risme ne cessait de s'étendre. Elisabeth se vit obligée d'établir la taxe des pauvres, tant la charité était exilée du cœur de ces réformés.

En Allemagne, les choses n'allaient pas mieux, à la suite des prédications de Luther. Il faut lire dans le deuxième volume de Janssen : *l'Allemagne et la Réforme*, les suites de cette Réforme, au point de vue social. Parmi les contemporains dont il apporte le témoignage sur l'extrême misère dans laquelle le peuple était tombé, qu'il suffise de redire ce cri de Cochlœns : « Quand verrons-nous relevés tous les châteaux, ces couvents, ces églises, ces villages qui, en un si court espace de temps, ont été saccagés, incendiés ? Et qui donc a gagné à ces ruines ? Les lansquenets et les reîtres... Que de veuves, d'orphelins, de vieillards, d'infirmes tombés dans une horrible détresse ! Une telle misère attendrirait une pierre ! » Et pourtant les choses devaient aller encore en empirant. En 1537, Luther, ce moine *si pieux*, disent les manuels scolaires, osa proposer aux princes allemands, qui s'étaient emparés des biens d'Eglise, de rétablir l'esclavage.

5. — Au tour de la Révolution maintenant. Voici des faits, des dates, des chiffres : le 12 juillet 1793, la Convention porta le décret suivant : « L'actif des hôpitaux, maisons de secours, hospices, bureaux des pauvres et autres établisse-

ments de bienfaisance fait partie des propriétés nationales. » Le fisc s'empara donc non seulement des immeubles, mais des espèces sonnantes trouvées dans les caisses. Il n'y laissa pas un rouge liard. Incroyable alors fut la détresse des hôpitaux. Les administrateurs de Douai écrivent au gouvernement: « Envoyez-nous donc du numéraire! » Les pauvres meurent de faim. La situation est affreuse dans les hospices de Mézières, d'Ussel, de Chambéry, de Dax, de Châteauroux, de Bordeaux, de Marseille, de Paris, etc., de partout. « *Tout*, oui *tout* nous manque dans nos hospices », écrit-on de Bordeaux au Conseil des Cinq-Cents. Partout le gouvernement devait des mois d'arrérages aux nourrices de ces petits être qu'on nommait avec emphase les *enfants de la patrie.* Ces orphelins périssaient presque tous. Sur 3.122 enfants portés à l'hospice des Enfants-Trouvés à Paris, en l'an IV, il n'en survivait que 215 au bout de l'année. A Marseille, 18 sur 618; à Toulon, 3 sur 104. Les hospices durent vendre la plus grande partie de leurs biens; ils furent achetés à vil prix et payés avec des assignats. Mais par qui donc? par les bourgeois jacobins, par les conventionnels et leurs électeurs influents. Oh! que les manuels primaires ont raison de vanter les bienfaits de la Révolution et des révolutionnaires envers les malheureux! (1).

1. Mgr Delassus, *loco. cit.*

6. — Nous n'avons pas à dire comment et avec quelles ressources fut réorganisée la bienfaisance publique officielle, quand prit fin l'orgie spoliatrice et sanglante; contentons-nous de cette simple remarque : d'après une statistique récente, pour payer les fonctionnaires de cette administration et les directeurs des divers services, dont le chef touche un traitement de prince, 65 % des sommes destinées aux pauvres sont absolument nécessaires; les pauvres ont le reste, soit 35 %. Les finances de l'Assistance publique, avant la Révolution, étaient gérées d'autre manière par l'Eglise.

L'Eglise, maintenant exclue de la charité officielle, loin d'abandonner les malheureux, s'y dévoue avec une ardeur nouvelle. Elle s'ingénie à créer et à organiser des œuvres qui s'adaptent parfaitement aux multiples misères du temps; sous son inspiration, Ozanam fonde avec un petit nombre d'étudiants les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, qui associent les hommes du monde sous la bannière de la charité. Cette société-mère, qui donna naissance à toute une famille d'œuvres charitables et religieuses, ne se borne pas à l'aumône matérielle, elle a grand souci du bien spirituel du pauvre. Préservation morale de l'enfance, protection des ouvriers, bénédiction religieuse du mariage... elle met en tête de ses préoccupations le

soin de l'âme des pauvres. Elle ne néglige pas le corps; elle donne de l'argent pour les loyers, des vêtements, des bons de pain, de viande, de légumes, des remèdes pour les malades, un léger superflu pour les vieillards. C'est elle qui, la première, a organisé les soupes populaires et les fourneaux économiques. Elle ne dépense pas un sou en frais d'administration. Ce sont les confrères eux-mêmes, des laïcs, gens du monde, des gens plus modestes, petits commerçants, ouvriers aisés, qui exécutent le service, ceignent le tablier de cuisine, font les emplettes dans les magasins et portent les souliers et les vêtements à domicile, pénétrant dans les taudis, grimpant aux mansardes, offrant le don qui vient de la bourse et la bonne parole qui sort du cœur. En 1900, le nombre des conférences répandues sur le globe s'élève au chiffre de 5.000, comprenant 100.000 membres. Le compte des recettes, en 1898, donne la somme de 13.318.052 francs; le compte des dépenses est supérieur. On ne fait pas d'économies dans cette société-là. Les dames laïques de charité, associées sous le patronage de Saint-Vincent-de-Paul, sont renommées par leur ardeur, leur générosité, leur piété. Rien qu'à Paris, ces nobles femmes ont distribué, en 1899, 469.567 bons d'aliments. Et qui pourra compter les autres œuvres? Dames des pauvres, patronnesses,

catéchistes, mères des orphelins, soutiens des infirmes, consolatrices des affligés, chœur des saintes veuves, des épouses et des filles chrétiennes, etc., etc. (1).

Oh! que l'Eglise catholique est donc bonne d'inspirer tant et de si beaux dévouements!

7. — Et les congrégations hospitalières? qui pourra les compter? Elles sont trop! Il y en a des milliers, elles sont répandues sur tous les points de la France. A ces foyers de charité, accourent des centaines de milliers de malheureux, qui, sans elles, mourraient de faim. Nous ne pouvons nous dispenser de mentionner spécialement les *Petites Sœurs des Pauvres*, qui nourrissent chaque jour en France *quinze mille* vieillards, et les *Petites Sœurs de l'Assomption*, consacrées exclusivement aux malades pauvres, ne soignant pas les riches, n'acceptant aucune rétribution. Au chevet du pauvre, nuit et jour, elles rangent le ménage, s'occupent des enfants!... Au moment où nous traçons ces lignes, vendredi 9 septembre 1910, les Petites Sœurs de l'Assomption sont citées à comparaître devant le tribunal correctionnel de Saint-Etienne, parce qu'elles commettent le crime de continuer dans cette ville leur œuvre d'abnégation et de charité. A l'heure actuelle, l'impiété

1. Mgr Baunard. *Un siècle de l'Eglise de France*, ch. XIII. *La charité.*

prépare, contre les institutions de la charité catholique, une loi de tyrannie et de vol. Il y a donc encore des liquidateurs insuffisamment nantis. Oh! cette solidarité républicaine!...

8. — La Révolution, *cette grande bienfaitrice du peuple*, ânonnent les manuels primaires, ne s'est pas contentée de voler les pauvres; elle a aussi liquidé, c'est-à-dire volé les ouvriers. C'est même par cette spoliation qu'elle commença son œuvre d'escroquerie contre les classes populaires.

Le travail manuel était méprisé dans l'antiquité; on le réservait aux seuls esclaves. Le Verbe Incarné le réhabilita; son père adoptif, saint Joseph, était charpentier. Lui-même travailla pendant trente ans dans l'atelier de Nazareth, et l'on montrait, dans la primitive Eglise, dit Bossuet, les charrues que les mains divines avaient fabriquées.

Entrant dans la voie tracée par le Maître, l'Eglise donna d'innombrables preuves de son amour pour les travailleurs. Nos adversaires ne cessent de répéter qu'elle est opposée à l'ouvrier manuel et que toutes ses sympathies vont aux riches. Ils n'ont que trop réussi à ameuter contre la religion catholique les haines et les passions du peuple. Examinons, à la lumière des faits, la valeur de ces allégations.

9. — Aussitôt qu'elle fut libre, l'Eglise s'était

occupée de réunir en associations puissantes et protectrices les ouvriers et les patrons. Ces sociétés constituaient ce qu'on appelle aujourd'hui des syndicats, mais avec des droits et des attributions beaucoup plus larges. Elles étaient des personnalités civiles, avaient le droit de posséder des immeubles et des capitaux, de recevoir des dons et des legs, outre les cotisations versées par leurs membres. Ces associations, instituées sous le patronage de l'Eglise, protégées par l'Eglise, assuraient à leurs membres, par la mutualité corporative, une multitude de bienfaits. Voici quelques règlements en vigueur à Bordeaux, il y a quatre cents ans.

Dans la corporation des maçons, non seulement les membres étaient secourus, mais quand un maçon venait à mourir, ses enfants étaient élevés aux frais de la caisse commune.

Dans la corporation des imprimeurs et des libraires, chaque imprimeur ou maître-libraire versait tous les mois deux sous à la caisse commune (1). Ces deux sous représentaient, en monnaie actuelle, environ 3 fr. 20. Chaque ouvrier versait deux liards. Ces fonds constituaient une vraie caisse de retraites destinée à subvenir aux besoins des confrères malades, vieux ou infirmes. Chez les menuisiers, l'ouvrier sans ouvra-

1. Ouvrage cité par la *Semaine religieuse* de Cambrai dont le directeur est Mgr Delassus.

ge était secouru pendant la période de chômage. Chez les chaussetiers, en temps de maladie, le maître ou le compagnon recevait quinze sous, soit 24 francs en monnaie actuelle, par semaine. Quand les secours de la corporation ne suffisaient pas, l'Etat ou la commune intervenaient. A Bordeaux, les vieux ouvriers sans moyen d'existence étaient logés, nourris et soignés aux frais de la ville, qui avait un receveur général de l'aumône. Des prud'hommes et des demoiselles recueillaient dans toute la région, des offrandes volontaires en argent et en nature. Les règlements étaient rédigés et votés par les patrons et les ouvriers de chaque groupe. La charte d'une corporation ouvrière, fonctionnant à Villedieu-les Poêles, en Basse-Normandie, il y a six cents ans, fut améliorée de siècle en siècle et soumise à la sanction des rois, Charles VI, Charles VII et Louis XI. Ces rois, conformément aux principes monarchiques, se contentèrent d'homologuer par lettres patentes et de sceller de leur grand sceau de cire verte les lois délibérées par les maîtres et les ouvriers de chaque métier. Dans ces temps barbares, où le moyen âge — comme jargonnent les manuels primaires — couvrait notre pays de ténèbres, les gouvernements monarchiques, au lieu de confier, comme de nos jours, à une cohue d'avocats, de médecins, d'avoués, de vété-

rinaires et de limonadiers la confection des lois, bornaient leur pouvoir à l'enregistrement des textes rédigés par les corporations intéressées.

Dans ces règlements minutieux, tout est prévu : la limitation des heures de travail et la participation proportionnelle des patrons et des ouvriers à l'entretien d'une bourse commune. Celle-ci était destinée à subvenir non seulement aux besoins et aux maux qu'occasionnaient l'âge, la maladie ou la misère, mais encore à la protection des enfants, à la nourriture des orphelins, enfin à la dotation des jeunes filles et des veuves.

10. — Au XVe siècle, les ouvriers gagnaient plus qu'aujourd'hui. Ils ne travaillaient que 250 jours par an, et la moyenne de leurs salaires oscillait entre 800 et 1.200 francs. De nos jours, alors que la valeur de l'argent est bien moindre, que sa capacité d'achat a considérablement diminué, pour 360 jours de travail, la moyenne du salaire annuel est de 1.020 francs. Jadis les mineurs quittaient pendant de longs mois leurs noires et froides galeries, pour vivre de la bonne vie des champs; ils faisaient leur fenaison et leur vendange. Leur salaire était deux fois plus élevé que le salaire actuel, et en outre ils étaient nourris, logés, habillés, éclairés. Nous apprenons ces choses intéressantes dans le *Livre de comptabilité* des mines que Jacques Cœur

possédait dans le Lyonnais et le Beaujolais. Le livre des *Métiers* d'Etienne Boileau nous montre de quelle sollicitude on entourait, du temps de saint Louis, la femme obligée de vivre de son travail, les précautions que l'on prenait pour lui épargner tout effort qui aurait pu compromettre sa santé.

Répétons-le encore, ces corporations avaient été fondées sous le patronage de l'Eglise qui les bénissait et les aimait; ces règlements, empreints de tant de charité fraternelle, étaient la mise en acte de l'esprit chrétien, dont l'Eglise est la source. On ne travaillait jamais le dimanche; il y avait en outre chaque année trente-huit fêtes chômées... L'ouvrier se reposait, allait à l'église, priait et chantait de tout son cœur; le reste du jour, on se réjouissait en famille. Chaque métier avait sa bannière religieuse où était peinte l'image du protecteur céleste de la corporation. Sa fête annuelle était solennellement célébrée à l'église paroissiale par des cérémonies pompeuses et au foyer par des réjouissances dont faisaient souvent les frais les dons des patrons de la terre, heureux de mettre leur industrie sous la protection du patron du ciel.

Voilà ce que l'histoire vraie, et non pas l'histoire calomniatrice et niaise des manuels primaires, nous apprend sur les bienfaits répandus par l'Eglise sur les travailleurs.

11. — Qui donc a changé cet état de choses? L'histoire vraie va nous l'apprendre. Le 24 juin 1791, l'Assemblée Constituante décréta, sur la motion de Chapelier, « la dissolution des corporations, confréries, maîtrises, jurandes, et la spoliation de leurs biens, qui devenaient propriétés nationales ».

Par cette loi infâme, les ouvriers ont été dépouillés des biens, meubles et immeubles et des capitaux que leurs pères avaient économisés pendant tant de siècles et qui appartenaient à leurs descendants. Sans cette loi de vol, les travailleurs de France auraient depuis longtemps une bonne retraite dans la vieillesse, des allocations largement suffisantes en cas de maladie et de chômage, et des secours pour leurs autres besoins. Les bourgeois de la Constituante ne l'ont pas voulu. Le jour où fut votée la spoliation des anciens syndicats est fatal, entre tous, pour la classe ouvrière. Ce jour de malheur a vu rétablir, contre les travailleurs, l'antique esclavage. C'est Léon XIII lui-même qui porte ce jugement au début de l'Encyclique *Rerum novarum*. « Le dernier siècle, dit-il, a détruit sans rien leur substituer les corporations anciennes qui étaient pour les ouvriers une protection... Peu à peu, isolés et sans défense, ceux-ci se sont vus avec le temps livrés à la merci de maîtres inhumains et à la cupidité d'une concurrence effrénée. Une

usure dévorante est venue ajouter encore au mal. Condamnée à plusieurs reprises par le jugement de l'Eglise, elle n'a cessé d'être pratiquée sous une autre forme par des hommes avides de gain et d'une insatiable cupidité. A tout cela, il faut ajouter le monopole du travail et des effets de commerce, devenu le partage d'un petit nombre de riches et d'opulents, qui imposent un joug presque SERVILE, à l'infinie multitude des prolétaires ».

12. — La loi du 24 juin 1791 interdit et punit toute coalition entre ouvriers, quelque juste que soit la grève, tandis que la coalition des patrons est punie seulement dans le cas où elle aurait pour but une baisse concertée des salaires. Les progrès de l'industrie après 1830, agglomèrent autour de machines puissantes des légions d'ouvriers. Les usines se multiplient; les villes triplent, quintuplent leur population; l'industrie, enivrée de ses succès, ne demande que des bras, et ne cherche que le profit. Les ouvriers isolés sont obligés d'accepter les conditions qu'on leur impose; c'est alors que naît le fléau du travail des femmes, des filles, des petits enfants, rassemblés dans des salles immenses et mêlés aux jeunes gens et aux hommes et travaillant sans relâche le jour et la nuit. Le patron, libre-penseur toujours, ne s'inquiète pas de la religion, ni des mœurs, ni des âmes.

Son usine ne s'arrête jamais, on ne connaît plus le dimanche. Il ne pense qu'à lutter contre la concurrence et à édifier sa propre fortune. C'est l'âge d'or de l'exploitation patronale. Louis Veuillot, dans les *Libres-Penseurs*, a gravé au burin le portrait de l'industriel-type de cette époque, le célèbre Pigeot, qui exige de ses esclaves le travail le plus dur sans relâche, sans repos dominical, donne à ses ouvriers des leçons d'impiété et exige d'eux, sous peine de renvoi immédiat, qu'ils lui livrent leurs filles.

De là est né le socialisme. Les ouvriers exploités avaient perdu leur croyance et leurs pratiques religieuses, sous l'influence des détestables exemples et des leçons positives d'impiété qu'ils recevaient de leurs maîtres. Alors, par une logique inexorable, ils écoutèrent les meneurs socialistes qui rêvaient un nouvel état social, où toutes les conditions étant nivelées, les bénéfices de l'industrie seraient également partagés entre tous, les usines appartiendraient à la collectivité, et tous, ouvriers aussi bien que patrons, auraient une part égale de richesses et de jouissances. La dégradation morale de l'esclave antique est impossible depuis le christianisme, qui prêche l'égalité de tous les hommes quant à l'origine divine et à la destinée éternelle. La doctrine de l'Eglise sur la nécessité des distinctions sociales et les admirables

compensations que le pauvre trouve dans la pratique de la religion et dans le dévouement du patron chrétien, n'eurent plus d'efficacité sur l'immense majorité des travailleurs. Ceux-ci ne croyaient plus. On avait discrédité à leurs yeux l'enseignement catholique, on leur avait dit que la vie future n'est qu'une chimère. Ils tirèrent cette conclusion : Nous ne voulons plus être immolés à l'égoïsme d'un petit nombre de maîtres; nous avons droit à une part de bonheur et nous l'aurons, à tout prix, fallût-il pour cela bouleverser la société entière.

13. — Heureusement, l'Eglise catholique est toujours là, attentive aux justes plaintes des infortunés et toujours disposée à venir à leur secours. Elle inspira aux patrons chrétiens la résolution de se réunir, de se concerter sous le regard de Dieu pour l'amélioration religieuse, morale, économique, professionnelle de l'ouvrier. Le travail du dimanche fut supprimé, ou du moins considérablement réduit, là où il ne peut être supprimé entièrement. Les sexes furent séparés dans les ateliers. Le prêtre entra dans les salles pour y faire le catéchisme aux enfants, des conférences aux hommes. Des écoles ménagères, dirigées par des religieuses, complétèrent utilement l'enseignement primaire. Avec l'amélioration morale et religieuse de l'ouvrier chrétien, les patrons chrétiens pourvurent

aussi à l'amélioration de sa vie matérielle. Logements à prix réduits, assurances contre les accidents du travail, société de coopération, d'épargne, de consommation, caisse de retraites pour la vieillesse, crèches, orphelinats, médecins gratuits, écoles professionnelles, etc., voilà quelques-unes des œuvres fondées par les patrons chrétiens sous l'inspiration de l'Eglise catholique (1).

14. — Outre cette action indirecte, l'Eglise intervint officiellement. Avant d'être élevé au Souverain Pontificat, l'évêque de Pérouse, Joachim Pecci, avait dénoncé le crime des patrons cupides et inhumains et proclamé la nécessité d'une législation qui mît fin à ce système. Dans l'Encyclique *Rerum novarum*, Léon XIII traça les règles de l'ordre social chrétien et montra quel souci prend l'Eglise d'améliorer le sort des ouvriers. Il condamna le socialisme et établit la légitimité de la propriété. Il rappelle le devoir de l'aumône et insiste avec une grande force sur les devoirs de justice vis-à-vis du travailleur; il énumère les réformes urgentes : donner à l'ouvrier le juste salaire, limiter les heures de travail, respecter la délicatesse de l'enfant, ménager les forces de la femme, assurer à tous le repos du dimanche, établir des associations en-

1. Mgr Baunard. *Un siècle de l'Eglise de France,* ch. XVI. *Crise politique et sociale.*

tre ouvriers seuls ou entre patrons et ouvriers, revenir surtout à la religion et à la protection de ses lois, la question sociale étant avant tout une question morale. C'était la ruine des pratiques exécrables qu'avait mises en vogue l'économie libérale de la bourgeoisie antichrétienne, laquelle avait arraché à Proudhon cet aveu : « Oh! combien le catholicisme nous a surpassés tous, saint-simoniens, républicains, universitaires, dans la connaissance de l'homme et de la société! L'homme, que la religion a formé, obtient ce qui suffit à sa destinée terrestre et ne peut jamais devenir un embarras pour le gouvernement. O religion bien-aimée! faut-il qu'une bourgeoisie qui a tant besoin de toi te méconnaisse ainsi! »

Ces paroles, prononcées il y a plus de soixante ans, doivent être redites aujourd'hui. La bourgeoisie qui domine actuellement en France est de plus en plus hostile à l'Eglise catholique. Pour conjurer la révolution sociale qui devient de plus en plus menaçante, les bourgeois sectaires ne connaissent qu'un moyen : attaquer, ruiner, dépouiller l'Eglise; ils continuent à donner des leçons d'impiété aux travailleurs, ils bafouent et ridiculisent les dogmes d'où découle la fraternité des hommes; ils osent même ce que ne firent pas les impies du XVIIIe siècle, ils tournent en ridicule la morale prêchée par l'Eglise, qui se résume dans la grande loi de

la charité, de l'amour pour tous les hommes, sous ce fallacieux prétexte que la charité se confond avec l'aumône matérielle, ce qui est faux, comme si la charité, telle que l'Eglise l'enseigne et la pratique, ne comprenait pas toutes les vertus et en premier lieu la justice.

15. — A la suite de l'admirable encyclique de Léon XIII, évêques, prêtres, religieux catholiques de toutes les conditions s'appliquèrent avec un admirable dévouement à de multiples œuvres de justice et de charité sociales. Ils fondèrent des syndicats professionnels sur tous les points du monde, des caisses d'assurances, des mutualités pour toutes les catégories de travailleurs; ils s'appliquent à fournir à l'ouvrier, outre le logement, la nourriture, le vêtement pour lui-même et pour les siens, la possibilité de l'épargne. On a vu des princes de l'Eglise intervenir dans des grèves ruineuses pour tous et pacifier des conflits qui menaçaient de s'éterniser.

Contre les erreurs du socialisme, qui se fonde sur la jouissance matérielle et ravale l'homme au niveau de la bête, elle continue d'enseigner, avec une ardeur d'apostolat qui ne se lasse pas, les grandes vérités si consolantes à tous, et surtout à ceux qui souffrent et peinent, sur la dignité de l'âme, la nécessité de la lutte contre les passions, la fraternité en Jésus-Christ,

la fragilité des biens du monde, la destinée éternelle de l'homme. Elle continue non seulement à donner à l'esprit, au cœur, au corps tous les trésors dont son âme est remplie pour assurer à tous les hommes, riches et pauvres, ce qui peut les rendre heureux, autant que le bonheur est possible sur la terre; mais elle se donne elle-même, en inspirant des dévouements sublimes à toute une armée courageuse et vaillante de prêtres, de religieux, de laïcs qui suivent à la lettre son mot d'ordre : paix et amour. Ils ne se laissent décourager par aucune calomnie, par aucune persécution. Si leurs œuvres sont condamnées sous une forme par les tribunaux, exécuteurs fidèles d'une légalité hostile, ils s'empressent de les rétablir sous une autre forme, et toujours poursuivent le même but de bienfaisance et de dévouement. Ils ne s'attendent pas à la reconnaissance; ils n'ambitionnent pas les suffrages populaires; ils ne sont mus que par une seule passion, mais dont la force est surhumaine : la charité pour les hommes, l'amour pur, parfait, désintéressé, et suivent à la lettre le précepte divin : Aimez-vous les uns les autres, comme moi-même je vous ai aimés.

Qu'il nous soit permis de citer ici les noms de quelques-uns de ces grands chrétiens. Dans le domaine des œuvres de bienfaisance : Ar-

mand de Melun, Adolphe Baudon, de Lambel; et dans le domaine des œuvres sociales, les unes et les autres, issues de la charité catholique, les patrons chrétiens, Léon Harmel, le comte Albert de Mun, fondateur des cercles d'ouvriers, orateur infatigable à la Chambre, ardent promoteur des réformes sociales. Si les députés catholiques avaient été écoutés, il y a trente ans qu'eût été votée la loi des retraites ouvrières, qui seraient, par le moyen des corporations, très largement suffisantes et ne s'abaisseraient pas au taux ridicule de trente-cinq centimes par jour, obtenus à l'âge de soixante-cinq ans. Honneur à ces grands hommes! C'est un devoir très doux à l'apologiste de rappeler leur vie et leurs œuvres, pour fortifier la preuve historique de la divinité de l'Eglise. Il n'est pas sur cette terre de gloire comparable à celle-là. Nous sommes heureux de leur rendre cet hommage et nous ressentons pour ces nobles âmes un sentiment complexe et profond, où se mêlent sans se confondre l'admiration, la reconnaissance et la surnaturelle charité.

16. — *Post-scriptum.* — Une simple citation empruntée à M. Payot. La basse mentalité de quelques-uns des autres auteurs ne leur permet pas de s'élever à une idée générale, quelque simple qu'elle soit. M. Payot, au contraire, est

professeur de philosophie. Eh bien! croirait-on que ce sectaire ne dit rien des innombrables œuvres dues, dans tous les siècles et surtout dans le nôtre, à la charité catholique? Croirait-on qu'il n'en dit pas un mot dans le chapitre intitulé : *Devoirs de charité?* Croirait-on qu'il a le front de proposer pour modèles, aux femmes de France, les protestantes de Suisse et d'Angleterre?

Voici les textes : « En Angleterre, dans certaines villes, ce sont des demoiselles de familles riches qui assurent le service des hôpitaux; en France, nous ne savons utiliser ni leur besoin de dévouement ni leur activité... La vraie charité serait de faire le ménage, de soigner à domicile. (C'est précisément la fonction des Petites Sœurs de l'Assomption, que le gouvernement actuel traque comme des bêtes fauves, auxquelles il a intenté depuis quelques années plus de cinquante procès). Hélas! continue M. Payot, l'inertie, l'égoïsme, la vanité paralysent leur initiative. Elles pourraient, au moins, comme à Zurich, obtenir de la ville le prêt gratuit de couches, de sacs à glaces, de thermomètres, de fauteuils pour les malades ».

Aux femmes et filles de France, dont le dévouement, dans les œuvres de charité, fait l'admiration du monde entier, oser proposer comme modèles les Anglaises et les Zurichoises, quelle bouffonnerie de carnaval!

CHAPITRE VI

L'INÉPUISABLE FÉCONDITÉ DE L'ÉGLISE POUR TOUT BIEN *(suite)*

Réponse aux objections

SOMMAIRE. — 1. La tolérance universelle est l'impiété universelle. — 2. Toute société est intolérante. — 3. Sophisme de Rousseau qui confond l'intolérance religieuse et l'intolérance civile; horrible cruauté, enseignée par le *Contrat social* et pratiquée par *la Terreur*. — 4. La liberté de conscience donnée aux hommes par Jésus-Christ. Attentats des impies de tous les siècles contre la liberté de conscience. — 5. La liberté de conscience, la tolérance entendues au sens révolutionnaire ne sont rien autre chose que l'athéisme spéculatif et pratique. — 6. Lutte nécessaire de l'Eglise contre cette erreur monstrueuse. — 7. Comme toute société, l'Eglise a le droit de se défendre contre ceux qui veulent la détruire. Légitimité, nécessité des peines canoniques. — 8. Les droits de l'Etat chrétien. — 9. Contre les anarchistes du moyen-âge, les princes prient l'Eglise d'instituer le tribunal de l'*Inquisition*. Douceur de l'inquisition canonique. — 10. Les excès de l'Inquisition civile condamnés par l'Eglise. — 11. Justification des croisades et de la *Ligue*. — 12. L'Eglise, mère de la civilisation. — 13. Les bienfaits de l'Eglise, immenses et universels, ne peuvent venir que de la charité surnaturelle. Stérilité des fausses religions. — 14. Le modernisme de l'arrêt de Cassation. — 15. Calomnies des manuels contre l'Eglise. La liberté, telle qu'ils l'enseignent aux enfants, est une monstruosité, et engendre fatalement l'immoralité et l'anarchie.

1. — Les impies se soulèvent contre notre thèse. L'Eglise catholique, disent-ils, est l'en-

nemie acharnée de la liberté; elle est l'intolérance même. Elle a suscité les guerres de religion et déchaîné les horreurs de l'Inquisition. Elle a lancé l'Europe en des croisades inutiles et absurdes. Tous ces crimes découlent de sa nature essentiellement dominatrice. Insatiable dans son ambition, elle ne peut prétendre qu'à courber les hommes sous son joug détesté.

Avant d'entrer dans l'examen des faits, commençons par éclaircir les idées : apportons la lumière là où la confusion accumule les ténèbres.

Une distinction capitale doit être faite ici entre l'intolérance religieuse ou théologique et l'intolérance civile. Celle-ci consiste à ne souffrir dans la société que la pratique d'une seule religion (1). L'intolérance religieuse est la conviction que seule la religion catholique est la vraie religion. Cette intolérance est commune à tous les catholiques. Elle est un acte de l'intelligence, inséparable de la foi. Elle a pour auteur Jésus-Christ même. Nous avons vu que le Fondateur de l'Eglise a le premier introduit dans le monde le principe de la tolérance civile par ces paroles : « Mon royaume n'est pas de ce monde... Rendez à Dieu ce qui est à Dieu. » De ce principe découle la liberté de conscience,

1. Balmès. Le Protestantisme comparé au catholicisme. T. II, chap. 34 et 35.

son affranchissement vis-à-vis du pouvoir civil. Mais aussi le Rédempteur du monde est l'auteur de l'intolérance dogmatique, de l'intolérance spirituelle de la vérité. Il a dit : « Je suis la Voie, la Vérité, la Vie; NUL NE VIENT AU PÈRE, si ce n'est par moi. » Ni le paganisme, ni le schisme, ni l'hérésie ne peuvent avoir cette intolérance. N'ayant pas conscience de leur propre vérité, les fausses religions devaient tolérer avec une complaisante absurdité les doctrines les plus contradictoires. L'intolérance dogmatique est le signe de la vérité, qui ne saurait tolérer le mensonge ou l'erreur. Quand donc Rousseau vient dire : « A Dieu ne plaise que je prêche jamais aux hommes le dogme cruel de l'intolérance! », il se confond lui-même. C'est comme s'il disait : « A Dieu ne plaise que je prêche aux hommes la religion véritable! » Car la religion véritable, étant le lien qui unit l'homme à Dieu, ne peut tolérer la rupture de ce lien sans se désavouer elle-même. Un catholique qui penserait dans son for intérieur ou dirait que sa religion n'est pas la seule vraie religion cesserait d'être catholique. La tolérance universelle est le scepticisme, l'impiété universelle (1).

2. — Chose étrange! l'Eglise catholique seule est accusée d'intolérance; et cependant l'into-

1. Balmès. Le Protestantisme comparé au catholicisme. T. II, chap. 34 et 35.

lérance, au sens que nous venons de dire, est absolument nécessaire à toute société, quelle qu'elle soit. Elle est la condition nécessaire de l'ordre, de l'harmonie sociale; elle est la condition même de son existence. Que deviendrait la famille, si le père tolérait que ses enfants lui désobéissent, le maudissent et l'outragent? Que deviendrait la société civile, si elle tolérait l'anarchie, le vol, l'assassinat? L'instituteur tolérerait-il qu'un de ses élèves vînt lui dire deux fois deux ne font pas quatre, mais cinq? Aucun examinateur ne supporterait qu'un candidat soutînt que les trois angles d'un triangle ne sont pas égaux à leurs deux angles droits. Le malheureux serait exclu et jamais, s'il s'obstinait dans l'erreur, ne pourrait conquérir le diplôme convoité. La tolérance doctrinale universelle, tant prônée de nos jours, n'est que l'absurdité, la folie universelle. Alors pourquoi faire à l'Eglise de l'intolérance doctrinale religieuse un reproche si amer et si injustifié? Cette accusation revient à lui faire un grief de croire à la vérité de sa doctrine. Elle est, purement et simplement, une ineptie. Jamais le faux principe de la tolérance universelle n'a été reconnu en aucune partie du monde; les livres des philosophes, les codes des législateurs, les constitutions des Etats, contiennent sans aucune exception le principe de l'intolérance.

3. — Rousseau affecte de confondre l'intolérance doctrinale et l'intolérance civile; ce prince des sophistes affirme que les deux espèces d'intolérance sont inséparables. « Car, dit-il, il est impossible de vivre en paix avec des gens qu'on croit damnés; les aimer serait haïr Dieu qui les punit. » Ici la mauvaise foi est évidente. Aucun catholique ne croit à la damnation d'aucun homme, tant que cet homme respire. C'est un devoir, un dogme pour tout catholique, d'aimer tous les hommes comme soi-même, tous sans exception, même les ennemis et les persécuteurs. C'est le précepte divin que le sophiste de Genève n'ignorait pas. L'Eglise catholique ne cesse de répéter que Dieu veut la conversion des pécheurs et qu'il y a plus de joie dans le ciel pour un seul d'entre eux qui fait pénitence, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence.

Nul n'ignore d'ailleurs que le pseudo-philosophe de Genève, qui s'élève avec tant de haine et d'injustice contre la prétendue intolérance des catholiques, pousse l'intolérance jusqu'à la cruauté. Il ne veut pas admettre la suprématie religieuse, quand il s'agit de l'attribuer au chef de l'Eglise catholique. Mais dans la société qu'il imagine, il l'accorde au pouvoir civil. Le souverain, tel que l'a rêvé l'auteur du *Contrat social*, imposera à ses sujets une profession de foi

purement civile, dont il lui appartient de fixer les articles. Et Rousseau ajoute textuellement : « Sans pouvoir obliger personne à les croire, le souverain peut bannir de l'Etat quiconque ne les croit pas. Il peut le bannir, non comme impie, mais comme insociable, comme incapable d'aimer sincèrement les lois, la justice, et d'immoler au besoin sa vie à son devoir. Que si quelqu'un, après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, QU'IL SOIT PUNI DE MORT; il a commis le plus grand des crimes : il a menti devant les lois. » Ceci est extrait du *Contrat social*, livre IV, chapitre VIIIe.

Ces paroles devinrent une atroce réalité, alors que le bourreau était le seul roi de France, que la guillotine dressait ses bras sanglants sur toutes les places publiques de France, et que le tolérant Robespierre y faisait monter les meilleurs citoyens de France, sans distinction d'âge, de sexe et condition sociale, parce qu'ils n'avaient pas sur la liberté les mêmes idées que les horribles scélérats de la Convention.

4. — Ces notions philosophiques sur l'intolérance religieuse et l'intolérance civile étaient indispensables pour résoudre facilement les questions particulières.

La liberté de conscience intérieure, c'est-à-dire la faculté d'adhérer ou de refuser son ad-

hésion à une doctrine quelconque, cette liberté est inaliénable. Elle est psychologique et naturelle; aucune violence extérieure ne peut en priver l'homme; et à moins d'être fataliste ou déterministe, on doit admettre que la volonté n'est liée par aucune nécessité interne qui la détermine (1).

La liberté de conscience proprement dite est l'exemption de toute coaction externe, qui nous forcerait à agir contre la loi de Dieu. C'est l'indépendance vis-à-vis de tout pouvoir humain, quand il s'agit d'obéir à la loi divine. Elle est un droit sacré et inaliénable. Jésus-Christ l'a fondée; l'Eglise l'a toujours prêchée et la revendiquera toujours. Pour elle sont morts des millions de martyrs. Pendant trois siècles, les chrétiens aimèrent mieux mourir que d'offrir de l'encens aux idoles et d'adorer les Césars. Il y a des martyrs de la liberté religieuse dans tous les siècles; citons dans les temps modernes les Irlandais parce qu'ils n'ont voulu adhérer à l'hérésie, les Polonais parce qu'ils n'ont pas voulu adhérer au schisme, les Français, parce qu'ils n'ont pas voulu adhérer à la constitution schismatique du clergé de 1790, les Tonkinois sous Tu-Duc, les catholiques de la Chine et de l'Extrême-Orient; et à l'époque contemporaine, les Allemands victimes des lois bismarkiennes, et

1. P. Meyer, Institutiones juris naturalis, t. I.

encore des Français, victimes de la persécution qui sévit en ce moment sur l'Eglise de France. Nos maîtres avaient forgé des lois attentatoires à la divine constitution de l'Eglise. En retour de l'obéissance ou plutôt de la servitude, ils nous auraient donné nos propres biens. Pie X a montré le piège et l'Eglise de France a répondu aux propositions déshonorantes : A l'argent, nous préférons l'honneur et la fidélité envers Jésus-Christ. L'apologiste mentionne ce fait glorieux avec une légitime fierté, heureux de constater que l'épiscopat, le clergé et les catholiques de France ont affranchi la liberté de leur religion et de leur conscience contre les entreprises de la tyrannie.

5. — Nos ennemis, disciples trop fidèles de Rousseau, entendent autrement la liberté. Par un étrange abus des mots et un bouleversement complet des idées saines, ils se sont emparés des noms sacrés de religion, de conscience, de liberté, pour s'attaquer à toute religion, à toute conscience, à toute liberté vraie. Selon leur doctrine, la liberté religieuse, la liberté de conscience, signifient que la conscience est libérée de tout lien moral obligatoire interne, libérée de toute religion. Tout homme, disent-ils, possède, au dedans de lui-même, le droit de rejeter toute religion. La liberté de penser est, au for intérieur, absolue; elle ne reconnaît au-dessus d'elle au-

cune autorité. Ils confondent la liberté humaine, forcément limitée par les droits de Dieu et notre condition de créatures, avec l'indépendance souveraine qui n'appartient qu'à Dieu. Cette doctrine est l'athéisme spéculatif (1).

Les partisans de cette théorie athée la transportent du domaine de la pensée individuelle au domaine public et social, font de la tolérance universelle un des dogmes fondamentaux de la société moderne et déclarent une guerre implacable à toute religion et surtout à l'Eglise catholique. Ainsi liberté de religion veut dire liberté absolue pour l'irréligion, liberté absolue pour toute attaque contre l'idée religieuse, surtout contre le catholicisme, liberté absolue pour la destruction des principes élémentaires sur lesquels est fondée toute société. Telle est la liberté de conscience, la tolérance issue de la Révolution. Indépendante de Dieu, au for intérieur, elle est fatalement poussée à toutes les négations, à toutes les destructions. Elle engage une lutte acharnée contre la vérité et la conscience, contre toute autorité politique et toute supériorité sociale, contre tous les freins et toutes les lois, contre la famille, la propriété et le capital, contre la nature des choses. En résumé, la tolérance universelle aboutit à la destruction universelle.

6. — Qu'on ne s'étonne donc pas de l'oppo-

1. Aug. Nicolas. *L'Etat sans Dieu*, ch. VI.

sition inflexible de l'Eglise à une telle monstruosité. Peu lui importe qu'on l'accuse d'intolérance. Elle n'est pas plus intolérante que les gouvernements civils, quelle que soit leur forme. Ils ne pourraient se soutenir, si on leur refusait le droit de réprimer les doctrines dangereuses à la société. Elle condamne donc le libéralisme athée, d'après lequel la tolérance absolue est une obligation pour tous les gouvernements. Elle la déclare contraire à la religion, à la raison, à la pratique de tous les Etats, dans tous les temps et dans tous les pays, et contraire également au bon sens de l'humanité. Elle condamne cette erreur exécrable sous la forme modérée, chère aux politiques habiles et aux catholiques libéraux qui considèrent la tolérance absolue comme une précieuse conquête des temps modernes. Elle montre à ces gens honnêtes, mais trompés et peu clairvoyants, qu'ils pactisent avec les pires ennemis de l'ordre social. Cette thèse de l'Eglise est inattaquable et défie toutes les contradictions.

Mais dans une société où l'unité de religion n'existe pas, l'Eglise admet que les autres cultes soient tolérés. Bien plus, elle fut plus indulgente que les pouvoirs civils. Quand les Juifs eurent à subir les violences des peuples chrétiens, victimes de leur usure dévorante, ils trouvèrent abri et protection auprès des Papes et des Evê-

ques. Naturellement, on les confinait dans les ghettos; maintenant que l'or est roi, ils trônent partout. Nos pères étaient moins cupides et plus clairvoyants, parce qu'ils étaient plus chrétiens.

7. — Les solides principes que nous venons d'établir nous rendront facile la réponse aux accusations portées contre le catholicisme.

Puisque toute violation des lois sociales doit être réprimée et que la répression est dans toute société humaine l'arme nécessaire de la lutte pour l'existence, l'Eglise, société parfaite, ne pouvait être privée de ce droit naturel. D'ailleurs son divin Fondateur le lui a positivement conféré par ces paroles : « Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel. » Mais tandis que le pouvoir civil châtie de suite par des peines sévères l'outrage fait à la majesté des lois, l'Eglise cherche d'abord à obtenir le repentir des criminels. Les châtiments qu'elle infligeait vont à ce but et sont d'ordre spirituel. C'est d'abord la pénitence publique qui comprenait l'exclusion du temple pendant la sainte messe, des abstinences, des macérations, des humiliations plus ou moins prolongées. Ainsi l'empereur Théodose, que les lois humaines ne pouvaient atteindre, fut vaincu par la fermeté de saint Ambroise et expia, en présence du peuple, le massacre de Thessalonique.

Venait ensuite l'excommunication par laquel-

le l'Eglise retranchait de son sein les révoltés qui ne voulaient pas se repentir. Avant d'en venir là, le pouvoir spirituel laissait aux hérétiques toute liberté de s'expliquer et de se défendre. Bien plus, elle pratiquait la controverse dans les conditions de loyauté et de calme, qu'on ne trouverait pas ailleurs. Célèbres sont dans l'histoire les discussions de saint Irénée contre Valentinien, de saint Athanase contre les Ariens, de saint Augustin contre les Manichéens et les Pélagiens... Les ennemis de la société actuelle : les anarchistes et les propagandistes par le fait, s'estimeraient heureux si, avant de comparaître devant leurs juges, ils avaient des conférences officielles avec les délégués du pouvoir civil, pour exposer et expliquer leurs théories, et s'ils jouissaient du droit si libéralement accordé jadis par l'Eglise à ses pires ennemis (1).

8. — Quand l'ère des persécutions fut close, les gouvernements, répondant aux vœux des peuples, voulurent s'allier avec l'Eglise. Le christianisme pénétra le droit public; les devoirs qu'il impose devinrent lois de l'Etat. L'unité de foi fut une nécessité de l'ordre social et l'hérésie devint un crime de droit commun. En vertu de cette alliance le pouvoir spirituel frappait d'abord l'hérétique obstiné de peines spirituelles,

1. Monsabré. *Conférences de Notre-Dame de Paris. La Répression dans l'Eglise.*

puis l'abandonnait à la justice civile. Elle ne s'engageait pas directement dans les répressions violentes. Jamais elle ne réclama l'intervention du bras séculier pour imposer de force ses croyances. Elle enseigne que si tout homme a le devoir de se soumettre à la loi chrétienne, personne ne peut être forcé d'embrasser la vraie religion. Sans doute le droit divin impose une obligation stricte; mais cette obligation n'atteint la conscience que moyennant l'influence morale de la prédication persuasive. La foi est un acte libre. Alcuin a blâmé Charlemagne qui avait poussé violemment les Saxons au baptême. Extorquer par la force une adhésion externe et simulée à la vraie religion, est un attentat contre la liberté de conscience, contre le bien social et le bien de l'individu, contre la religion elle-même qu'elle rend odieuse.

9. — Mais si l'Eglise n'emploie jamais la force comme moyen d'apostolat, il ne suit pas de là que les princes chrétiens n'avaient pas le droit de réprimer par les armes les hérétiques du moyen âge, qui aspiraient à la domination temporelle et voulaient l'établir par l'émeute à main armée, l'incendie, le pillage et les massacres. Les Albigeois étaient des anarchistes plus dangereux et plus criminels que ceux du temps présent. Ils avaient commencé pas dévaster les monastères, par piller les églises, par égorger

les évêques et les prêtres; puis ils embauchèrent des gens de guerre et les jetèrent sur les campagnes qu'ils remplirent de brigandages et de meurtres. L'Eglise rendit à la société un service éminent, lorsqu'elle poussa le cri d'alarme et proclama le devoir des princes de s'opposer par la force à la révolution déchaînée. Elle se contenta de prêcher la défense sociale devant le péril immédiat qu'elle n'avait pas créé. S'il y eut des épisodes cruels et des barbaries inutiles, elle les réprouva solennellement.

Quand les Albigeois furent vaincus, ils ne renoncèrent pas à leurs projets séditieux et employèrent, pour en assurer le succès, la ruse et l'hypocrisie. Certains princes se laissaient séduire et penchaient vers l'hérésie; d'autres obéissant à un zèle mal éclairé, confondaient, dans la même répression sévère, les innocents et les coupables. Ce fut alors qu'à la prière des peuples et des rois, l'Eglise institua le célèbre tribunal de l'Inquisition.

L'histoire impartiale proclame que l'Inquisition fut un tribunal non d'injustice et de cruauté, mais de surveillance légitime, de haute protection, d'équité et d'indulgence. Il était composé d'hommes recommandables par leur science et leurs vertus, qui offraient le pardon au repentir, acquittaient les innocents, corrigeaient paternellement les âmes séduites, et ne livraient

au bras séculier que les anarchistes incorrigibles. Le célèbre historien César Cantu en fait l'aveu : « L'Inquisition, dit-il, peut être considérée comme un progrès véritable. Elle remplaçait les tueries en masse et les tribunaux dépourvus du droit de grâce. Ce tribunal avertissait avant toute procédure, acceptait le repentir et se contentait de châtiments moraux; ce qui lui permettait de sauver beaucoup de personnes, que les tribunaux ordinaires auraient condamnées. Aussi les Templiers, à l'époque de leur célèbre procès, demandèrent-ils hautement à être soumis à l'Inquisition. »

10. — Ce n'est pas l'Eglise qui a inventé et pratiqué les peines dont la justice séculière se servait pour punir les hérétiques.

L'Eglise n'est pas responsable des abus que la politique et l'absolutisme ont fait de l'Inquisition, en dépit de ses protestations. Elle protesta souvent contre les rigueurs de l'Inquisition politique ou gouvernementale — qu'il faut soigneusement distinguer de l'Inquisition ecclésiastique ou canonique; elle protesta en particulier contre les excès de l'Inquisition civile en Espagne et à Venise. Elle condamna les excessives sévérités de ses ministres dans les offices de l'Inquisition canonique, qui agissaient alors en opposition avec les principes de la foi et de la morale de l'Eglise. Celle-ci n'a jamais négligé de

faire prévaloir l'esprit de mansuétude, de charité, de miséricorde.

C'est la mansuétude de l'Eglise qui acquitta quinze mille hérétiques pénitents sous Torquemada (1); c'est elle qui inspira le Pape Clément IV, reprochant à saint Louis sa trop grande sévérité contre les blasphémateurs; c'est elle qui éclata dans les recommandations des Souverains Pontifes aux inquisiteurs trop durs et excommunia ceux qui s'obstinaient à poursuivre les prévenus qui avaient recours à Rome. Dans les causes religieuses, Rome n'a jamais prononcé une sentence capitale, à l'époque où tous les gouvernements abusaient du glaive pour étouffer la contradiction. Vers Rome les persécutés de tous les pays tendaient les bras comme vers une mère. « Rome! Rome! suppliait Jeanne d'Arc, j'en appelle au Pape! » Rome eût condamné les juges infâmes et absous et glorifié l'héroïne Lorraine. Le Pape Calixte III la réhabilita, et Pie X vient de la déclarer bienheureuse, pendant que les ennemis de l'Eglise essayent de réhabiliter Cauchon et ses séides et reprennent pour leur compte les infâmes calomnies, inventées par les Anglais contre la Sainte Libératrice.

11. — Est-il bien nécessaire de répondre aux mensonges historiques que les manuels primai-

1. Monsabré. *loc. cit.*

res ont emprunté à l'illustre Michelet et au non moins illustre Quinet sur l'inutilité des croisades? Sans ces expéditions dont l'idée première revient à l'Eglise, l'Europe aurait subi et subirait encore le joug des Musulmans. C'en serait fait de la civilisation dont nous sommes si fiers. Le harem et ses hontes, les pachas et leur cruel despotisme, l'abrutissement physique, intellectuel et moral, où vivent sous toutes les latitudes les sectateurs de Mahomet, seraient le partage de l'Europe déshonorée. Si la politique des Croisades avait été maintenue, il y a longtemps que la barbarie turque eût été refoulée sur les plateaux de l'Asie d'où elle sort; on n'aurait pas vu, dans les temps modernes, tant de guerres atroces qui ont ensanglanté l'Europe et l'Afrique; les nations chrétiennes, au lieu de s'épuiser en luttes fratricides dont l'enjeu est la possession d'un lambeau de terre ou la gloire de princes ambitieux, seraient parvenues à un degré de gloire et de prospérité dont il est à peine possible d'entrevoir la splendeur. L'Evangile eût été prêché partout; tous les peuples jouiraient des bienfaits de la civilisation chrétienne. Et les nations ne seraient pas à la veille de s'engager dans une guerre atroce pour la possession de colonies nécessaires au développement de leur commerce et de leur industrie; idéal infiniment moins élevé que celui des croisades!

Cette réflexion s'applique aux funestes effets de la révolution protestante, qui a divisé les peuples chrétiens pour des siècles, a répandu partout les idées de révolte, de socialisme, d'anarchie, dont ils souffriront longtemps encore, et arrêté dans son essor le mouvement progressif de la civilisation. Attribuer à l'Eglise la responsabilité des guerres, déchaînées par la prétendue Réforme, est une ineptie d'ordre primaire; comme de blâmer et de calomnier la *Ligue*, association politique d'ailleurs, qui réunit les classes populaires de France sous la conduite des princes lorrains, pour repousser l'invasion des Anglais et des reîtres allemands. Ces hérétiques étrangers avaient été appelés par une bonne partie de l'aristocratie française, qui, ruinée par la guerre de Cent Ans, avait embrassé le calvinisme, pour piller l'Eglise et redorer ses blasons défraîchis. La Ligue a sauvé la nationalité française.

12. — C'est ainsi que toutes les accusations portées contre l'Eglise se retournent contre leurs auteurs. C'est ainsi qu'elles s'évanouissent à la lumière des faits, et laissent briller cette vérité incontestable : l'Eglise catholique, dont c'est la mission propre de conduire les âmes au salut éternel, apporte par surcroît aux peuples le grand bienfait de la civilisation. Elle seule apprit à l'individu la dignité infinie de l'âme hu-

maine, éleva la femme au rang de la compagne, de l'amie de l'homme, adoucit le père, divinisa l'enfant, affermit les liens de la famille. Elle brisa les fers de l'esclavage, protégea l'ouvrier, nourrit le pauvre des dons de la charité et consola sa misère. Toujours elle protégea les faibles contre les puissants du monde. Elle releva le citoyen de l'abjection antique, en plaçant au-dessus de la loi civile la loi naturelle et divine. Elle combattit fortement pour la trêve de Dieu et, par ses associations de la paix, préluda à l'affranchissement des communes qu'elle favorisa toujours.

Les règles de justice et d'équité, les sentiments de dignité et d'honneur qui forment la conscience publique et survivent à la décadence de la moralité privée, résultent de la prédication de ses apôtres et de l'exemple de ses saints. La tendance à améliorer le sort des classes nombreuses vient d'elle seule; elle l'a puisée dans l'Evangile. L'idée de progrès social indéfini n'a pas d'autre origine que l'ardeur infatigable avec laquelle elle a prêché aux individus le précepte de la perfection morale sorti des lèvres de son divin fondateur. Les nations qui suivent l'impulsion donnée par elle sont plus heureuses; la décadence est la punition des nations qui la repoussent. Elle possède des trésors si riches d'intelligence, de dévouement et d'amour, qu'el-

le s'apprête à sauver encore le monde de la barbarie menaçante et à convertir encore, au prix de travaux et de souffrances infinis, les nouveaux barbares.

On l'accuse d'être dominatrice. C'est civilisatrice qu'il faut dire. Faire le bien, toujours et partout : voilà son ambition. Elle n'en a jamais eu, elle n'en aura jamais d'autre. Elle laisse les peuples se gouverner à leur guise et les parlements légiférer comme ils veulent pour le bien public. Mais elle est jalouse de son indépendance : elle ne permettra jamais qu'on y touche, parce qu'alors elle n'aurait plus la liberté de travailler au salut des âmes et au bonheur de l'humanité.

13. — La conclusion de ce troisième argument s'impose irrésistible.

On conçoit qu'un être fasse tout le bien renfermé dans le cercle de sa nature; mais on ne peut concevoir qu'il fasse plus de bien qu'il n'en possède en lui-même; on ne peut concevoir qu'il renonce de lui-même à tous ses avantages et à tous ses biens natifs, pour en enrichir non seulement ses parents et amis, mais des inconnus, des indifférents, des antipathiques et même des ennemis, des persécuteurs implacables et acharnés.

Or, c'est ce que fait l'Eglise depuis dix-neuf siècles; c'est ce que font ses fidèles enfants sous

son inspiration. Il n'existe pas un seul besoin de notre nature à côté duquel elle n'ait placé un bienfait, pas une misère à laquelle elle n'ait envoyé un secours. Sa puissance de bonté va bien loin au delà des œuvres de la philanthropie. Elle est l'œil de l'aveugle, le pied du boiteux, l'ouïe du sourd, l'institutrice de l'enfant, l'appui du vieillard, la gardienne du fou, l'infirmière du malade, l'aumônière des pauvres, la patronne des opprimés, la miséricordieuse régénératrice de tous les coupables. Elle s'ingénie à soulager les misères accidentelles.

Elle fut jadis l'hospitalière des voyageurs, la compagne des lépreux, la rédemptrice des captifs, l'émancipation des esclaves. Quand les grands fléaux de la guerre, de la famine, de l'inondation ou de la peste viennent fondre sur les peuples, elle grandit dans ses dévouements et fait face à tous les dangers. Elle ne se borne pas à soulager les misères physiques; sa bienfaisance s'étend à toutes les misères intellectuelles et morales et atteint les âmes. Elle répand ses bienfaits sans relâche, sans ostentation, et presque sans efforts. Elle agit par pur dévouement, désintéressé, parfait; sans retour sur elle-même, sans espérer de récompense ici-bas, assurée même par sa longue expérience de ne recueillir que l'ingratitude. Pour faire le bien, ses fidèles enfants savent sacrifier tout ce qu'ils ont

et tout ce qu'ils sont. Il y en a une quantité innombrable qui sont morts dans l'exercice de charité; et une quantité égale qui sont prêts à donner encore leur vie pour cette fin sublime. Et ce qu'il y a de remarquable dans les œuvres de bienfaisance dont elle remplit le monde, c'est l'absence de toutes ressources humaines. Les commencements de ses œuvres sont infimes et ont pour auteur des gens de rien. Un petit pâtre des Landes devient saint Vincent de Paul. Un pauvre vicaire de Bretagne, une pauvre servante fondent les Petites-Sœurs des Pauvres. Et ce qui dépasse toute idée naturelle, c'est que l'Eglise n'exclut personne de sa munificence. Prenez le plus abominable sectaire, un de ceux qui montrent le plus d'acharnement pour anéantir l'Eglise; s'il est dans la misère, l'Eglise accourt même sans attendre son appel et installera à son chevet une religieuse pour le soigner dans ses infirmités les plus repoussantes, et un prêtre pour le consoler, l'absoudre et lui ouvrir le ciel. Cela dépasse les forces de la nature.

La nature! on l'a vue, on la voit à l'œuvre. Les plus illustres sages de l'antiquité païenne ont immolé la liberté de l'homme à l'esclavage le plus cynique. Le confusianisme maintient la Chine dans un système religieux et philosophique, voisin du nihilisme. Le mahométisme réduit les contrées qu'il souille à l'état de grand Sahara

avec quelques oasis pour la volupté (1). Les hérésies et le schisme sont infiniment supérieurs au paganisme et à l'Islam. C'est un reste de charité catholique. Mais quelle petitesse dans leurs œuvres, et que les Anglaises et les Zurichoises sont au-dessous des Sœurs de l'Assomption! Quant aux œuvres de l'athéisme contemporain, on ne sait pas, ou plutôt on sait trop où passent les énormes ressources dont elles disposent; nos maîtres de l'heure présente font un petit bien avec l'argent des contribuables, après avoir prélevé pour eux-mêmes ou leurs amis la part la plus considérable. Voilà ce que fait la nature livrée à elle-même.

Donc, il y a dans l'Eglise un principe surnaturel de charité, une puissance singulière de bienfaisance, un caractère distinctif de divinité. Nul n'est bon à ce degré si ce n'est Dieu; sa bienfaisance ne connaît pas de frontières; elle s'étend à tous les temps et à tous les lieux, elle soulage toutes les infortunes. C'est Dieu qui a donné à la fécondité inépuisable de l'Eglise l'immensité et l'infinité, perfections divines. Le Verbe Incarné fait couler toujours de son cœur sacré dans le cœur de la Sainte Eglise catholique les trésors de la charité divine qu'elle a répandus dans le monde depuis dix-neuf siècles et répandra toujours jusqu'à la fin des temps. Donc l'Eglise est divine.

1. J. Didiot. *Log. surnatur. object.*

14. — Au premier abord, l'arrêt de cassation condamnant le curé de Mesves pour avoir parlé des croisades au catéchisme paraît un monument d'aberration mentale, une gageure d'ineptie, un outrage au sens commun. Et l'on ne comprend pas que des magistrats français aient pu rendre ce jugement inqualifiable. Mais si l'on pense aux idées philosophico-religieuses auxquelles le modernisme a donné une notoriété superficielle, on trouve entre ces idées modernistes et la décision de la Cour suprême, des rapports réels et curieux.

« La doctrine de l'infortuné prêtre apostat Alfred Loisy se résume à déclarer qu'il y a séparation absolue entre la foi d'une part et la science et l'histoire d'autre part. D'après cette théorie obscure, le prêtre expliquant aux enfants ces paroles du *Credo :* « Je crois en Jésus-Christ qui est né de la Vierge Marie, a souffert sous Ponce-Pilate, etc., » n'enseigne pas des faits, des choses d'histoire; mais il se borne à dire : « Vous devez croire que Jésus-Christ est né, qu'il a souffert.... Il faut savoir ces formules par cœur et les répéter sans faute. Quant à savoir si c'est vrai, ce serait de l'histoire; ce n'est pas mon affaire. » A l'école, le savoir sans croyance; à l'Eglise, la croyance sans savoir. La croyance religieuse doit s'isoler absolument dans le domaine intérieur du sentiment; défense est faite

à cette croyance de s'appuyer sur aucune donnée d'histoire ou de raison. Tel est l'aboutissement du modernisme contenu dans les livres du célèbre prêtre apostat (1). »

Les relations de cette théorie avec la décision de la Cassation sont frappantes. Mais alors où est l'impartialité de la haute magistrature? Peut-être aussi, ces messieurs de la Cour suprême sont-ils modernistes inconscients? Et ce n'est pas la première fois qu'on ferait de la prose sans le savoir. Nous essaierons donc de trouver une autre explication de leur inénarrable sentence.

15. — *Post-scriptum.* — Sur les questions que nous avons résolues dans ce chapitre : tolérance et intolérance, liberté de conscience et de religion, inquisition, Albigeois, guerres de religion, les auteurs de manuels condamnés sont intarissables. Ils confondent toutes les notions et embrouillent à plaisir tous les faits; ils ne distinguent pas entre l'inquisition canonique et l'inquisition politique. Ils accusent l'Eglise de toutes les erreurs et de tous les crimes. Leur but est de rendre l'Eglise odieuse aux petits enfants de France; ils ne craignent pas de tromper par d'indignes calomnies les jeunes intelligences; ils s'attachent cyniquement à corrompre leur cœur,

1. Chan. Gaudeau, dans la *Foi catholique*, revue anti-kantiste anti-moderniste. Nos de nov. et déc. 1909. Il reste entendu que la phrase du *Credo*, citée par cette excellente revue, remonte à une époque plus reculée.

car l'Eglise est, à l'heure présente, l'unique gardienne de l'éternelle morale. Le plus dangereux, le plus perfide et aussi le plus habile de ces sectaires est encore le célèbre Payot; il répète sous mille formes diverses que la liberté, sans retour à l'usage qu'on en fait, est le plus grand bien de l'homme et de l'enfant. Voilà, sur cette table, des fruits appétissants et des verres pleins de vins excellents. Les uns sont sains et les autres sont empoisonnés. M. Payot dit alors : « Petit enfant, tu es libre de choisir. Cela formera ton caractère, ton individualité. Si tu choisis le vin et les fruits empoisonnés, tu mourras aujourd'hui, mais tu seras élevé à la dignité d'enfant libre. » Telle est la théorie éducatrice de M. Payot sur la liberté.

Naturellement ce fétichisme de la liberté révolutionnaire n'empêche pas cet auteur et ses pareils d'applaudir à toutes les violences de la tyrannie contre la conscience religieuse. La légalité, quelque monstrueuse qu'elle soit, doit être respectée; l'âme humaine doit obéir servilement aux lois les plus injustes, aux décrets les plus révoltants, pourvu qu'ils laissent à l'anarchie liberté pleine et entière. D'après ces principes, l'Eglise est coupable de tous les crimes, parce qu'elle a l'audace de ne pas approuver les erreurs contraires à ses dogmes : tandis qu'on ne saurait trop louer les auteurs des violences léga-

les, depuis le ministre sous le règne duquel fut assassinée la jeune Henriette Bonnevie de Châteauvillain, jusqu'à cet autre ministre qui mobilisa une division de cavalerie contre les vignerons de Narbonne et dont le préfet fit exécuter contre ces braves gens désarmés des charges furieuses, qui blessèrent les uns et tuèrent les autres. La formule de cette liberté, chère à M. de Bismarck, tient en cette courte phrase : Il n'y a pas de droit contre la force, ou : La force prime le droit. Telle est la morale avilissante que l'on enseigne aux petits enfants.

CHAPITRE VII

L'UNITÉ CATHOLIQUE

SOMMAIRE. — 1. Le Concile du Vatican réunit dans un seul argument l'unité et la catholicité de l'Eglise. Avantage de cette méthode. — 2. Extrême division des doctrines philosophiques et morales avant Jésus-Christ. Aveu de Cicéron. — 3. Après Jésus-Christ, unité parfaite de doctrine et de gouvernement dans une société qui s'étend partout. — 4. Développement de cette unité catholique en Orient et en Occident. — 5. Les Barbares qui brisent toutes les autres unités, respectent celle-là et entrent dans cette société. — 6. Cette unité résiste aux attaques des schismes, des hérésies et de l'incrédulité. — 7. Elle brille d'un nouvel éclat au moyen-âge. — 8. Les savants modernes qui ont changé les vieilles méthodes pour les sciences humaines se font gloire d'être chrétiens. — 9. Extrême division, émiettement infini de la pensée contemporaine. Aveux de Jouffroy et de Hégel. — 10. Danger récent par l'invasion du subjectivisme dans l'explication des dogmes. La condamnation du *modernisme* fait resplendir d'une nouvelle lumière l'unité catholique. — 11. Comme aussi la condamnation du *Sillon* dans le domaine de la philosophie sociale; et cela, à une époque d'une activité intellectuelle très intense de la part des catholiques. — 12. L'objection tirée de l'autorité du Souverain Pontife, loin d'expliquer naturellement l'unité catholique, ne fait que rendre le problème plus inexplicable. — 13. La division est partout ailleurs dans les autres religions; l'unité de certaines sectes n'est qu'extérieure. — 14. Les catholiques ont à lutter contre les mêmes passions que les autres hommes. S'ils domptent leur nature, ce ne peut être que par une force surnaturelle.

1. — La quatrième preuve de la divinité de l'Eglise est, selon le concile du Vatican, son

unité catholique. C'est la première fois que le langage authentique de l'Eglise unit si étroitement les deux caractères de l'unité et de la catholicité. Les anciens théologiens et apologistes ne les séparaient pas dans leurs écrits dogmatiques où ils exposaient la vérité chrétienne dans toute son ampleur, ni dans les polémiques que les attaques des impies ou des hérétiques ont rendues nécessaires dans tous les siècles.

Mais l'union entre ces deux notes n'était pas si intime sous leur plume qu'elle paraît dans les expressions dont s'est servi le dernier concile œcuménique.

Les Pères de 1870 ont rendu un signalé service à la théologie et à l'apologétique (1) : à la théologie, en l'invitant à pénétrer davantage dans l'intelligence de l'unité et de la catholicité; à l'apologétique, en caractérisant avec une force et une clarté nouvelles ce fait, inouï dans l'histoire, d'une société strictement une, et pourtant sans limites dans l'espace et le temps, d'une société universelle et cependant inaccessible à toutes les tentatives de division. Fidèle à la méthode que nous avons adoptée, nous exposerons simultanément ces deux caractères de la véritable Eglise qui se compénètrent et gardent cependant leur physionomie spéciale et distinctive.

1. J. Didiot. Log. surnat. objective.

L'unité catholique, c'est l'union dans le nombre, c'est l'association de toutes les âmes de bonne volonté, réunies par un même lien social. Or, l'Eglise romaine seule a toujours possédé et possède toujours cette prérogative; elle seule mérite le nom de catholique; elle seule le possède, voilà le fait le plus éclatant de l'histoire.

Avant Jésus-Christ, ce n'était pas l'unité de doctrine qui régnait sur la terre. Les hommes ne s'entendaient sur rien au monde, ni sur la nature et les attributs de Dieu, ni sur la nature de l'homme, ni sur nos devoirs, ni sur nos destinées. L'histoire de la philosophie soit spéculative, soit morale, est l'histoire des systèmes les plus divers et les plus opposés, l'histoire des opinions contraires, des écoles rivales, des hypothèses, des controverses, des disputes interminables. Et dans le même système, que de diversité sur les points les plus essentiels! L'enseignement des sages était quelque chose d'insaisissable, de multiple et de flottant qui ne pouvait se fixer même dans l'intelligence de deux hommes; chacun s'isolait et bâtissait son école pour se distinguer. Les vérités naturelles les plus simples étaient contestées. « La diversité des opinions, les dissentiments des hommes nous déconcertent, écrivait Cicéron; les notions qui varient selon les personnes et qui, *pour la même personne*, ne restent pas toujours les mêmes,

nous les traitons de fictions. » C'est à propos de la distinction du *bien et du mal*, de l'*honnête et du honteux*, c'est-à-dire de ce qu'il devrait y avoir de plus clair et de plus certain, que Cicéron s'exprime ainsi.

2. — Le grand orateur romain, qui était aussi un grand philosophe, et l'un des savants les plus instruits de l'antiquité sur les systèmes philosophiques, a un bien joli mot sur l'extrême division des doctrines parmi les sages. Cette expression suggestive se trouve dans le *Traité des lois*, dont le sujet est la vertu, but auquel se rapportent, vers lequel doivent tendre toutes nos actions. Atticus, un des interlocuteurs, parle du proconsul Gellius et du projet bizarre qu'un jour Gellius mit à exécution. Ce haut fonctionnaire s'avisa, étant à Athènes, de convoquer tous les philosophes qui étaient dans cette ville. Quand ils furent réunis, il leur donna le conseil de prendre jour pour mettre un terme à leurs controverses, disant que s'ils n'étaient pas d'humeur à se disputer jusqu'à la mort, la chose pourrait s'arranger. Il ajouta d'un air enjoué qu'il leur promettait son entremise, au cas qu'ils voulussent faire la paix. L'interlocuteur répondit : *Le fait est très plaisant, et l'on s'en est souvent amusé.* Ainsi l'accord des philosophes était justement considéré par des hommes graves comme une pure plaisanterie!

3. — Et cependant, quelques années plus tard, une seule et même doctrine, une seule et même morale réunissait dans une seule et même croyance, dans la pratique des mêmes devoirs, dans l'acquisition des mêmes vertus, une multitude d'esprits très cultivés, et un nombre plus grand encore d'hommes appartenant à toutes les conditions sociales et à toutes les nations de l'univers.

L'unité catholique de l'Eglise est, en effet, un des faits les plus manifestes de l'histoire, à dater du jour même où l'Eglise reçut l'Esprit de Dieu, suivant la promesse de Jésus-Christ. Cette société appelle toutes les âmes sans distinction, le philosophe comme le laboureur, l'homme civilisé comme le barbare et le sauvage. Elle les baptise tous et les admet aux mêmes sacrements. Il n'y a d'autre limite à son dessein que le refus des volontés obstinées. Quelles que soient la race, la caste, l'école à laquelle on appartient, on est admis quand on le veut. Toutes les causes d'exclusion sont supprimées.

En même temps la multitude qui vient à elle n'est pas désagrégée. Elle possède une étroite cohésion de croyances, elle est unie par un lien social indestructible, l'obéissance à un chef unique, le vicaire de Jésus-Christ.

Au sortir du cénacle, au soir de la Pentecôte, alors qu'elle comptait seulement quelques mil-

liers d'adhérents convertis par les premières prédications de saint Pierre et des autres apôtres, l'Eglise se caractérisait déjà par son unité catholique. Ce qui fait l'universalité, c'est moins le nombre que la force d'expansion qui permet d'englober tous les hommes sans exception. Or, ceux qui, en ce premier jour de l'histoire de l'Eglise, étaient entrés dans son sein appartenaient à toutes conditions et à toutes les nations, comme raconte le Livre des Actes.

4. — L'histoire nous apprend les magnifiques développements de cette puissance expansive dans la cohésion de la plus stricte unité de croyances et de gouvernement. En Orient, en même temps que le peuple embrasse la foi, une multitude de philosophes, platoniciens, néoplatoniciens, membres de la Nouvelle Académie, disciples d'Aristote et de Zénon, abandonnent leurs sectes et s'unissent avec les ignorants dans la croyance d'un même symbole, dans la pratique d'une même loi morale. En Grèce, en Asie, en Afrique, dans les villes capitales de l'intelligence, à Athènes, à Alexandrie, où fourmillaient jadis les écoles les plus opposées, on voit apparaître tout à coup une génération de grands hommes, abondants en érudition, en savoir, en éloquence qui sont d'accord dans l'unité de la doctrine que prêche l'Eglise. Non seulement, ils admettent unanimement les vérités philosophi-

ques que la raison naturelle avait le pouvoir radical de connaître, mais qui étaient le sujet d'interminables disputes. Non seulement ils sont enfin d'accord sur la personnalité et l'immatérialité de Dieu, et sur l'immortalité de l'âme, et sur la vertu, et sur le souverain bien et sur la destinée humaine. Mais ils reconnaissent comme vrais tout un ensemble de dogmes, mystérieux, incompréhensibles, ils pratiquent la même loi évangélique, radicalement opposée à leurs préjugés et à leurs passions et s'élèvent à l'héroïsme de la sainteté. Les philosophes ergoteurs de l'Orient sont devenus les saints Pères de l'Eglise grecque.

Le même phénomène se produit à Rome et dans le monde latin. En même temps que l'Eglise fait des progrès inouïs dans les conditions sociales inférieures, les plus illustres penseurs demandent à entrer dans son sein et deviennent les Pères de l'Eglise latine. Qu'il nous suffise de mentionner le plus illustre d'entre eux. Digne héritier du génie de Platon, cet esprit sublime avait demandé la vérité à toutes écoles, et avait parcouru le cycle des erreurs humaines; il avait bu aussi à la coupe de tous les plaisirs. A son tour, il fut subjugué par la foi de l'Eglise, embrassa l'austère morale du Crucifié et devint saint Augustin, le grand évêque d'Hippone (1).

1. Aug. Nicolas. Balmès. *Le Protestantisme.*

5. — Mais voici qu'une multitude de barbares se précipite sur l'empire. Tout s'écroule; les armées sont anéanties, le pouvoir civil n'a plus d'autorité et finit par disparaître. L'Église subit des pertes qu'elle déplore; mais seule elle se dresse en face de l'ouragan dévastateur, elle y résiste vaillamment et finit par conquérir les barbares; et de ces cruels vainqueurs qui ne connaissent que la force brutale, elle forme avec les vaincus un seul peuple de croyants, soumis à la même autorité spirituelle. Avant et après l'invasion des barbares, les ecclésiastiques sont les seuls qui conservent les débris de l'antique savoir; ils ne tardent pas à voir s'unir à eux pour se former à leur école et pour étudier sous leur direction les sciences religieuses, tout ce que le siècle compte d'hommes considérables par leur condition et leur intelligence.

6. — Malgré la diversité de leur caractère et de leurs préjugés, ils sont d'accord sur l'ensemble des vérités enseignées par l'Eglise. Qu'on ne croie pas que l'unité dans la doctrine rende l'esprit captif et nuise au progrès intellectuel. L'Eglise ne cesse de fomenter l'instruction, de provoquer la discussion sur tous les sujets. Il n'est pas un point de sa dogmatique, pas un article de sa morale qui n'ait été attaqué par les païens, par les hérétiques, les schismatiques, les libres-penseurs au nom de la raison, de la

philosophie, de l'histoire, de toutes les sciences. Les écrits spéculatifs et les controverses de ses docteurs préparent les définitions des grands conciles sur les mystères de notre foi : la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption, la consubstantialité du Verbe, la procession de l'Esprit-Saint, la personne, la nature, les volontés du Christ, la qualité de sa filiation, la maternité divine de Marie, le culte des Saints et de leurs images, le pouvoir et les prérogatives de l'Eglise et de la papauté, les Sacrements, la grâce et la liberté, le bien et le mal, les destinées de l'homme.

7. — Et quand l'unité doctrinale survit à la défaite des antiques hérésies et jouit d'une paix relative, pendant que les successeurs des apôtres travaillent à assouplir, à discipliner les barbares et conquièrent de nouveaux peuples à la foi, les successeurs des Pères de l'Eglise, les grands docteurs du moyen âge, dans leurs universités si vivantes, composent et enseignent leurs admirables sommes théologiques où les fondements de la croyance sont scrutés, où les preuves de la révélation sont scientifiquement établies, où les dogmes sont défendus contre les erreurs, où se trouvent formulées les hautes convenances et les admirables analogies entre les mystères et les vérités d'ordre rationnel. L'Eglise excite et stimule l'étude. Grâce à son action, les sa-

vants interrogent les langues antiques, les monuments des temps les plus reculés, les documents de l'histoire, les découvertes des sciences d'observation, les leçons des sciences les plus élevées (1).

Pendant que s'accomplissent ces prodiges d'activité intellectuelle où l'unité de la foi paraît dans une lumière plus splendide, les apôtres continuent leurs conquêtes et amènent dans le sein de l'Eglise des enfants dont elle ne soupçonnait pas l'existence. Sans doute une partie des nations qui lui appartiennent se révoltent et finissent par l'abandonner. Mais elle trouve des compensations dans le Nouveau-Monde; elle entreprend la conversion de régions longtemps fermées à ses missionnaires, et les nouveaux convertis ne tardent pas à dépasser en nombre les hérétiques qui l'ont quittée. Ces pertes ne doivent pas être attribuées à l'impuissance de son expansion toujours aussi forte, mais aux passions des hommes, à leur orgueil, à leur obstination, à leurs vices.

8. — Si, au seuil des temps modernes, les sciences d'observation changent leurs méthodes vieilles et surannées et adoptent des procédés nouveaux qui leur feront accomplir d'immenses progrès, la plupart de ces savants se glorifient d'être chrétiens; ils inclinent humble-

1. Balmès. *Op. cit.* T. II et III.

ment leur science devant elle et l'environnent de fidélité et d'amour. Le siècle de la Renaissance porte le nom du Pape Léon X; il est suivi de près par le siècle de Louis XIV qui voit réunis dans la fidélité à l'Eglise, dans l'union de la croyance et de la pratique religieuse les savants, les orateurs, les poètes, les historiens. Cette race illustre se perpétue à travers les calamités du XVIIIe siècle, au milieu des attaques furieuses de l'impiété. Au XIXe siècle se lève une nouvelle génération de savants qui se distinguent par leur piété filiale envers l'Eglise.

Nous avons nommé les principaux d'entre eux au chapitre sur les bienfaits de l'Eglise dans l'ordre intellectuel.

9. — A l'heure présente, dans le domaine de la pensée qui se sépare de l'Eglise, la division est accentuée plus qu'à aucune époque; et jamais non plus l'unité de doctrine et de discipline n'a été plus étroite et plus vivante chez les catholiques.

Jouffroy se plaignait déjà de son temps que « l'objet précis de la philosophie n'ait pas encore été déterminé », et expliquait, par cette lacune essentielle, l'insuccès des tentatives d'union, opérées jadis par Aristote, par Bacon et par Descartes. Hégel, à son tour, prononçait cet-

te oraison funèbre de la philosophie moderne : « Puisque les plus grands génies se sont trompés, comment tous ne se tromperaient-ils pas? S'il y a une véritable philosophie, à quels caractères la reconnaîtrons-nous? Chacune se donne pour la vraie, et chacune met en avant un autre critérium. Chaque théorie nouvelle s'élève avec la prétention de réfuter les théories antérieures, et même de les remplacer toutes. Mais, conformément à l'expérience, il paraît bientôt qu'à elle aussi peuvent s'appliquer les paroles de saint Pierre à Saphira : « Les pieds de ceux qui doivent t'ensevelir sont déjà devant la porte. »

10. — Mais que dire de l'émiettement infini et de l'inextricable confusion de la pensée indépendante et affranchie? Depuis l'invasion parmi nous de la spéculation kantienne, il devient impossible d'énumérer les négations et les nouveaux systèmes. Les vérités les plus élémentaires sont niées : le bon sens, cette forme universelle de la raison humaine, est foulé aux pieds. On nie l'existence du monde, l'existence de l'homme même. On nie le devoir et la liberté, la distinction du bien et du mal. La morale est en lambeaux; et, sous le nom usurpé de la science, on va jusqu'à vouloir donner à la règle des actions humaines une origine purement bestiale. Il n'y a pas un professeur, pas

un écrivain, qui ne se croie tenu d'inventer une bizarrerie inédite et de l'imposer comme un dogme.

Cette disposition maladive de l'intelligence contemporaine atteignit même un certain nombre de catholiques qui, séduits par les erreurs ambiantes, tentèrent d'introduire les principes du subjectivisme allemand dans l'explication des dogmes révélés. Déjà beaucoup d'âmes avaient été séduites et la division pénétrait dans l'Eglise, lorsque le Pasteur universel, toujours vigilant, démasqua le *modernisme* et lui infligea une condamnation dont il ne se relèvera pas. A part un très petit nombre d'esprits orgueilleux et opiniâtres, l'unanimité des penseurs catholiques se rallia de tout cœur à cette juste réprobation. Les terribles éléments de dissolution, dont la source est l'esprit de l'homme, ont acquis une telle force que les écoles philosophiques, politiques et sociales se détruisent et se pulvérisent elles-mêmes. Seule, l'Eglise catholique donne au monde un admirable exemple d'unité doctrinale au milieu d'une activité intellectuelle, peut-être sans précédent dans l'histoire, activité rendue nécessaire par les attaques furieuses dont l'enseignement catholique est le point de mire.

11. — Cette unité ne brille pas seulement dans le domaine spéculatif : elle jouit d'une égale splendeur dans le domaine pratique et social.

Naguère, une association de jeunes chrétiens s'était formée et étendait ses ramifications dans toute la France. Elle avait pour but d'améliorer le sort des classes déshéritées et de les réconcilier avec l'Eglise, contre laquelle le socialisme les soulève. Malheureusement ils se laissèrent aller à des nouveautés dangereuses sur la liberté absolue de l'homme, sur l'abolition des classes sociales, sur l'excellence de la forme démocratique qu'ils prétendaient démontrer par l'Evangile. Trop confiants dans leurs propres lumières, ils refusèrent de se soumettre à la direction des évêques. Le Souverain Pontife Pie X, tout en reconnaissant la générosité des intentions de cette jeunesse et ses mérites personnels, vient de condamner solennellement leur association. Les erreurs sont réprouvées; l'action sociale de ces jeunes gens cessera d'être indépendante, ils devront se soumettre à la direction épiscopale. Or, à la grande confusion de nos ennemis, à la grande joie des fidèles, tous les membres du *Sillon* ont obéi noblement et simplement, justifiant ainsi les éloges de Pie X et les sympathies qui les entourent eux-mêmes. A cette époque où l'orgueil intellectuel fait tant de ravages, où nos ennemis eux-mêmes, unis contre nous, se déchirent entre eux à belles dents, ils ont donné un grand exemple d'obéissance chrétienne et fourni une nouvelle preuve

à la réalité de cette note qui caractérise l'Eglise : l'unité dans l'universalité. Ces deux interventions du Souverain Pontife avaient été précédées d'un acte plus important encore qui démontre avec une clarté encore plus éblouissante la force de cohésion qui est dans l'Eglise.

Avec quelle ruse et quelle perfidie les sectaires avaient rédigé les articles de la loi de Séparation, dont ils espéraient se servir pour diviser les pasteurs et les fidèles et ravager par le schisme la société des âmes! Des catholiques trop prudents s'étaient laissé séduire par cette habileté savante. Pie X démasqua l'hypocrisie et, d'un geste libérateur, déchira la loi infâme aux applaudissements des catholiques éclairés et obtint la soumission unanime des autres. Car les petits schismes locaux, qui tous finissent dans la honte, ne sauraient compter ici. Le grand effort de la secte maçonnique n'a abouti qu'à faire resplendir d'un éclat nouveau la très vivante unité dans le gouvernement de l'Eglise.

12. — Et qu'on n'essaie pas de trouver naturel le maintien de cette unité. Ce phénomène, disent nos ennemis, n'a rien d'étonnant. Dès l'origine, ajoutent-ils, l'Eglise a reconnu que l'union est l'origine de la force, et que cette union exige l'unité dans la doctrine, laquelle est impossible sans la soumission à l'autorité. Elle a été très habile; mais on ne saurait tirer de là une autre conclusion.

Cette explication naturaliste n'explique rien et la difficulté reste entière. Pourquoi, malgré la mobilité de l'esprit humain, malgré les prétentions de l'orgueil intellectuel, un nombre considérable d'âmes, dans tous les temps et chez tous les peuples, se sont-elles laissé diriger par le principe de l'autorité doctrinale? Pourquoi cette autorité a-t-elle obtenu, pendant dix-neuf siècles, l'adhésion à un ensemble de vérités incompréhensibles, non seulement de la part du vulgaire, mais aussi de la part d'hommes éminents par leur génie et leur savoir? Comment se fait-il qu'un même pouvoir ait obtenu, pendant un temps si long, l'obéissance absolue d'une multitude de savants, si différents par le caractère, et séparés par tant de rivalités nationales? Les impies de tous les temps et de tous les pays, se sont acharnés à combattre, au nom de la politique, au nom de la nationalité, au nom de la science, ce qu'ils appellent le despotisme du Souverain Pontificat? Comment se fait-il qu'ils ne lui aient pas encore ravi la suprême maîtrise des intelligences et des volontés?

L'objection n'est donc pas résolue. L'existence de l'autorité ajoute même au problème une difficulté insoluble, si l'on ne veut voir dans l'Eglise qu'une société naturelle.

13. — L'unité catholique reste un fait unique dans l'histoire. En dehors d'elle, on ne voit que

divisions au lieu d'unité, que nationalisme au lieu d'universalité. Qui supputera le nombre des religions païennes, anciennes et modernes? Chaque peuple, chaque individu a la sienne propre. Nul ne pourra jamais énumérer les écoles philosophiques. Elles ne s'entendent que pour nier les affirmations de la doctrine chrétienne; elles se fractionnent à l'infini, quand il s'agit de se prononcer, même sur les principes les plus certains et les plus évidents.

Le judaïsme n'était qu'une religion transitoire et nationale; il se divisa par le schisme des dix tribus, qui ne purent jamais se rallier aux autres. L'unité du schisme grec et du schisme russe est purement extérieure et gouvernementale; ils ne s'entendent pas entre eux; et, dans le sein de chacun, que de divisions mal dissimulées sous des formules de concorde qui changent et se renouvellent toujours! Le nom de *catholique* que se donne de temps à autre, tel ou tel patriarche oriental, n'est qu'un titre décoratif et voit se dresser la protestation d'autres patriarches, dont la dignité est égale. La tyrannie des Czars, de Henri VIII et de Calvin, les professions de foi d'Augsbourg, ou d'ailleurs, n'ont jamais pu réaliser cette unité des esprits dans la foi, des cœurs dans la charité, des volontés dans le culte et dans la morale qui existent dans l'Eglise. L'épée sanglante des sultans interdit toute

discussion chez les Mahométans, dont l'unité n'est que politique. L'application du nom de catholiques aux protestants les ferait éclater de rire, à une époque où les synodes des évêques anglicans n'aboutissent qu'à formuler une fois de plus leur opposition à l'Eglise romaine, où la plupart des pasteurs évangéliques d'Allemagne nient la divinité de Jésus-Christ, où le protestantisme libéral n'admet plus l'existence d'un Dieu personnel et tend à se résoudre en un indéfinissable panthéisme. Si le bouddhisme réalise un fantôme d'uniformité, c'est que ses doctrines sont négatives et confinent à l'indifférence. C'est un problème de savoir si la religion bouddhique reconnaît l'existence de Dieu. Son uniformité est cadavérique; elle n'a ni mouvement ni vie, tandis que l'Eglise ne cesse d'agir dans ses œuvres de science, de zèle et charité.

Si l'on nous oppose le nombre des Protestants ou des Schismatiques ou des sectateurs de Confucius, ce nombre, serait-il dix fois plus grand, ne prouverait pas la catholicité des fausses religions. Le schisme conserve la multitude, grâce à l'autocratie civile; l'Inde et la Chine, grâce au sommeil tant de fois séculaire de l'intelligence; le Protestantisme, grâce au fractionnement infini des sectes, qui ont chacune un symbole différent ou n'en ont pas du tout. Seule l'Eglise est une dans la doctrine dogmatique

et morale, qui contient une multitude de vérités précises, déterminées, enchaînées admirablement; une dans le pouvoir spirituel du Pape; catholique enfin, s'étendant partout, parce qu'elle plane au-dessus de toute puissance politique, au-dessus des frontières des peuples, au-dessus des races humaines.

14. — D'où vient donc à l'Eglise ce caractère d'unité catholique, que seule elle possède?

L'expérience nous apprend que les hommes ne s'entendent jamais dans leurs jugements, excepté quand il s'agit de faits immédiatement évidents, ou de vérités si claires que toute démonstration est superflue. Et encore dans ce dernier cas, si, en admettant une de ces vérités lumineuses, telles que le principe d'identité : *Ce qui est, est*, ou l'un des faits qui paraissent défier toute contradiction, tels que *l'existence du monde matériel, de la terre, des animaux, des hommes;* si, en admettant ces vérités, on prévoit que la logique peut en déduire des règles morales qui gênent la volonté, non seulement l'assentiment ne sera pas unanime, mais les contradictions se multiplieront indéfiniment.

Les passions sont si violentes et surtout l'orgueil, l'égoïsme, la fureur de se distinguer! La liberté, ce fait d'expérience universelle, n'est-elle pas niée non seulement par des sectes philosophiques, mais par toutes les religions fata-

listes? L'existence du monde, de l'être objectif et réel, est révoquée en doute par des systèmes qui ont la vogue. Le même sort est réservé au principe d'identité par la philosophie du devenir, dont les adeptes s'accroissent chaque jour. Des centaines de millions de bouddhistes croient que le monde n'est qu'un rêve et que la perfection morale consiste à dormir toujours. S'il en est ainsi pour les vérités premières et les faits obvies, on doit s'attendre à des divisions plus nombreuses quand il s'agit des vérités sur le monde invisible : l'existence d'un Dieu unique, immatériel, et la spiritualité, l'immortalité de l'âme, et à plus forte raison quand il s'agit de vérités mystérieuses, telles que la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption, la grâce.

Sans doute, l'Eglise ne rallie pas l'unanimité des hommes dans une même croyance : il y a des incrédules, des sectateurs du schisme et de l'hérésie. Cependant des millions de fidèles se sont rencontrés, chez tous les peuples et dans tous les siècles, dans les mêmes vérités de la philosophie spiritualiste, spéculative et pratique; et ils avaient, comme les autres hommes, les mêmes passions qui les portaient à ne pas croire en Dieu, en sa justice, en notre âme, en sa responsabilité. A ces vérités que la raison démontre avec certitude, ces millions de fidèles joignent d'autres vérités surnaturelles incompréhensi-

bles, d'autres lois très difficiles à observer. Leur orgueil se soulève contre ces mystères; la triple concupiscence s'oppose, chez eux aussi, à la pratique des vertus chrétiennes. Mais ils domptent les révoltes de la nature, ils résistent aux tentations, aux séductions, aux persécutions. Jadis les opulents patriciens de la Rome impériale admettaient leur fraternité avec leurs propres esclaves ; aujourd'hui des savants éminents croient, adorent, prient avec les plus ignorants des hommes. Leur fidélité à tous est indomptable. D'où vient cette force qui subjugue les passions les plus fortes? Elle est manifestement surnaturelle et divine. C'est la grâce de Dieu qui abaisse l'orgueil des intelligences et subjugue les volontés naturellement indociles et les maintient inébranlablement attachées au centre de l'unité catholique. Il y a là un miracle éclatant, indéniable. Donc, l'Eglise est divine.

CHAPITRE VIII

LA STABILITÉ VICTORIEUSE

SOMMAIRE. — 1. Préambule. — 2. Les premières persécutions en Judée, et ensuite pendant trois siècles, depuis Néron jusqu'à Dioclétien. — 3. Persécution de Julien l'Apostat. — 4. Persécutions dans les temps modernes jusqu'à nos jours. — 5. Attaques des hérésies et des schismes. — 6. Hostilité des princes temporels, au moyen-âge. Le schisme d'Occident. — 7. Guerre sournoise des rois dans la période concordataire; le Protestantisme; la philosophie du XVIIIe siècle. — 8. La Révolution. — 9. Les défaites apparentes de l'Eglise sont toujours suivies d'une période glorieuse. — 10. Persécution actuelle. L'Hypocrisie n'exclut pas la violence : vols, lois d'exception. La conjuration du mensonge. — 11. Ignobles procédés vis-à-vis du Souverain Pontife. Guerre implacable. Les deniers de Judas. — 12. Symptômes de décadence dans le pouvoir des impies. Vitalité de l'Eglise. — 13. Cette stabilité victorieuse est un fait unique dans l'histoire. Ses caractères. L'Eglise est l'unique objet des préoccupations générales. — 14. Activité universelle déployée contre l'Eglise. — 15. L'Eglise n'a jamais flatté les peuples ni les rois. — 16. Conclusion. NON PRAEVALEBUNT.

1. — La cinquième et dernière preuve qui, selon le Concile du Vatican, établit avec une certitude et une force absolues la divinité de l'Eglise est sa stabilité toujours victorieuse. La société catholique a subi, depuis dix-neuf siècles, plus qu'aucune association, des attaques

terribles qui devaient la détruire; cependant elle en a triomphé. Ce fait unique au monde n'a pas pour cause la protection des autres nations, mais une force inhérente à l'Eglise elle-même. Nous ne parlons pas ici de la principauté terrestre du Saint-Siège pour le maintien de laquelle les les Papes ont contracté des alliances avec les autres princes temporels; ni de l'autorité civile que les empereurs et les rois, au temps de la chrétienté, donnèrent au Souverain Pontife pour assurer l'ordre international. Nous envisageons l'Eglise dans son essence, comme société spirituelle, fondée par Jésus-Christ et gouvernée par les apôtres et leurs successeurs, sous l'autorité souveraine du Pape, pour conduire tous les hommes au salut éternel. Et nous disons que la stabilité perpétuelle de cette société religieuse vient d'une force surnaturelle et divine, qui lui est immanente.

2. — L'Eglise naquit dans une persécution. Son fondateur, condamné à mort, avait subi le supplice réservé aux esclaves. Après qu'il fut remonté au Ciel et que l'Esprit-Saint eut transformé ses apôtres en héros intrépides, la synagogue, qui les surveillait avec une jalousie haineuse, ne toléra pas le succès de leurs premières prédications. Jérusalem se soulève contre eux. Pierre et Jean sont arrêtés, Etienne est mis à mort, les fidèles de la capitale juive sont

obligés de se répandre dans toute la Palestine et en Samarie. Nous avons vu avec quelle rapidité la foi se propage. Mais à mesure que l'Eglise étend ses conquêtes, il lui surgit de toutes parts des ennemis acharnés. Les chefs du sénat romain se plaignent de l'invasion des superstitions étrangères, le peuple crie à l'impiété et au maléfice. Cette croyance nouvelle, dit Suétone, est détestable. Alors Néron les accuse de l'incendie de Rome dont il est l'auteur; les victimes de la première persécution générale sont une multitude immense, au témoignage de Tacite, qui raconte en ces termes la mort de nos ancêtres dans la foi : « On ajouta la raillerie à leur supplice; les uns, couverts de peaux de bêtes, furent livrés à des chiens furieux; d'autres mis en croix; d'autres, sur un pal qui leur traversait la gorge, revêtus de résine, de cire et de papyrus, furent allumés, quand la nuit vint, pour servir de flambeaux. Néron avait prêté ses jardins pour ce spectacle — les jardins du Vatican où s'élève aujourd'hui la basilique de Saint-Pierre. — Comme il y célébrait les jeux du cirque, on voyait César dans ces allées somptueusement éclairées par des hommes vivants, se promener en habit de cocher, se mêler au peuple ou conduire un char. « Ces cruautés, continue l'historien, firent naître la pitié. Tout stoïcien qu'il est, Sénèque ne peut se défendre

de ce sentiment. Il rappelle souvent, dans ses lettres, « les pompes du supplice, le fer, le feu, les chevalets, les bêtes féroces lancées contre un homme, le pal qui traverse le cou et sort par la bouche, la tunique tissée et revêtue de tout ce qui peut alimenter la flamme, le glaive qui vient rouvrir les blessures à demi fermées et faire couler un sang nouveau par des plaies devenues des cicatrices ». Et au milieu de ces tortures, il montre la victime calme, souriant, et souriant de bon cœur, regardant les entrailles à découvert et contemplant ses souffrances de haut, et ajoute : « Comment s'effraierait-il, celui pour qui la mort est une espérance? »

Les chrétiens sont obligés de se cacher dans les catacombes. Le monde croit que c'est fini d'eux; Tacite et Suétone parlent du christianisme comme on parle d'un mort, et Epictète le confond avec le judaïsme (1).

Et cependant, non seulement l'Eglise vivait encore, mais faisait même des conquêtes jusque dans le palais impérial. Lorsque le haineux Domitien apprend que quatre de ses proches parents sont devenus chrétiens, il ordonne une nouvelle persécution générale : les membres de sa famille ne sont pas épargnés et le sang des Césars coule pour l'Eglise catholique. Pendant trois siècles, les empereurs poursuivent

1. Franz de Champagny. Les Césars.

le dessein d'exterminer les Papes et les évêques, les prêtres et les fidèles de toute condition : esclaves et libres, patriciens et plébéiens, riches et pauvres, savants et ignorants, les femmes, les jeunes filles, des vierges de douze ans qui ne sont pas moins courageuses que les graves matrones, des enfants de sept ans, de trois ans, qui repoussent de leurs petites mains les caresses des tyrans et tendent les bras vers leurs mères en criant : « Je suis chrétien! » La cruauté des bourreaux s'ingénie à inventer des supplices inédits : les tenailles qui arrachent, les crocs de fer qui déchirent, les massues qui meurtrissent, les croix qui disloquent, les grils qui brûlent et rôtissent. Les bêtes féroces sont amenées des régions torrides et lâchées dans les amphithéâtres contre les chrétiens sans défense. Vains efforts! les enfants de l'Eglise versent leur sang à flots. Mais l'Eglise ne meurt pas : le sang des martyrs est une semence féconde de nouveaux convertis. Alors, changeant de tactique, les magistrats emploient tour à tour les raisonnements, les sarcasmes, les flatteries, les promesses, les menaces; ils essayent d'effrayer et de séduire et finalement tuent. Pour quelques apostasies extorquées, que de milliers de morts héroïques! La grande persécution de Dioclétien est la plus violente et la plus sanglante; c'est l'époque des arrestations en masse;

on s'acharne en particulier sur les pasteurs; on détruit dans tous les pays les livres sacrés.

Cette fois, c'est bien fini! pense l'empereur, comme en témoigne ce membre de phrase d'une inscription contemporaine, tracée pour rappeler cette mémorable victoire : « *Christiano nomine deleto* ». Ce qui était fini, c'était l'ère des persécutions atroces. Ce qui allait commencer, c'était pour l'Eglise le triomphe. Constantin le Grand, le premier prince chrétien, allait s'asseoir sur le trône impérial.

3. — Ne croyons pas pour cela que le sang des chrétiens ne doive plus couler. Le martyre et l'Eglise sont tellement liés l'un à l'autre, que tous les siècles offrent à la foi le témoignage sanglant. Peu d'années après la mort de Constantin, Julien l'Apostat, que nos maîtres du jour ont choisi pour modèle, inaugure un nouveau système de persécution. Il ne condamne pas à mort par un édit général, il proclame même la liberté religieuse. Mais toutes les faveurs sont prodiguées aux païens; les chrétiens n'épouvent que dédains, vexations et disgrâces. Les privilèges sont enlevés aux ecclésiastiques; on supprime les pensions des clercs et des vierges consacrées à Dieu. On dépouille les églises, on transporte leurs richesses dans les temples idolâtriques, que Julien fait réparer aux frais des Galiléens. L'empereur essaye

de gagner par des promesses les âmes faibles dont la foi paraît chancelante. Ceux qui se laissent vaincre sont comblés d'honneurs; l'apostasie conduit à toutes les charges. Julien proclame que l'Etat a le droit exclusif d'enseigner, il ordonne la fermeture des écoles chrétiennes, proscrit le nom du vrai Dieu dans les écoles publiques et se met à composer des livres contre la foi. Trop habile pour se donner l'apparence d'un persécuteur avoué, il laisse libre carrière aux violences du peuple contre les fidèles; un grand nombre ont souffert le martyre sous son règne. Avant de mourir, il constate l'inanité de ses efforts et le triomphe de l'Eglise, par ce dernier blasphème et ce suprême aveu : « A toi la victoire, Galiléen! »

4. — Ainsi en est-il dans les temps modernes. Combien de nobles cœurs ont souffert pour la foi depuis Calvin et Henri VIII! Combien ont péri au XVIe siècle dans les nombreuses et sanglantes Saint-Barthélemy du protestantisme! Que de martyrs a fait le mahométisme, depuis les premiers compagnons de saint François d'Assise jusqu'aux plus récents massacres opérés par le fanatisme musulman! Le gouvernement de la Terreur fit revivre par ses atrocités la barbarie des antiques Césars, comme la persécution hypocrite et légale de l'heure présente fait revivre les perfidies cruelles de Julien

l'Apostat. Si des édits sanglants n'ont pas encore été portés par nos maîtres, qui pourra compter les souffrances physiques et les morts prématurées, dues à cette législation inhumaine, qui a volé leurs biens aux congrégations et chassé de leurs demeures les légions saintes qu'elles abritaient! Combien de religieux, de religieuses ont péri de froid, de faim, de privations de toute nature, pendant que les liquidateurs se partageaient leurs dépouilles! Ces douces victimes méritent bien le nom de martyrs. Et l'Eglise survit toujours à la persécution hypocrite ou sanglante, comme elle triomphe des attaques de l'hérésie, auxquelles elle répond par l'affirmation et l'affermissement de la doctrine.

5. — L'hérésie et le schisme n'avaient pas attendu la fin des persécutions pour diriger contre la vie d'Eglise leurs attaques furieuses. Le magicien Simon est contemporain de saint Pierre; saint Paul est obligé de lutter contre les faux prophètes et les apostats qui cherchent à séduire les âmes faibles. La fausse science, la *gnose*, comme elle s'appelle, réunit dans un bizarre assemblage toutes les erreurs antiques : le panthéisme le polythéisme, le faux mysticisme; elle devient populaire parce qu'elle lâche la bride aux pires instincts et aux passions honteuses; elle ose décorer cette morale du nom de liberté. Elle s'applique à corrompre par tous

les moyens l'enseignement des apôtres et de leurs successeurs immédiats.

Viennent ensuite les Grecs orgueilleux et ergoteurs dont la raison refuse d'admettre les abaissements de l'Incarnation. Tous les dogmes essentiels qui sont les fondements de la doctrine de l'Eglise sont, les uns après les autres, audacieusement contestés et niés. Le Verbe de Dieu est abaissé par Arius au rang des créatures; la confusion est jetée dans la nature et les personnes divines. Tour à tour, on divise la personne du Christ, on confond ses natures et ses volontés, on s'insurge contre la réalité de sa chair, on détruit ainsi l'œuvre de la Rédemption. Pélage vient à son tour, exalte la nature et la liberté de l'homme, conteste la nécessité de la grâce et ruine ainsi de fond en comble toute l'économie de la dogmatique chrétienne. De nouvelles hérésies surgissent où se trouvent mêlés le paganisme grossier importé par les barbares et les principes immoraux du manichéisme oriental.

Après les schismes qui ont désolé le nord de l'Afrique, voici que l'Orient se soulève à son tour contre le Souverain Pontificat et que des patriarches ambitieux luttent sans relâche et entraînent avec eux, dans la révolte contre le centre de l'Unité, une grande partie de l'Eglise grecque. Le mahométisme s'étend comme une

lèpre, et non content de triompher dans les guerres sanglantes, s'efforce de corrompre la foi et les mœurs chrétiennes. La simonie ravage le sanctuaire; la sainte vertu qui fait l'auréole du prêtre est outragée publiquement. Cette lutte intestine est la plus dangereuse de toutes, parce qu'elle a pour complices des passions indomptables.

Après les hérésies et les schismes partiels qui se succèdent presque sans interruption dans le moyen âge, le protestantisme, qui les réunit tous, en les vulgarisant, entraîne dans la révolte une partie considérable des nations occidentales. Il était le précurseur de la Révolution, ennemie jurée de l'Eglise qu'elle n'a pu noyer dans la persécution sanglante et qu'elle attaque maintenant avec une habileté implacable et une perfidie très dangereuse. Que d'ennemis acharnés à la perte de l'Eglise! Que d'assauts furieux livrés de toutes parts à sa vie de gardienne et de propagatrice de la vérité révélée!

6. — A ces luttes d'ordre doctrinal, qui n'ont épargné aucun dogme, aucun sacrement, aucun article de la morale et de la théologie pratique, s'est jointe dans tous les siècles l'hostilité des pouvoirs civils, jaloux de l'indépendance que réclame l'Eglise dans l'ordre spirituel. La tyrannie sanglante des Césars a été remplacée par la

guerre juridique des princes temporels, jaloux de reconquérir la suprématie sur les âmes. Combien est petit le nombre des rois baptisés qui ont accepté pour leur gouvernement la théorie chrétienne du pouvoir et qui ont maintenu leur autorité dans les justes limites prescrites par le Christ, sans empiéter sur le domaine de la conscience et de l'Eglise!

Pour quelques princes chrétiens qui ont vu avec raison dans l'hérésie et le schisme les ennemis jurés de la société chrétienne et ont répondu par la force aux révoltes sanguinaires dont la religion n'était que le prétexte, combien d'empereurs et de rois ont employé leur puissance à combattre l'autorité légitime de la société religieuse!

Combien ont soutenu l'hérésie par les armes, quand eux-mêmes n'en étaient pas les promoteurs directs, depuis les successeurs immédiats de Constantin, protecteurs de l'arianisme et les rois barbares leurs trop fidèles imitateurs! La longue querelle des investitures est la lutte de l'Eglise pour son indépendance spirituelle contre l'autocratie des Césars allemands. Philippe le Bel ne recule pas devant les plus odieuses violences. Ce despote sombre et implacable prodigue l'outrage au Pontife romain, souffleté dans son propre palais par les envoyés royaux. Le siège du Pape est transporté à Avignon, sous

la dépendance de la France; le grand schisme d'Occident éclate, la foi des peuples se partage et l'Eglise court le plus grand danger de son existence tant de fois séculaire; à ce moment critique, la fidélité de l'Allemagne et de l'Angleterre est ébranlée par les prédications hérétiques de Jean Wiclef et de ses sectateurs.

7. — La paix, garantie par l'accord mutuel des deux puissances dans la période concordataire, n'est qu'une paix relative souvent troublée, toujours précaire. Quelle sagesse, quelle prudence, quelle fermeté l'Eglise ne doit-elle pas déployer pour que les concessions librement accordées par elle laissent intacts les droits dont elle a la garde, et que la protection séculière des princes qui se disent ses amis ne dégénère pas en usurpation tyrannique! Après la révolte protestante qui lui arrache l'Europe septentrionale et qui lutte pendant un siècle et demi pour lui ravir les nations demeurées fidèles, l'Eglise ne jouit pas longtemps de cette nouvelle victoire. Elle voit se dresser contre elle un ennemi encore plus dangereux. Jusque-là, on n'avait attaqué qu'une partie de ses doctrines. L'école philosophique les rejette toutes au nom de la raison et avec l'arme dangereuse du sarcasme. Les nouveaux sectaires vont chercher des armes jusque dans les œuvres de Celse et de Julien l'Apostat; ils empruntent aux

anciennes hérésies leurs arguments les plus spécieux. Bayle avait inauguré au milieu de l'Europe la première chaire d'incrédulité, il avait rassemblé dans son célèbre *Dictionnaire* les nombreux matériaux épars dans une multitude d'ouvrages et donné à ces sophismes l'éclat de son génie. Il préparait ainsi aux incrédules du XVIIIe siècle un vaste répertoire de faits et d'arguments, dont Voltaire s'empare et qu'il revêt des charmes de son esprit. Entouré des encyclopédistes, doué d'une extrême facilité de travail, respectueux de la morale évangélique à laquelle il emprunte parfois des arguments, il attaque sans relâche tous les dogmes et met un acharnement inouï à la propagation de l'impiété. Les nouvelles doctrines se répandent rapidement en France; l'esprit public les adopte, les souverains de Prusse, de Russie et d'Autriche s'en font les défenseurs. Pendant ce temps, l'Eglise romaine s'était privée de la plus vaillante milice en accordant aux princes, chrétiens de nom, incrédules de fait, la suppression de la célèbre Compagnie de Jésus, qui avait été si vaillante contre le protestantisme et pour la régénération des nations catholiques (1).

8. — Le terrain était tout préparé pour le succès de la révolution et la ruine de l'antique église de France. Quelques-uns de ses pasteurs

1. Balmès. Ouvrage cité. T. II, ch. XX.

embrassent le schisme; la plupart versent leur sang pour la foi, les autres sont en exil. Les cloches se taisent, les vases sacrés sont fondus. Les églises d'abord fermées se rouvrent pour permettre aux prostituées de prendre sur les autels la place du Dieu vivant et de recevoir les hommages des foules en délire. La Révolution envahit toute l'Europe; les impies s'emparent du Souverain Pontife qui meurt en exil, le collège de cardinaux est dispersé. Rien d'étonnant si nombre d'esprits positifs crurent alors que la dernière heure de l'Eglise romaine était proche et que sa longue existence allait finir.

9. — Mais ses défaites apparentes ont toujours été suivies de victoires réelles. Que de fois ses ennemis ont cru l'avoir tuée! Après le travail des hérésies qui empoisonnent les âmes, les grands conciles définissent les dogmes et la foi resplendit d'une nouvelle clarté. Les Barbares crurent avoir triomphé non seulement de l'empire romain, mais aussi de la société religieuse, dont ils avaient dévasté les temples et désolé les pasteurs; et cependant ceux-ci domptèrent ces farouches vainqueurs et les reçurent sur leur demande dans le sein de l'Eglise. Quelle fut la désolation de cette mère infortunée pendant les siècles de fer, en face de l'ignorance et de la corruption du clergé et de l'impuissance de sa propre action sociale!

Mais quelle fut sa joie, dans l'âge suivant, quand s'élevèrent parmi les pasteurs tant d'âmes saintes et de savants théologiens, que les mœurs publiques se pénétrèrent de sa salutaire influence! La révolte du protestantisme lui causa des douleurs indicibles qui ne furent point mortelles et auxquelles succéda l'allégresse apportée par les progrès de l'Evangile au Japon, en Chine, dans le Nouveau-Monde. Que de martyrs et de persécutés dans le souverain pontificat, depuis saint Pierre jusqu'à Pie VI! Mais que de réveils glorieux dans la période suivante! Après les atrocités et les impiétés de la Révolution, les temples sont rouverts et la hiérarchie rétablie : la foi renaît dans les âmes, l'apostolat est très fructueux, les œuvres nouvelles surgissent de toutes parts; les familles religieuses se multiplient avec une admirable fécondité, s'adaptent avec une admirable souplesse aux nécessité nouvelles et, pendant tout le siècle écoulé et jusqu'à leur dispersion violente, gardent leur première ferveur; une vie intense, une vigueur toute juvénile anime l'Eglise entière qui ne se contente pas de réparer les ruines accumulées par les impies, mais étend partout ses conquêtes, sous l'impulsion de ces Papes illustres qui se nomment Pie VII, Grégoire XVI, Pie IX, Léon XIII, Pie X. Ainsi les affaissements de l'Eglise ne sont qu'à la

surface. Dans les périodes troublées, en présence des excès et des cruautés de la force brutale, la vie, qui semble l'abandonner, subsiste toujours et se concentre au cœur, pour s'épanouir de nouveau dans les âges suivants et manifester avec éclat devant l'univers étonné la puissance expansive de son immortelle jeunesse.

10. — Ces faits qui appartiennent à l'histoire ne doivent pas être oubliés des catholiques à l'heure présente, si sombre pour l'Eglise universelle et pour l'Eglise de France en particulier. Aujourd'hui, la Révolution est déchaînée contre la religion catholique, elle ne cache pas son dessein de la détruire. Animée d'une haine implacable, elle procède avec une habileté, une sûreté de méthode que les grands ancêtres ne soupçonnaient pas. Elle a dispersé les congrégations religieuses et volé leurs biens. Elle a dépouillé les prêtres de paroisse de la maigre indemnité, à peine suffisante pour vivre, que la première Révolution leur avait accordée. Ils avaient fondé, en prélevant leurs cotisations sur le nécessaire, des mutualités pour s'assurer un morceau de pain en cas d'infirmités ou de vieillesse; les sectaires ont dissous ces mutualités et gardent toujours l'argent. Des lois iniques ôtent toute liberté à la parole sainte; tous les jours une magistrature trop docile condamne

des innocents dont tout le crime est d'avoir prêché l'Evangile. Les sectaires ont volé les Eglises, en attendant qu'ils s'y installent, et inventorié les ornements et les vases sacrés en attendant qu'ils ajoutent cette nouvelle rapine au vol des fondations pour les morts. Ils ont à leur service une armée de fonctionnaires de toutes sortes, auxquels ils enlèvent la liberté de vivre en chrétiens. L'armée nationale, faite uniquement pour repousser l'envahisseur et reconquérir les provinces perdues, est employée à de basses œuvres policières. Elle aida à chasser les évêques, les prêtres, les religieux, les religieuses, des maisons qui leur appartenaient et qu'ils occupaient légitimement. Ils ameutent par leurs mensonges, leurs calomnies, propagés sans relâche dans leur presse à gage, les masses populaires asservies et démoralisées. Ils ont les écoles populaires et les universités; et ils préparent des lois nouvelles qui aboliront les restes de la liberté de l'enseignement. Ils veulent détruire dans les jeunes toute croyance religieuse et toute morale, afin d'affermir leur règne et d'assurer l'avenir à leur tyrannie.

11. — Que leur conduite fut ignoble vis-à-vis du Souverain Pontife Pie X! Autant ils se sont honteusement abaissés devant les nations rivales, en faisant de la France la vassale de l'An-

gleterre, en chassant sur un signe de l'empereur allemand, le ministre patriote qu'ils acclamaient la veille, autant ils se sont montrés durs, hautains, bassement insolents devant le représentant de la plus grande autorité qui soit au monde, le chef suprême de l'Eglise catholique; ils l'ont méprisé parce qu'il est faible, qu'ils ont la force et ne s'inquiètent pas du droit, de la justice et de la vérité.

Certes, l'heure est critique pour l'Eglise dont la douleur est immense. Mais si elle gémit, ce n'est pas sur elle-même. Son histoire montre à chaque page combien elle est courageuse et vaillante. Elle ne redoute pas le combat, car elle porte le nom de militante et la victoire finit toujours par lui sourire. Ses larmes ont pour cause la qualité des combattants. Ce sont ses fils qui lui déclarent une guerre parricide et sacrilège.

Si l'étranger se préparait à envahir le territoire français, les sectaires qui nous gouvernent observeraient encore au moins la loyauté apparente des formes diplomatiques. Si la guerre une fois engagée il demandait une trêve, cette demande serait examinée d'un commun accord. S'il était vaincu, après une bataille acharnée, on relèverait ses blessés, on leur témoignerait de la pitié.

Rien de pareil dans la guerre faite à l'Eglise.

Le Concordat de 1801 est déchiré brutalement sans entente avec le Souverain Pontife : la nouvelle situation légale de l'Eglise est établie sans entente préalable avec son chef suprême. Et la guerre continue sans trêve, sans repos, systématiquement déloyale, incessante, acharnée, implacable. La secte maçonnique est sans pitié. Les juifs qui la dirigent ne se souviennent plus qu'aux jours où le peuple chrétien se soulevait contre la voracité de leur usure, les Papes et les évêques les couvrirent d'une protection efficace. Ils témoignent à l'Eglise leur reconnaissance en fomentant la guerre, en fournissant aux impies d'opulentes ressources financières, en achetant tous les Judas de l'univers à un prix infiniment supérieur aux trente deniers de la grande trahison, en témoignant une haine furieuse qui fait penser aux injures lancées par les pharisiens et les princes des prêtres contre la divine victime du Calvaire.

12. — Ils célèbrent d'avance leur triomphe. Certes, ils peuvent encore accumuler des ruines et faire succéder à la savante perfidie la cruauté sanglante. Mais la victoire ne leur appartiendra pas. A de certains indices qui ne sauraient tromper, on peut pressentir le prochain effondrement de leur fragile pouvoir. Ils n'ont aucun des éléments qui assurent à leur force la durée : ni l'unité des esprits vers un but com-

mun, ni l'élévation des volontés vers une morale plus haute, ni la puissance de leur autorité, obtenue en trompant le peuple, en flattant les plus basses passions. Tous les éléments qui assurent la durée aux institutions sont au contraire acquis à l'Eglise; et l'unité de la foi religieuse, et la beauté d'une morale dont l'origine est divine et qui élève les âmes vers la plus haute perfection, et une autorité respectée et aimée. Toutes ces raisons d'espérer, auxquelles se joint la promesse de l'immortalité promise, doivent préserver les catholiques du pessimisme déprimant et décupler leur énergie et leur vaillance. Le moment n'est peut-être pas éloigné où retentiront dans toutes les cathédrales et toutes les églises les *Te Deum* et les *Alleluia* de la délivrance. Et les apologistes qui nous succéderont ajouteront cette brillante victoire à toutes celles que l'Eglise a déjà remportées.

13. — Quoi qu'il en soit de l'avenir, la société des catholiques créée sous l'autorité du Souverain Pontife, fondée par Jésus-Christ, s'est maintenue jusqu'à l'heure présente, c'est-à-dire pendant dix-neuf siècles. Ce fait matériel d'un même pouvoir, d'une même doctrine, d'une même discipline, d'une même constitution, est un fait unique dans l'histoire. Cette permanence n'est pas l'immobilité, elle est vivante et progressive, comme tout ce qui a un côté humain. Les dog-

mes ont été formulés selon le besoin des temps, le droit canonique s'est développé et précisé. Selon les circonstances, la constitution de la hiérarchie et la détermination des pouvoirs du Souverain Pontife ont suivi à leur tour la loi du progrès. Mais, sous ces changements, tout esprit éclairé et non prévenu constate l'identité substantielle entre l'Eglise naissante et l'Eglise du vingtième siècle, comme l'identité de la personne se manifeste sous les changements qui amènent l'homme de l'enfance à la pleine maturité.

Cette stabilité ne se fait pas voir dans les régions d'Orient, où le mahométisme engourdit les âmes par la volupté, et de l'Extrême-Orient, où la perfection politique et religieuse consiste à dormir; elle se manifeste au sein des nations les plus actives, les plus turbulentes, les plus fiévreuses, où les idées changent sans cesse, où les dynasties s'écroulent si facilement, où les constitutions naissent et meurent si vite, où rien n'est plus fréquent que les révolutions (1).

14. — Et l'Eglise a eu la plus grande part de cette activité dévorante; elle a toujours été au milieu de la bataille. La question religieuse fut dans tous les siècles la question la plus vitale

1. Aug. Nicolas. Etudes philosophiques sur le Christianisme. Tome IV, ch. VIII.

pour le monde, la question autour de laquelle se sont le plus agitées les préoccupations de tous les hommes, amis et ennemis. Et rien n'est plus juste, car elle est de toutes la plus importante. A l'heure actuelle où domine la libre-pensée et où l'impété triomphe, quelle est la cause qui absorbe et concentre davantage l'attention des peuples et des rois? Ce n'est pas la cause de la forme républicaine ou monarchique, ce n'est même pas le problème social à la solution duquel travaillent tant d'intelligences dans le monde entier. Sur toutes ces questions secondaires se pose et s'élève le problème de l'Eglise catholique romaine. Le décret de Pie X sur la première communion des petits enfants a dans les âmes un retentissement plus intime, plus profond, plus durable que la révolution sanglante qui vient d'éclater en Portugal.

Ce qui donne à cette stabilité, déjà unique, de l'Eglise, un caractère tout spécial, c'est que l'activité du monde s'est presque toujours déployée contre elle. Elle a subi l'assaut de toutes les puissances conjurées : la force, la ruse, la politique, le schisme, l'hérésie, la philosophie, la fausse science, le sarcasme, l'échafaud. Tour à tour, ou simultanément, les païens, les mauvais chrétiens, les républiques, les monarchies, les aristocraties, les démocraties ont usé de tout leur pouvoir pour la briser! Cette enclume, dit

Théodose de Bèze, a usé tous les marteaux ». Et Pascal : « Ce qui est admirable, c'est que cette Eglise qui a toujours duré a toujours été combattue ».

15. — Il y a plus encore : cette église s'est toujours maintenue sans fléchir ni plier. Elle n'a jamais flatté ni les peuples ni les rois. Chargée d'annoncer au monde une morale qui condamne toutes les passions et tous les vices, de maintenir, intactes et inviolées, les vérités et les difficiles devoirs qu'elle impose aux âmes au nom de l'Homme-Dieu, elle a toujours été fidèle à sa mission. Rien n'est plus naturel que de se maintenir, en s'accommodant aux exigences dominantes. Elle ne l'a pas fait. Elle n'a pas permis à Henri VIII de rompre les liens de son mariage avec Catherine d'Aragon. Pie VII, captif à Fontainebleau, n'a pas cédé aux menaces du vainqueur d'Austerlitz, d'Iéna et de Friedland, qui faisait trembler l'Europe.

Pie X n'avait qu'un mot à dire pour épargner à l'Eglise de France la pauvreté et l'état précaire où elle se trouve. Pie X ne l'a pas dit : comme tous ses prédécesseurs, il a mis, au-dessus des contingences et des convenances humaines, l'affirmation de la vérité divine. A l'époque présente où la souveraineté du peuple est proclamée partout, où la démocratie coule à pleins bords, où les revendications de la clas-

se ouvrière sont énergiquement affirmées, où tant de flatteurs s'avilissent devant l'idole pour conquérir ou garder le pouvoir, qu'il serait facile à l'Eglise de prendre la tête du mouvement, de se dire démocratique et de renverser comme un château de cartes le régime persécuteur de la bourgeoisie athée, voluptueuse et cupide! mais elle ne le fera pas.

Elle ne flatte jamais les classes populaires, auxquelles elle prêche, comme elle fait aux rois, la vérité intégrale et les plus difficiles devoirs. De là l'hostilité des peuples abusés et les cris de mort qui retentissent, contre la grande bienfaitrice des pauvres, dans l'armée des prolétaires. Malgré les attentats perpétrés contre elle et les attentats qu'on prépare, l'Eglise est toujours là, n'ayant pour se défendre aucune des ressources humaines, seule contre les multitudes, faible et désarmée contre les forts, possédant uniquement la puissance morale du droit, de la charité, de la vérité qu'elle garde, sans céder sur un point essentiel, et sans fléchir jamais.

16. — Et voilà dix-neuf siècles que la lutte se prolonge. Ce fait, quand on le regarde bien, déconcerte la raison la plus prévenue, il rayonne comme un prodige naturellement inexplicable. Et ce qui l'élève à une hauteur évidemment divine, c'est qu'il avait été prédit par le

fondateur de l'Eglise. Jésus-Christ lui ordonne de prêcher sa doctrine dans tous l'univers et la prive de tous les moyens qui assurent le succès parmi les hommes; en même temps il lui annonce que son existence sera remplie de persécutions de toute nature, dirigées contre elle. Et il prédit que cette faiblesse toujours assaillie sera toujours victorieuse. Cet autre fait est certain; le texte antérieur à l'avènement est clair. Le voici : « *Les puissances de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle. Non prævalebunt* ».

De nos jours, en face du paganisme abject qui essaye de revivre, elle se dresse bien vivante, semblable à elle-même, plus docte, plus régulière, plus sainte qu'elle ne fût jamais, douce, patiente, charitable, pure comme une vierge, bonne comme une mère, belle comme la jeunesse, souriante et joyeuse comme l'espérance, défiant la mort, inflexible dans l'affirmation de la justice et de la vérité. Ici rayonne le surnaturel divin dans un incomparable éclat. Donc Dieu soutient l'Eglise et la soutiendra toujours.

Aristote raconte qu'il y a sur les bords de l'Hypanis des insectes qui ne vivent qu'un jour (1). Un spirituel auteur imagine que ces bestioles, mesurant l'univers à leur courte durée, annoncent vers cinq heures du soir que

1. Aug. Nicolas. T. IV, p. 528.

le monde n'en a plus que pour une heure et que sa fin est imminente. Le raisonnement des sectaires qui prévoient l'anéantissement prochain de l'Eglise est de cette force-là. Elle leur survivra à tous. Ses fidèles ont servi de torches vivantes pour éclarer les orgies de Néron. Elle était répandue par toute la Gaule, trois siècles avant que les Francs ne franchissent le Rhin. Son sang coula à flots sur les échafauds de Robespierre; elle n'en est pas morte. Elle ne périra pas dans les toiles d'araignée, très habilement tissées d'ailleurs par les Césariens du jour, quand même ils feraient revivre les atrocités des vrais Césars.

RÉSUMÉ ET CONCLUSION

SOMMAIRE. — 1. Caractère évidemment surnaturel des cinq notes de l'Eglise. — 2. L'Eglise est ici-bas l'image la plus parfaite des perfections divines. — 3. Les taches inhérentes au côté humain de l'Eglise ne prouvent rien contre sa divinité. — 4. Pour saisir la preuve historique, il est nécessaire de réfléchir et d'avoir une bonne volonté. — 5. Cette preuve est particulièrement adaptée à notre époque positive. — 6. La persécution actuelle lui donne plus de relief. La France souffre cruellement d'être séparée de l'Eglise. — 7. Rêve de la république universelle; il est réalisé par l'Eglise. — 8. Rôle de la Très Sainte Vierge vis-à-vis de l'Eglise naissante. — 9. Bienfaits que l'Eglise a reçus de Marie, dans tous les temps. — 10. La triomphatrice des hérésies; le secours des chrétiens. — 11. Piété du XIXe siècle envers la Mère de Dieu. — 12. Les Diverses apparitions de la Mère de Dieu sur la terre de France. — 13. Les apparitions de Pellevoisin. Un témoignage. — 14. Courage et confiance!

1. — Conformément à la méthode indiquée par le Concile du Vatican et dont l'excellence était rappelée au mois de mai dernier par le Souverain Pontife Pie X dans l'Encyclique *Editæ sæpe*, nous avons examiné successivement chacune des cinq propriétés qui distinguent l'Eglise de toutes les autres sociétés : son admirable propagation, sa sainteté éminente, son inépuisable fécondité pour tout bien, son unité catholique, sa victorieuse stabilité. Nous avons démontré par des raisonnements simples, faci-

les, accessibles à l'intelligence de tout être humain en possession de ses facultés, raisonnements dont les faits sensibles sont le point de départ, nous avons démontré, disons-nous, que chacun de ces caractères prouve l'existence dans l'Eglise d'un principe d'action qui dépasse les forces humaines et qui est d'essence surnaturelle et divine.

Amener à une seule et même croyance, à une seule et même loi morale, des millions d'âmes appartenant à toutes les nations, à tous les siècles, à toutes les conditions sociales, à tous les degrés de culture intellectuelle depuis les plus infimes jusqu'aux plus élevés; pour cette œuvre immense, humainement inconcevable et irréalisable, dédaigner toutes les ressources humaines, ne se servir que d'instruments très faibles, très fragiles, très impropres à persuader et à dominer; — exercer, sur chacune de ces âmes en particulier, une action qui l'élève à une perfection vraiment idéale, où les passions les plus violentes sont dominées, où les plus hautes, les plus difficiles vertus sont pratiquées; nous ne parlons pas seulement ici des héros de la sainteté, mais des âmes communes et vulgaires, pourvu qu'elles soient chrétiennes dans toute la force de l'expression; — répandre des bienfaits de toute nature sur tous les individus de l'univers, même sur les rebelles et les en-

nemis, et aussi, sur toutes les sociétés familiale, civile, internationale; — montrer des énergies bienfaisantes égales et même supérieures aux besoins et aux misères; et dans les conflits sociaux de l'heure présente, indiquer et suivre la seule voie qui puisse les résoudre dans la paix, la fraternité et dans l'amour; — concilier en elle-même ces deux choses qui se combattent, l'étendue universelle dans l'espace et dans le temps d'une part, et d'autre part l'unité la plus rigoureuse de croyances, de morale, de discipline, de gouvernement; — exécuter et maintenir cette œuvre pendant dix-neuf siècles, malgré l'opposition la plus universelle, malgré les persécutions les plus acharnées et les plus puissantes qui ont employé pour l'entraver, pour la détruire, tous les moyens les plus cruels ou les plus perfides et les plus habiles; avoir toujours soutenu cette interminable guerre avec un courage indomptable; être dénué de toutes forces humaines, en être réduit à la seule faiblesse, à la seule arme de la parole, et être supérieur à toutes les attaques et finalement se tenir toujours debout et rester victorieuse : — voilà ce que l'Eglise a fait. Le témoignage de l'histoire défie toute négation. Et la raison conclut avec une inflexible logique : les hommes n'ont pu exécuter ce dessein que par l'assistance surnaturelle et permanente de Dieu.

Nous n'avons pas l'intuition sensible de ces grâces : nous ne voyons pas les motions divines agir sur les âmes des apôtres de tous les siècles pour les enflammer d'un zèle dévorant, et sur les âmes des convertis pour les incliner à croire et à suivre la loi de Jésus crucifié. L'influence d'En-Haut qui forme, élève et perfectionne les Saints échappe à nos prises directes; comme aussi l'impulsion divine transformant la bienfaisance naturelle en la vertu de charité divine qui sacrifie tout pour faire le bien, même aux ennemis acharnés. De même sont cachées à nos regards et la force expansive et cohésive, qui s'étend dans tout l'univers et se maintient cependant dans l'unité absolue de la plus parfaite concentration; et la force de résistance qui ne plie pas devant les ouragans déchaînés et triomphe de toutes les oppositions. Mais nous voyons, nous touchons les effets de ces impulsions divines, et nous concluons, sans crainte de nous tromper, à leur existence. Contester la validité de ce raisonnement si simple, c'est nier le principe de causalité, c'est nier la raison elle-même.

2. — Dieu est donc dans l'Eglise. L'Eglise est la plus belle, la plus parfaite des manifestations divines. Les cieux, chante le Psalmiste, racontent la gloire de Dieu; le savant Linné pleurait d'amour en constatant la finalité dans

la corolle d'une petite fleur. Et tous les philosophes dignes de ce nom, c'est-à-dire les penseurs intelligents, sincères et honnêtes, de bonne vie et de bonnes mœurs, après avoir considéré le monde, reconnaissent avec une certitude absolue l'existence de son auteur et déterminent ses perfections.

Il y a une œuvre où les perfections de Dieu sont plus faciles à voir, où elles se révèlent avec plus d'évidence et de splendeur que dans le monde matériel, c'est la société des âmes, c'est l'Eglise catholique.

Dieu est un substantiellement; et cette unité se reflète dans l'Eglise qui a cette propriété dans un degré supérieur à toute institution, à tout être créé. L'Eglise se répand partout; beaucoup sans doute ne veulent pas entrer dans son sein, mais une multitude immense fait partie de son âme; son sein est assez vaste pour contenir tous les hommes sans exception; belle image de l'immensité divine! Dieu est tout-puissant; et la puissance de l'Eglise se montre dans la persistance de sa vie, qui ne connaît pas les défaillances dont le terme est la mort.

Dieu est la vérité même; de la bouche de l'Eglise ne sortent que des enseignements vrais, qu'on n'abandonne pas, qu'on ne contredit pas sans devenir la proie du mensonge et de l'erreur. Dieu est saint; l'Eglise est la grande ouvrière

de la sainteté sur la terre; elle n'existe que pour former des saints; elle condamne le mal partout où elle le voit; tout ce qu'elle dit, tout ce qu'elle fait a pour but unique de faire pratiquer aux âmes la vertu parfaite; en l'écoutant, en lui obéissant, on est sûr de parvenir à la sainteté.

Dieu est amour et répand sans compter tout bien sur tout être. Qui pourra compter les bienfaits de l'Eglise? Ses mains innocentes ne savent que bénir, travailler, donner, pardonner; elles sont prêtes à rendre tous les services, à panser, à guérir toutes les blessures. L'arbitraire lui est inconnu, toute violence lui est antipathique. Sa longanimité n'a point de bornes; rien ne lasse sa patience. Elle a dans le cœur une immensité, une intensité de tendresse qu'on n'a jamais vue ailleurs. Elle aime, elle veut sauver même ceux qui la trahissent, qui la maudissent, qui veulent l'égorger. Dieu est éternel; et les dix-neuf siècles de l'Eglise nous permettent d'affirmer qu'elle a reçu le privilège de l'immortalité.

Dieu est la majesté suprême et la beauté infinie. L'Eglise surpasse toutes les puissances et les majestés de la terre; sa dignité est incomparable. Et qu'elle est belle, la sainte Eglise catholique, s'avançant dans le cours des siècles, le front ceint de la couronne de la reine et

de la mère, appelant à elle toutes les douleurs pour les soulager, toutes les âmes pour les sauver!

3. — Et que l'on n'objecte pas les schismes, les hérésies et les scandales. L'Eglise a un élément matériel, elle porte dans son sein des enfants pécheurs, ingrats, impies. Elle est militante sur la terre; elle ne sera triomphante que dans le ciel. Depuis quand l'ingratitude et la révolte des enfants peuvent-elles être imputées au dévouement et à l'amour de la bonne mère? Elle est miséricordieuse, comme Dieu, pour les pécheurs; mais elle combat le péché et dénonce ses propres ministres qui ne sont pas impeccables, si haut soient-ils placés dans la sainte hiérarchie. S'il n'y avait pas de scandales, si les ministres de l'Eglise avaient tous personnellement le privilège de l'impeccabilité, ce serait trop d'évidence pour la vie présente, telle que Dieu l'a faite : le mérite serait impossible.

Mais ces taches inhérentes au côté humain de l'Eglise ne ternissent aucune de ses qualités surnaturelles. Bien plus, elles les font ressortir avec un éclat nouveau. Car ces imperfections n'atteignent pas son essence. Elle en gémit, elles lui font verser des larmes amères. Non pas qu'elle craigne et redoute le combat. Si elle n'avait à lutter que contre Satan et les

anges rebelles, elle n'aurait que des chants joyeux sur les lèvres. Mais les combattants sont ses fils, car tous les hommes lui appartiennent, comme ils sont à Jésus-Christ son divin Fondateur, qui est le rédempteur de tous les hommes. Beaucoup de ses ennemis sont entrés dans son sein par le baptême : il en est même qu'elle avait comblés d'honneurs, en les appelant au sacerdoce. Elle souffre donc, et elle pleure en les voyant se perdre, comme Rachel pleurait sur les collines de Rama ses enfants qui n'étaient plus, comme David pleurait sur Absalon révolté, comme Jérémie pleurait sur les ruines de Jérusalem. Mais ces souffrances ne font qu'ajouter à ses qualités natives l'éclat que le malheur ajoute à la vertu. Elles lui donnent en outre un trait de ressemblance divine qu'elle n'avait pas encore; elles rendent son existence identique à celle de son divin Fondateur, qui délaissa la joie qui lui était offerte, voulut racheter le monde par la souffrance et éprouva toutes les douleurs et les misères humaines, depuis sa naissance à Bethléem jusqu'à sa mort sur le Golgotha.

Loin donc que les imperfections qui se remarquent dans le côté humain de l'Eglise puissent ébranler la foi, elles l'affermissent et lui donnent une solidité plus grande.

4. — Pour bien voir cette preuve et être ame-

né par elle à croire, une condition préalable est requise; on doit la considérer avec attention. Il ne faut pas se contenter de regards distraits, il faut se dégager des vapeurs de la terre, c'est-à-dire secouer la domination des passions. Si l'on est esclave de la volupté ou de l'orgueil ou de la cupidité, et que l'on veuille rester dans cet esclavage, si l'on ne cherche pas sincèrement la vérité, si l'on a peur de la trouver, on ne la trouvera pas. « Dieu, dit Pascal, a mis des marques sensibles dans l'Eglise pour se faire reconnaître à ceux qui la cherchent sincèrement, et il les a couvertes de telle sorte, qu'elle ne sera aperçue que de ceux qui la cherchent de tout leur cœur. » Si les incrédules négligent de bien chercher, c'est qu'ils veulent continuer leur vie mauvaise; car la Vérité entraîne des conséquences pratiques et oblige à des devoirs difficiles.

Ceux au contraire qui veulent sérieusement s'instruire, qui considèrent l'Eglise d'un œil simple et éclairé, qui font profession d'une gravité judicieuse et d'une réelle impartialité, ceux-là seront amenés à la foi par la preuve historique; ils découvriront, à travers l'enveloppe des accidents humains, la divinité de cette institution, et concluront avec nous que Dieu, réservant la claire vision à la béatitude éternelle, ne pouvait se voiler sur la terre d'une

manière plus transparente. Ils diront avec nous que les propriétés de l'Eglise sont les perfections divines, répandues dans l'espace et dans le temps.

5. — A toutes les époques, les apologistes ont mis en relief la preuve historique de la divinité de l'Eglise. Mais elle est très particulièrement adaptée à notre temps de science positive et critique. Rien n'est plus facile à constater qu'un fait, rien ne résiste si sûrement aux objections des incrédules. Or, l'Eglise est un fait, commencé il y a dix-neuf siècles et qui dure toujours. C'est pour cette raison que l'autorité doctrinale authentique veut que l'argumentation très simple, fondée sur ce fait, soit mise par les théologiens en tête de leurs travaux apologétiques, pour amener à la foi ceux qui ne l'ont pas, pour affermir la foi dans l'esprit et le cœur de ceux qui la possèdent.

Les premiers chrétiens, témoins des miracles opérés par Notre-Seigneur, et ayant pu constater par eux-mêmes la vérité de la prophétie relative à la ruine de Jérusalem, possédaient ainsi des preuves immédiates de la vérité de la religion. Leur foi avait plus de mérite, quand elle avait pour objet le rôle futur de l'Eglise, sa diffusion dans tout le monde, sa perpétuité malgré toutes les persécutions. C'est l'inverse pour nous. L'Eglise est sous nos yeux; sa di-

vinité est pour ainsi dire tangible; les témoignages que nous recevons d'elle : les Evangiles et la tradition, sont des témoignages à nous transmis par une autorité divine. Le fait de l'Eglise fonde ainsi notre foi. Et chaque siècle, chaque année qui s'écoule, donne à cet argument une autorité plus grande. Chaque attentat contre cette épouse du Christ, chaque loi nouvelle contre ses libertés fait éclater sa force vitale et affermit nos saintes croyances.

6. — Voyons ce qui se passe autour de nous. En travaillant à construire une France sans Dieu et contre Dieu, en jetant ce défi à la Sagesse, à la Puissance, à l'Amour infini, et aussi à la raison humaine, en commettant ce crime sans nom et sans précédent, les impies avaient pensé qu'ils affaibliraient, qu'ils anéantiraient l'Eglise, et ils osaient dire qu'ils sauraient bien, à eux tout seuls, travailler à la consolidation de la société.

Or, la loi infâme de Séparation a été surtout fatale à la France. Ils ont chassé l'Eglise de l'école, de l'armée, de l'hôpital, des tribunaux, de toutes les administrations, de toutes les institutions sociales. Et l'enfance devient de plus en plus mal élevée, immorale et criminelle. La discipline qui fait la force de l'armée subit des attaques qu'on n'a jamais vues. La plus grande partie de ressources destinées aux pau-

vres malades par le budget de l'assistance publique va aux fonctionnaires et aux infirmiers laïques; la magistrature s'abaisse de plus en plus et rend plus de services que d'arrêts. La démoralisation publique coule à pleins bords. Ils ne croyaient qu'au nombre et à la force. Le nombre! ils pensaient le posséder toujours, et nous savons par quelle corruption éhontée ils obtenaient la majorité des suffrages populaires. Et voilà que le nombre leur échappe. Les grèves, moins professionnelles que révolutionnaires, se multiplient; nous écrivons ceci au moment de la grève générale des cheminots. Les impies ne sont pas sûrs d'avoir longtemps encore la force matérielle. Hardis contre les congrégations religieuses qui n'ont jamais fomenté les révoltes, ils tremblent devant la Confédération générale du Travail, qui est illégale et qu'ils n'osent pas dissoudre. On peut prévoir le triomphe prochain du socialisme. Le pouvoir de la bourgeoisie libre-penseuse chancelle, en attendant qu'il tombe.

L'Eglise, au contraire, qu'ils ont dépouillée et ruinée, un moment affaissée par tant de désastres matériels, est plus vaillante que jamais. Le pouvoir du Pape n'a jamais été plus souverain. Pie X seul nomme les chefs des diocèses de France, avec une liberté pleine et entière. Les enseignements du Saint-Père sur la

doctrine et sur la discipline sont plus multipliés, plus écoutés que jamais. Si la haine des impies se donne libre carrière contre sa personne auguste, jamais la vénération, l'amour des peuples n'ont été prodigues de si nombreux témoignages. Des écoles chrétiennes se construisent, des œuvres se fondent pour guérir les misères physiques et morales de la société malade. L'Eglise se prépare à réparer les ruines que la révolution sociale accumulera.

7. — Certains hommes, dont l'imagination est sans frein, rêvent d'une république universelle qui engloberait dans son sein toutes les nations de l'univers. Il n'y aurait plus d'empereurs ni de rois; et l'autorité centrale, si toutefois elle existait encore, s'exercerait aussi légèrement que possible. Plus de frontières, plus de patries, sources de division: plus d'armées; le besoin ne s'en ferait pas sentir, car l'accord serait général et la paix universelle. A peine une ombre de police pour terminer les petits différends inévitables au début. Les classes sociales n'existeraient plus : tous les hommes seraient propriétaires, ou du moins auraient des revenus égaux, prix du travail auquel ils s'assujettiraient volontairement. Les lois seraient abolies, car elles imposent toujours une limite à la liberté, qui serait absolue et se garantirait elle-même spontanément. Tous s'aimeraient comme

des frères et s'appliqueraient à se rendre mutuellement service. Sciences, art, bien-être, jouissances de toute nature sans contrainte d'aucune sorte seraient le partage de tous. Le bonheur parfait se réaliserait sur la terre et la joie serait universelle.

Tous ces desirs sont généreux, mais ils ne constituent qu'un rêve, une pure utopie qui ne tient pas compte des passions, d'où viennent les maux et les malheurs, et qui oublie les institutions nécessaires, fondées sur la nature!

Il y a cependant en ce monde une société internationale qui respecte l'ordre naturel et divin. Elle s'élève au-dessus des patries, mais ne les supprime pas; elle possède une armée de défenseurs, mais pacifiques et n'ayant pour armes que la parole. Elle est régie par une autorité unique, absolue, mais douce et paternelle. Les classes sociales y subsistent, mais unies par l'amour. La charité y rend communes les richesses, par le don fait à ceux qui n'en ont pas, par ceux qui les possèdent. Tous les hommes y sont égaux, non pas par la dignité, car cette société est hiérarchique, ni par le talent ou la science ou la taille, car ces inégalités sont naturelles; mais par la communauté d'origine qui est Dieu, par la distribution des mêmes richesses spirituelles, par le droit au même bonheur qui est la béatitude éternelle. On

s'y aime, on doit s'y aimer comme des frères, issus de la même souche, appartenant à la même famille. On y est toujours heureux, même dans l'adversité et l'indigence, et malgré toutes les souffrances et tous les deuils.

Car tous peuvent, s'ils le veulent, posséder l'élément essentiel du vrai bonheur, la grâce de Dieu : et Dieu est la joie substantielle et infinie. On y combat sans trêve ni relâche, victorieusement avec le secours d'En-Haut, les passions humaines, la triple concupiscence d'où viennent tous les maux. On y est donc pleinement heureux, autant que le bonheur est possible ici-bas.

Est-ce un rêve? Nullement. Cette société est la réalité la plus vivante. Elle existe sur terre, mais est vraiment fille du ciel. C'est l'épouse de Jésus-Christ, c'est la république chrétienne comme la nommaient nos pères, c'est la sainte Eglise catholique romaine.

8. — Combien est imparfait ce travail, et combien nombreuses ses lacunes, nous le sentons mieux que personne. Il en est une cependant que nous devons supprimer.

Saint Bernard a dit cette excellente parole : *Omnia per Mariam!* Toutes les grâces, méritées par l'Homme-Dieu, nous sont distribuées par l'entremise toute miséricordieuse de sa sainte et immaculée Mère. Cette vérité, constatée

par l'expérience de toutes les âmes individuelles, concerne aussi l'Eglise catholique, la société universelle des âmes. L'histoire est remplie des preuves d'amour prodiguées par la Vierge Marie à la sainte Eglise qui la vénère, l'invoque et l'aime, comme fait la meilleure, la plus tendre des filles, à l'égard de la meilleure, de la plus tendre des mères.

Marie est nommée, dans le livre des *Actes*, mais après les Apôtres, comme habitant le Cénacle. Le respect de tous lui donne la présidence d'honneur, mais elle reconnaît par ses hommages de soumission et de déférence que la présidence du gouvernement appartient à saint Pierre. Elle contribue ainsi à faire révérer l'autorité suprême de l'Eglise, par la majesté de son silence, en face du ministère de la parole confié à Pierre. On lira avec intérêt et beaucoup de fruit, sur les services éminents rendus par la Sainte Vierge, avant sa mort, à l'Eglise naissante, le deuxième volume de l'ouvrage que M. Joseph Lémann a publié récemment sous ce titre : *La Vierge Marie, présentée à l'amour du vingtième siècle.* Nous ne faisons qu'en indiquer sommairement les idées générales : La présence de la mère de Dieu apporte ferveur et suavité dans la communion; elle favorise la transition délicate des mœurs juives aux mœurs chrétiennes; elle aide à dissiper l'erreur d'un

règne temporel du Messie et à lui substituer la doctrine du règne spirituel; elle entretient dans les fraternités naissantes de Jérusalem le saint enivrement de la pauvreté évangélique et le beau transport de la charité fraternelle; elle adoucit les derniers moments de la Synagogue expirante et le deuil qui suit sa fin. Elle assiste les Apôtres et les nouveaux chrétiens persécutés à Jérusalem par le Sanhédrin. Après la dispersion des Apôtres, elle reste à Jérusalem pour être leur centre; le centre de zèle, de science et de savoir sur Jésus, le centre de constance et de persévérance; le centre d'unité de famille. L'unité du gouvernement se développe autour de Pierre, l'unité de famille se goûte auprès de Marie; les deux unités s'harmonisent et se soutiennent comme la tête et le cœur. Retirée dans la demeure de l'Apôtre saint Jean, Marie fait l'apprentissage de sa maternité universelle qu'elle va exercer du haut du ciel après son Assomption. Alors couronnée reine de l'Eglise triomphante, elle devient aussi reine de l'Eglise militante.

9. — Les merveilleuses perfections de l'Eglise, sa hiérarchie, sa jeunesse, sa sainteté, sa fécondité, ont leur source première en Jésus-Christ qui préside aux progrès de son Epouse. Elles reçoivent aussi des bienfaits sans nombre de la Vierge Marie qui les puise dans le sein

de la divinité pour les répandre sur sa fille adoptive. Toutes les âmes chrétiennes l'invoquent; elle donne la force aux martyrs, la science aux docteurs, les vertus héroïques aux confesseurs, la pureté aux vierges; elle ne délaisse aucune âme et elle exerce sa mission miséricordieuse, même envers les plus ingrats, en faveur desquels elle obtient des délais, pour les amener à la pénitence. L'Eglise a donné dans sa liturgie publique une place d'honneur à Marie; elle la fait intervenir aux moments les plus solennels de la sainte messe et rappelle ses mérites en donnant l'absolution aux pécheurs. Et Marie, coopératrice de l'Esprit-Saint, est présente et secourable dans l'administration de tous les sacrements, à tous les degrés de la hiérarchie, au sacre des Pontifes comme à la consécration des vierges; elle assiste tous les âges de la vie, depuis le vieillard qui va mourir jusqu'à l'enfant qui vient de naître; elle veille sur toutes les familles dont elle garde, dont elle développe les vertus, elle veille aussi sur les destinées des nations. Mère du genre humain, elle nous aime tous, comme si nous étions seuls au monde. Elle a des consolations pour toutes les douleurs, des secours pour toutes les détresses. Elle étend sur tous les enfants de l'Eglise le manteau protecteur de la maternité universelle.

10. — Il est impossible d'indiquer, en particu-

lier, même sommairement, les grands prodiges accomplis par Marie en faveur de l'Eglise. L'auguste Mère de Dieu a mérité par une interminable série de bienfaits le titre que la sainte Liturgie lui donne en l'appelant la glorieuse triomphatrice des hérésies; depuis le jour où la proclamation de la maternité divine au concile d'Ephèse anéantit le docétisme, l'arianisme et le nestorianisme, jusqu'au 8 décembre 1854 où Pie IX, proclamant l'Immaculée-Conception, démasque et flétrit le naturalisme, cette grande hérésie contemporaine, par l'affirmation des dogmes de la déchéance et de la chute originelle, et de l'absolue nécessité de la grâce et de la Rédemption, et oppose à l'immoralité grandissante la glorification de la pureté virginale.

Au XIIe siècle, une hérésie redoutable désole le midi de la France et verse dans tous les cœurs le mépris et la haine de la religion catholique. La Papauté avait perdu son autorité sur les grands seigneurs féodaux; et la position géographique des sectaires rendait le danger formidable à la hiérarchie. L'épée de Simon de Montfort terrassa la révolte armée; mais la violence matérielle est impuissante contre l'aveuglement des intelligences et la rébellion des volontés. Qui donc a subjugué les âmes et con-

verti ces hérétiques? Saint Dominique à qui la Sainte Vierge avait révélé dans le Rosaire la prière puissante et efficace.

Marie apparaît à saint Raymond de Pennafort et à saint Pierre Nolasque et les invite à fonder l'ordre de la Merci pour la Rédemption des chrétiens captifs des Musulmans. Les religieux de cet ordre prennent devant l'autel de Marie l'engagement de se livrer eux-mêmes en esclavage pour racheter leurs frères.

Au XVIe siècle, le Croissant, victorieux, menace la chrétienté d'un triomphe définitif. Sur l'ordre de Pie V, tous les fidèles se réunissent et implorent le secours de Marie, invoquée par les *Ave Maria* du chapelet; et à cette heure même, Don Juan d'Autriche remporte la victoire de Lépante, justement attribuée à la puissance de la reine de l'Eglise. Pourquoi faut-il rappeler un souvenir peu glorieux à notre patrie? L'établissement de la fête de Notre-Dame-Auxiliatrice due à Pie VII, exécutant ainsi le vœu qu'il avait fait en reconnaissance de la protection de Marie, de la fin de la captivité de Fontainebleau et du retour triomphal à Rome, pendant que l'orgueilleux vainqueur, après des désastres inouïs, signait sa propre abdication.

11. — Le XIXe siècle, malgré ses fautes, restera célèbre pour sa piété filiale envers la Mère

de Dieu; il offre un contraste frappant avec les froideurs jansénistes du siècle précédent. Immédiatement après le Concordat et le relèvement en chaque église de l'autel de Marie à côté de l'autel de Jésus, des jeunes hommes catholiques s'associent dans toutes les grandes villes et s'enrôlent sous la bannière de la Sainte Vierge. Peu de temps après, les jeunes filles de toutes les paroisses, même les plus petites, prennent Marie-Immaculée pour patronne et gardienne de leur persévérance dans la vertu. Des congrégations religieuses lui sont consacrées. Citons, entre autres, les oblats de Marie Immaculée, la Société de Marie, les Pères de l'Assomption, l'Oratoire de l'Immaculée-Conception. La pieuse coutume se généralise de consacrer à la Sainte Vierge le mois de mai tout entier et de le sanctifier par des exercices en son honneur. La France se distingue par l'éclat donné aux fête liturgiques en l'honneur de Marie. Les pèlerinages à ses sanctuaires privilégiés se multiplient dans toute l'Eglise et surtout sur la terre de France. La nation qui est et restera, malgré la parole impie d'un célèbre apostat, la fille aînée de l'Eglise, se distingue entre toutes les nations par sa confiance envers la Mère de Dieu.

12. — Marie répond à cette piété de la France par des faveurs insignes qu'elle n'accorde

pas aux autres peuples catholiques. Elle apparaît en 1830 à Catherine Labouré à qui elle révèle la médaille miraculeuse; l'Eglise de Notre-Dame des Victoires à Paris devient le centre d'une archiconfrérie qui compte, répandus dans tout l'univers, vingt millions d'associés. Le 19 septembre 1846, elle se montre à la Salette en Dauphiné à deux enfants du peuple. Elle leur signale les fautes qui provoquent le courroux céleste : le blasphème, la profanation du dimanche, l'oubli de la prière. Pour éviter les malheurs dont l'Eglise et la France sont menacées, elle invite à la pénitence et au repentir. Le 11 février 1858, une enfant de quatorze ans, Bernadette Soubirous, est surprise aux bords du gave de Lourdes par l'apparition d'une belle dame, qui se nomme quelques jours après en disant : « Je suis l'Immaculée Conception ». Marie enseigne encore la prière et recommande la pénitence. Elle désire qu'on lui élève sur ces roches abruptes un sanctuaire. Et depuis lors accourent là chaque année un million de pèlerins; là sont opérés d'innombrables miracles dûment constatés par la science. En 1871, le 17 janvier, un groupe d'enfants contemplent à Pontmain la Vierge Marie : elle leur fait épeler ces paroles, écrites en relief sur une bande lumineuse : « Priez, mes enfants; Dieu va vous exaucer. Mon Fils se laisse toucher ».

13. — Le 19 février 1876, Estelle Faguette, atteinte de plusieurs maladies mortelles et condamnée par différents médecins dont un savant docteur, directeur du service de santé, dans l'un des grands hôpitaux de Paris, est subitement guérie après avoir annoncé sa guérison cinq jours d'avance, à la suite d'une apparition de la Très Sainte Vierge. Marie se montre à la Miraculée quinze fois. Elle demande que la France prie et fasse pénitence; elle veut être spécialement honorée dans ce village de Pellevoisin. Elle révèle le scapulaire du Sacré-Cœur de Jésus, dont elle désire la plus large diffusion; elle se plaint de l'indifférence religieuse; elle annonce des malheurs, mais ses dernières paroles sont : « Courage et confiance! »

Pellevoisin! Ce nom évoque en celui qui écrit ces lignes des souvenirs personnels. La bonté divine a fait cette grâce insigne à sa jeunesse sacerdotale : il était là, il a vu, il a assisté à ces événements, il a donné son témoignage dans l'enquête prescrite, en janvier 1877, par Mgr de La Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges. A la suite de cette information canonique, l'autorité diocésaine érigea dans l'église paroissiale une confrérie sous le patronage de la *Mère toute miséricordieuse* — c'est le nom que la Très Sainte Vierge s'était donné dans l'une des apparitions. Cette association diocésaine fut élevée par

Léon XIII au rang d'archiconfrérie universelle, laquelle compte maintenant plus de trois millions de membres.

Dans l'histoire de Notre-Dame de Pellevoisin, il y a une période douloureuse — de laquelle nous ne dirons rien, sinon qu'elle fut prédite à cinq reprises différentes par la sainte Vierge à la Voyante, et qu'alors il était absolument impossible de prévoir, par la seule perspicacité naturelle, l'existence de cette période, ni son origine, ni sa force, ni sa durée.

L'homme est libre sans doute, mais seulement dans la mesure requise pour engager à fond sa responsabilité morale relative à l'acte présent. Mais l'homme n'est pas indépendant. L'avenir n'est pas à lui, pas même son avenir personnel et prochain, qui semblerait ne dépendre que de sa propre détermination; à plus forte raison, l'avenir lui échappe-t-il, entièrement, quand les événements dépendent du concours de volontés multiples.

Ces réflexions ont pour but d'amener cette conclusion : Cette épreuve a été voulue par Dieu lui-même pour affermir la foi des croyants, pour donner un nouveau motif de crédibilité à ceux qui ne croient pas. Les apparitions de Pellevoisin qui commencent par une guérison prédite et qui contiennent d'autres prédictions accomplies vingt-cinq ans après, ces apparitions,

disons-nous, s'imposent à l'attention, sont capables de soutenir les attaques de la plus sévère critique et sollicitent très fortement la croyance.

Depuis de nombreuses années, nous nous livrons, pendant les loisirs que laisse au pays d'Argonne le ministère sacerdotal dans une petite paroisse, à des études de polémique philosophique et théologique. Ce genre de travaux intellectuels ne prédispose pas à la crédulité. Nous sommes heureux de déclarer ici que nous croyons d'une foi ferme et profonde à l'authenticité des apparitions de 1876. Les années qui s'accumulent n'ont fait que l'affermir en notre âme. C'est une joie pour nous d'en offrir le témoignage à la Mère toute miséricordieuse, joint à l'hommage de notre reconnaissance et de notre amour.

Une nouvelle période vient de s'ouvrir dans l'histoire de Notre-Dame de Miséricorde : Mgr Dubois, le nouvel archevêque de Bourges, a présidé le 9 septembre dernier le grand pèlerinage annuel qui réunit deux cents prêtres et plus de quatre mille fidèles. Notre conviction personnelle est que cette période sera glorieuse pour la Très Sainte Vierge et très féconde en fruits de grâces pour les âmes et de salut pour l'Eglise de France. Et nous attendons, avec une confiance joyeuse et nullement impatiente, le jugement définitif de l'autorité diocésaine (1).

1. C'est au mois de Février 1876, au moment même où

14. — Courage et confiance! Que ces mots adressés à la France par l'Immaculée Mère de Dieu soient la conclusion de notre modeste travail. La vie présente est un combat; l'Eglise est appelée militante, parce qu'elle est née et armée pour la lutte. Sa mission est de s'opposer au mal, qui trouve en toute âme humaine des complicités redoutables. On ne fait pas la guer-

---

la secte maçonnique et satanique s'emparait du pouvoir en France que la Mère de Dieu est apparue à Pellevoisin, au cœur même de notre patrie, comme *pour démasquer Satan, et dire :* VOILA L'ENNEMI! La secte infernale prépara dès lors la loi scolaire contre l'âme de l'enfant et la loi du divorce contre la famille; elle commença contre l'Eglise cette guerre hypocrite et acharnée qu'elle a poursuivie depuis lors avec une fureur toujours croissante. Elle comptait bien porter un coup décisif à la sainte hiérarchie par les CULTUELLES. L'union de l'Eglise de France avec le Souverain Pontife l'a sauvée de ce grave danger. — Or à Pellevoisin, la Sainte Vierge avait ordonné à la voyante qu'elle avait guérie miraculeusement, à laquelle elle avait révélé le scapulaire du Sacré-Cœur de Jésus, d'aller trouver son curé, puis son archevêque, et de recourir au Souverain Pontife, *en cas de difficultés.* Marie affirmait ainsi, au début de la période critique que nous traversons, la nécessité pour les fidèles de se tenir, selon les lois de la constitution hiérarchique de l'Eglise, très étroitement unis avec les Evêques et avec le Souverain Pontife. — Quant à la France, la Mère de Dieu lui reprocha de ne pas avoir tenu compte de ses avertissements et annonça la persécution actuelle. Mais que la France chrétienne ait confiance, qu'elle prie, fasse pénitence et qu'elle recoure au Sacré-Cœur de Jésus. A Lourdes, la Sainte Vierge avait convoqué des armées de pèlerins; qu'ils accourent aussi à Pellevoisin, où ils recevront le drapeau nécessaire au soldat du Christ, c'est-à-dire *le scapulaire du Sacré-Cœur.* Et l'Eglise de France, par l'intercession de la Mère de Dieu, remportera sur la secte satanique une nouvelle victoire.

re sans avoir à souffrir : il faut se redresser sous la tempête, développer ses énergies natives et leur donner le maximum d'intensité. Que les enfants de l'Eglise ne se scandalisent pas de voir se multiplier ses ennemis et redoubler leur rage. Nul n'avance autant que les persécuteurs l'œuvre divine; de là vient que Dieu leur laisse le champ libre et les fait durer si longtemps. Le jour où la prospérité de l'Eglise deviendrait complète et universelle serait le jour de son extrême péril. Arrière donc le découragement qui énerve et affaiblit! et vive l'action joyeuse, inlassable et vaillante! L'action intérieure et surnaturelle d'abord par la prière, le développement en chaque âme, des vertus qui font le chrétien; l'action extérieure par la parole, par la plume, par la création féconde des œuvres religieuses et sociales, sous la direction du Pape et des évêques, par la préférence donnée aux œuvres d'enseignement religieux, par les cercles d'études pour les jeunes gens, pour les hommes de toute condition. Les œuvres de délassements et de récréations ne doivent venir qu'à la suite; elles sont un moyen, non le but qui est de réagir contre le grand mal contemporain : l'ignorance religieuse.

Travaillons comme des gens qui ont une confiance inébranlable dans le succès final. La lutte engagée est la lutte de Satan et de ses

suppôts contre Dieu et son Eglise; elle est surnaturelle des deux côtés. Les sectaires déploient une haine qui dépasse la puissance de la simple nature et révèle le surnaturel diabolique. L'Eglise compte sur son divin Fondateur et sur sa sainte et immaculée Mère. Que les catholiques agissent, et cette coalition du ciel et de la terre remportera la victoire. Une fois de plus sera vérifiée la parole divine : « Contre l'Eglise, les puissances infernales ne prévaudront jamais ».

EPILOGUE

SOMMAIRE. — 1. La méthode historique employée par les Apôtres et les anciens apologistes. — 2. Elle est prescrite par le Concile du Vatican et par Pie X. — 3. La cour de Cassation viole la loi de 1882. — 4. Les deux Eglises. La sainte Eglise de Dieu. — 5. La secte maçonnique, église de Satan. — 6. Tactique nouvelle des sectaires. — 7. Les Manuels : ils refusent à l'Eglise les caractères qui l'élèvent au-dessus des autres sociétés. — 8. Et les attribuent à l'Eglise de Satan. — 9. Funestes effets de ces livres impies dans l'âme des enfants. — 10. Douleur de l'Eglise de France. — 11. La déclaration des Evêques. — 12. Explication de l'arrêt de la Cour suprême. — 13. La guerre engagée à fond. — 14. Aux prêtres de France.

1. — La méthode historique dans l'enseignement religieux n'est pas nouvelle, puisque les Apôtres l'ont employée. Ils ne procèdent pas par des dissertations savantes sur les mystères divins. Leur prédication est un témoignage : elle repose sur les faits qu'ils ont vus s'accomplir devant eux. « Ce que nous avons vu, dit saint Jean, ce que nous avons entendu, ce que nos mains ont touché du Verbe vivant, voilà ce que nous vous annonçons. » Saint Pierre invoque aussi les faits récents, quand il s'adresse aux Juifs : « Ce Jésus, que vous avez traduit devant Pilate, et que vous avez crucifié, sachez qu'il est ressuscité d'entre les morts; nous en

sommes témoins. Croyez donc en lui, puisqu'il est Dieu ». Cette affirmation du dogme fondamental n'est qu'une conclusion qui repose sur le fait de la Résurrection. Le langage des autres Apôtres est identique. Ils se posent comme les témoins des paroles, des actions, des miracles, de la mort, de la Résurrection de l'Homme-Dieu. Ce qu'ils enseignent, ce sont des faits, c'est de l'histoire.

Dans tous les siècles, l'explication des dogmes est précédée de l'exposition des faits historiques. Quand, pour légitimer les persécutions, les païens inventent d'atroces calomnies contre les chrétiens et contre la société hiérarchisée qu'ils forment entre eux, les premiers apologistes saint Justin, Athénagore, Tertullien, Clément d'Alexandrie, réfutent les erreurs et les mensonges répandus et popularisés par l'impiété et rétablissent la vérité, en invoquant le témoignage des faits, dont le contrôle est facile. « Voilà ce que nous sommes, disent-ils, en substance, voilà ce que nous disons, voilà ce que nous faisons dans nos cérémonies. Notre conduite vis-à-vis des autres hommes qui ne sont pas de notre croyance, les bienfaits que nous répandons autour de nous, la vie sainte, le zèle de nos prêtres, tout cela est connu et public. Interrogez les témoins qui nous voient et vous verrez si leurs paroles concordent avec les nôtres. » L'his-

toire était alors invoquée comme une preuve la plus facile à saisir de la vérité chrétienne. Il en a toujours été ainsi. Si, aux époques de foi, alors que la famille était chrétienne et que les enfants dès l'âge le plus tendre, étaient instruits par leur père et leur mère des vérités et des devoirs religieux, il fut moins nécessaire aux prêtres d'insister sur les preuves fondamentales de la divinité du christianisme, maintenant que nombre de familles se soucient peu de la religion et que dans les écoles publiques sont mis entre les mains des enfants des livres destinées à leur ravir la foi, il est absolument nécessaire de réfuter les calomnies de ces livres impies et de donner, dans la démonstration du dogme, à la preuve historique, tirée du fait de l'Eglise, la place qui lui appartient.

2. — Le Concile du Vatican, dont nous avons cité le texte (1), la recommande avec une clarté souveraine. Dans son admirable encyclique sur saint Charles Borromée, publiée le 26 mai dernier et qui commence par ces mots : *Editæ sæpe Dei*, Pie X rappelle, et ratifie la doctrine

1. Voici le texte latin : Ecclesia per seipsam, ob suam nempe mirabilem propagationem, eximiam sanctitatem et inexhaustam in omnibus fecunditatem, ob catholicam unitatem invictamque, stabilitatem, magnum quoddam et perpetuum est motivum credibilitatis, et divinæ suæ legationis testimonium irrefragabile. Quo fit ut ipsa veluti signum levatum in nationes, et ad se invitet qui nondum crediderunt, et filios suos certiores faciat firmissimo niti fundamento fidem quam profitentur.

vaticane : « La souveraine bonté de Dieu confirme par de nouvelles preuves que l'Eglise est une œuvre divine... Par là, elle se distingue de toute autre société, ainsi que l'enseigne le concile œcuménique du Vatican, par les notes manifestes qui la signalent et l'établissent comme un étendard élevé parmi les nations » (1).

Ces textes sont formels; ils émanent de la plus haute, de la plus souveraine autorité doctrinale qui soit dans l'Eglise. Par conséquent, les prédicateurs et les catéchistes doivent exposer, dans l'enseignement de la religion, ce fait de l'Eglise qui s'étend à tous les temps, à tous les lieux, réfuter les erreurs et les mensonges historiques, faire ressortir les marques distinctives de l'Eglise, qui prouvent avec évidence sa divinité. Comme les anciens apologistes et les premiers apôtres, les prêtres sont témoins; leur enseignement est d'abord un témoignage. Cette preuve s'enrichit toujours de faits nouveaux, qui font éclater davantage dans l'Eglise une ardeur apostolique, une sainteté, une bienfaisance, une unité doctrinale, une force invincible, inspirées et soutenues par Dieu. L'histoire constitue donc une partie essentielle de l'enseignement religieux.

1. Voici le texte latin : Dei summa bonitas novis argumentis confirmat, Ecclesiam opus esse divinum... Eadem (Ecclesia) ut Concilium Œcumenicum Vaticanum habet, manifestis notis instructa et tanquam signum levatum in nationes a quavis alia societate secernitur.

L'action de la grâce surnaturelle sur chaque intelligence, sur chaque volonté, et la réaction de l'homme sous la motion divine, sont choses invisibles et cachées. Mais l'action de l'Eglise sur les âmes est extérieure; elle est sociale; elle appartient à l'histoire. Donc vouloir exclure de l'enseignement religieux la partie expérimentale et positive, c'est le mutiler et le faire mourir. Qu'on ne dise pas ici que les considérations historiques, bonnes dans la prédication faite aux adultes n'ont pas de place dans le catéchisme. L'enseignement donné aux petits enfants est élémentaire, mais complet, dit excellemment Mgr Chollet dans la lettre citée plus haut. Ils ont le droit qu'on leur apprenne tout ce qui est nécessaire pour l'affermissement et le développement de leur foi.

3. — La loi scolaire, promulguée en mars 1882, reconnaît officiellement dans son article 2, l'existence de l'enseignement religieux, auquel elle n'impose pas de limites. Pourquoi la Cour de Cassation, tribunal suprême chargé de reviser les jugements des tribunaux inférieurs et de les invalider, quand ils ne sont pas conformes à la loi, a-t-elle osé casser l'arrêt de Bourges acquittant un prêtre qui avait été poursuivi pour avoir parlé des Croisades et de Clovis au catéchisme? Pourquoi cette gardienne vigilante de la législation a-t-elle annulé un jugement abso-

lument conforme à la loi? Pourquoi, de son propre mouvement, veut-elle enfermer l'enseignement religieux dans les limites que la loi de 1882 ne connaît pas? Nous avons déjà posé la question, sans pouvoir la résoudre. La dernière réponse que nous avons donnée n'est pas la bonne; ces messieurs ne sont ni modernistes ni antimodernistes. Ils s'inquiètent fort peu des doctrines religieuses. Quelle raison a donc inspiré leur conduite? C'est ce que nous avons à rechercher.

4. — L'Eglise catholique a reçu de son Fondateur, comme une dot royale, des qualités spéciales, dont, au cours de ce travail, nous avons admiré le splendide épanouissement dans l'histoire. Elle nous est apparue à la lumière des faits, ornée de prérogatives vraiment surnaturelles et divines, qui nous montrent en elle le Chef-d'œuvre de Dieu et l'Epouse du Verbe Incarné. Les vertus de l'Homme-Dieu, son zèle dévorant pour le salut des âmes, sa puissance de sanctification, sa charité infinie, son ardeur pour affirmer sa doctrine toujours identique à elle-même, sa force de résistance à ses ennemis, ont passé du chef, de la tête, dans le corps, dans la société immense qu'il anime de son Esprit et fait vivre de sa vie. Avec sa hiérarchie, son suprême Pontificat infaillible, son Episcopat présent partout, son sacerdoce innombrable, avec

ses fidèles répandus sur tous les points du globe, professant la même foi, obéissant à la même autorité, animés d'un même amour, l'Eglise tient vraiment la place de Jésus-Christ; elle est vraiment Jésus continué dans l'espace, le temps et le nombre, et poursuivant toujours l'œuvre capitale, l'œuvre unique pour laquelle le Fils de Dieu a pris la nature humaine, et qui est la Rédemption du genre humain. L'Eglise n'a pas d'autre raison d'être que de s'associer à cette œuvre, de la faire sienne et de s'y consacrer tout entière, à l'exclusion de toute autre. Il est impossible d'avoir la moindre notion de l'Eglise, si l'on ne se place à ce point de vue.

5. — En face de l'Eglise de Dieu se dresse, dans une opposition irréconciliable, le monde, qui est l'Incarnation de Satan et l'Eglise du diable. Le monde dont nous parlons ici n'est pas l'univers visible, qui est innocent et bon, comme toutes les autres œuvres divines, ni la société humaine qui vient de Dieu dont elle est l'image. C'est la société de ceux qui ont fixé ici-bas leur cœur et leur espoir, qui ne croient pas au ciel et ne demandent qu'à la terre le bonheur. L'âme de ce monde est la triple concupiscence, la luxure, l'avarice, l'orgueil, passions maîtresses, d'où découlent tous les vices et tous les péchés. Et le chef, le prince, le père de ce monde mauvais est Satan. La croyance

au démon est vague, hésitante en beaucoup d'intelligences; il importe de la ranimer. Il faut déchirer l'Evangile et cesser d'être catholique ou bien croire à ces êtres réels, à ces vraies personnalités que sont les anges déchus, à la tête desquels se place Satan. Il y a des temps où celui-ci ne craint pas de se dévoiler, de se faire passer pour Dieu et de recevoir les adorations des hommes. Il y a d'autres temps où il travaille à faire croire qu'il n'existe pas; et l'on voit alors de prétendus esprits forts, nier ce dogme comme les autres vérités révélées, et, par une inexplicable contradiction, ajouter une croyance entière, aux pratiques ténébreuses de la magie, du spiritisme et de l'occultisme. L'existence des mauvais anges, leur action perverse sur les âmes humaines, sont des dogmes, comme la Trinité et l'Incarnation.

Satan et ses anges ne se plaisent qu'à faire le mal. Le sentiment qui les anime est la haine. Ils haïssent Dieu d'une haine implacable; ils haïssent Jésus-Christ, parce qu'il est Fils de Dieu; la Sainte Vierge Marie, parce qu'elle est Mère de Dieu; l'Eglise catholique, parce qu'elle continue sur la terre l'œuvre de Dieu; tous les hommes enfin, parce qu'ils sont rachetés par Dieu, et qu'ils veulent les entraîner avec eux dans les abîmes éternels.

La Révolution est bien antérieure à l'année

1789. Satan est le premier révolutionnaire. *Non serviam, je n'obéirai pas à Dieu*, voilà sa devise. S'élever et se proclamer l'égal du Tout-Puissant et se faire adorer, voilà son but. L'orgueil, voilà son indomptable passion, qui amène les autres à la suite. Il est menteur, voleur, homicide; il ne pense qu'à tuer, il est le prince de la mort. Répandre les ténèbres dans les intelligences, séduire les volontés, flétrir les cœurs, souiller les âmes innocentes, désorganiser la famille, l'Etat, la société : telles sont ses occupations.

6. — Rien d'étonnant si ce superbe qui, en perdant la sainteté n'a pas perdu le génie, ni la supériorité de son intelligence, a séduit une multitudes d'âmes humaines, qui composent son armée et poursuivent, sous sa direction, l'œuvre satanique de perversion, de ruine et de mort. Rien d'étonnant, si ces hommes révoltés contre Dieu obéissent servilement aux suggestions des esprits déchus et concentrent les efforts de leur rage contre l'Eglise et contre les preuves évidentes de sa divinité. L'état-major de cette armée du mal forme une société secrète, d'origine très ancienne, dont l'œuvre directement opposée à l'œuvre de l'Eglise, consiste à mentir et à calomnier pour détourner les baptisés, enfants de l'Eglise, de la foi et de l'amour envers leur Mère. Héritière de la haine que la synagogue

a témoignée au Sauveur du monde, la secte maçonnique dont nous parlons, ici, déploie aujourd'hui, contre la société sainte établie par le Christ, une stratégie habile et savante, éclairée par l'expérience d'une lutte tant de fois séculaire. Elle inspira la Révolution, qui est la révolte contre toute autorité légitime et surtout contre l'autorité religieuse et contre Dieu. Elle a vu que les proscriptions et l'échafaud ne purent avoir raison de l'Eglise et que celle-ci triompha de cette cruelle épreuve, comme des persécutions sanglantes des premiers siècles. Instruite par cette défaite, elle use présentement d'une tactique plus perfide et plus dangereuse. Ce n'est pas qu'elle dédaigne la violence et s'abstienne de recourir aux proscriptions et aux confiscations, chères aux despotes de tous les temps. Mais elle préfère l'action lente et progressive qui s'attaque moins aux corps qu'aux intelligences et aux âmes. De là viennent les calomnies et les turpitudes que la presse stipendiée popularise et répand jusque dans le dernier des hameaux; de là vient la législation scolaire, qui, sous le couvert d'une neutralité hypocrite, prépare le chemin à des lois qui autoriseront dans les écoles l'enseignement de l'impiété positive et formelle et rendront difficile, sinon impossible, l'action salutaire des parents et des prêtres contre la profanation des jeunes intelligences et la dépravation des âmes d'enfants.

7. — Nous sommes donc amené à une nouvelle appréciation des mauvais livres condamnés ou dignes de l'être, non pas pour en extraire d'autres mensonges et d'autres inepties, — rien ne serait plus facile, — mais pour formuler un jugement d'ensemble, et pour mettre cette entreprise dans son cadre et dans le plan général de déchristianisation, hautement avoué maintenant par les chefs de la secte maçonnique, de l'Eglise de Satan.

Dans ces livres infâmes, on nie tout ce qu'il y a de divin, tout ce qui révèle Dieu dans l'Eglise; on travestit, on omet les faits historiques qui démontrent la divinité de l'Eglise.

Le zèle apostolique et le désintéressement des missionnaires catholiques dans tous les temps sont des faits éclatants que les ignorants seuls osent révoquer en doute. D'après les manuels, les apôtres et leurs successeurs n'ont agi que par intérêt ou par ambition. Des millions de catholiques, se sont élevés aux sommets de la sainteté; une multitude infiniment plus considérable d'âmes chrétiennes ont vécu dans la pratique des vertus surnaturelles et ont réalisé par leurs œuvres une perfection morale bien supérieure à l'idéal humain. Les mauvais livres ne disent rien de ces vies excellentes, donnent un puissant relief aux scandales inévitables dans une société qui comprend tant de membres; ces scandales, ils

les énumèrent avec complaisance. L'Eglise est la grande bienfaitrice de l'humanité; elle a civilisé le monde et continue à répandre, avec une profusion divine, sur les sociétés et les individus, des bienfaits de tout ordre, physique, intellectuel et moral. D'après ces livres impies, elle n'agit que pour asservir, pour dominer, pour satisfaire ses intérêts matériels, pour avilir les âmes des hommes, des femmes, des enfants, des citoyens, des ouvriers, des pauvres. Ils ne peuvent nier l'admirable unité de sa doctrine, mais l'attribuent au despotisme autoritaire qui courbe les intelligences ignorantes et aveugles. Le sang des enfants de l'Eglise a été répandu à flots dans des persécutions si nombreuses, qu'on ne peut les compter. Les livres impies osent accuser les martyrs d'obstination et de fanatisme; il en est même qui prennent cyniquement le parti des bourreaux et justifient Dioclétien et Néron eux-mêmes.

Jamais le mensonge prémédité ne s'est étalé avec tant d'impudence. Les auteurs de cette littérature de bas étage ont cherché leurs inspirations dans les plus odieux pamphlets de tous les temps, les plus hostiles à l'Eglise. Ils admettent sans contrôle, les diatribes de Michelet, de Quinet, de Henri Martin, dont on a dit justement que leurs histoires sont une conjuration contre la vérité. Voltaire et les encyclopédistes

l'athée Bayle, l'apostat Julien, le païen Celse, voilà d'où viennent les calomnies dont ces manuels sont saturés. Dans les écrivains que nous venons de citer, on trouve parfois des aveux favorables à l'Eglise, que les apologistes enregistrent et aiment à redire. Rien de pareil ici; les insinuations malveillantes, les erreurs, les mensonges s'y accumulent, s'y concentrent en des formules brèves, claires, incisives, faciles à retenir, destinées à tromper les jeunes intelligences inexpérimentées et incapables de discernement.

8. — En revanche, l'Eglise de Satan a toutes les vertus. Les tristes auteurs, dont nous parlons, non contents de ravir à l'Eglise de Dieu, les caractères qu'elle possède et qui l'élèvent au-dessus de toutes les autres sociétés, les attribuent sans vergogne à l'impiété et à la Révolution. Les athées, les apostats, les hérétiques, les schismatiques de tous les siècles et de toutes les régions: Païens, Juifs, Ariens, Vaudois, Albigeois, Luthériens, Calvinistes, Anglicans, Protestants de toutes les sectes, anabaptiste de tous les moulins, anarchistes de toutes les écoles, sont loués, vantés, exaltés, représentés comme des modèles de vie bonne, pure, douce, bienfaisante. Ils n'agissent que par désintéressement; on excuse leurs violences, dues à la provocation des catholiques. Leur but est d'affranchir les intelligences ré-

duites en servitude par la foi, de soutraire à l'autorité religieuse les volontés captives, de procurer aux hommes une condition toujours meilleure, tandis que l'Eglise a pris pour tâche d'entretenir la misère, comme un moyen de domination. Pour réaliser leur tâche, si noble, les révolutionnaires, les athées de toutes les époques ont enduré des souffrances indicibles. Eux seuls sont les vrais martyrs, les seuls dignes de compassion. Ce n'est pas le pouvoir civil qui les a punis de leurs forfaits; c'est l'Eglise seule qui a satisfait sur eux ses instincts sanguinaires et s'est réjouie de les faire mourir. Quelle idée reste-t-il de ces leçons détestables dans les jeunes esprits, sinon que l'Eglise catholique est l'ennemie du genre humain, et qu'il faut l'exterminer?

9. — En attendant que cet abominable enseignement se traduise en tragédies sanglantes, dont les catholiques seront, comme toujours, les innocentes victimes, les convictions religieuses si fragiles dans le jeune âge, sont fortement ébranlées et il n'est pas rare de saisir sur les lèvres enfantines des ricanements sinistres et les signes d'une précoce incrédulité. L'intelligence des enfants accepte de confiance les mensonges et les inepties contenus dans les mauvais livres; en même temps, leur cœur se flétrit, et ils ne tardent pas à devenir la proie du vice. Indisciplinés,

sans respect, méprisant l'autorité de leurs parents et de leurs *maîtres*, ils s'abandonnent, au sortir de l'enfance, aux pires instincts, et sont les recrues naturelles de l'armée de la révolution et de l'anarchie. Cette conséquence est logique; l'enseignement du catéchisme, combattu par le mauvais livre ne peut produire d'effet durable; ce qui reste de cette lutte, c'est le mépris de Dieu, la haine de l'Eglise et de son autorité; de là résultent la domination des passions et la révolte contre toute autorité légitime.

Qui a flétri ces jeunes âmes? Qui a souillé leur innocence? Qui a profané la vie divine que l'Eglise leur avait donnée? Qui a détruit en eux les saintes croyances, et le saint amour, et les énergies de la grâce divine, nécessaires à la vertu? Qui? La secte abhorrée, maçonnique et satanique, dont les auteurs de manuels, consciemment ou non, sont les instruments serviles et méprisables.

Quand l'homme, livré à lui-même commet une action détestable, c'est qu'il s'abandonne aux mauvaises passions dont son cœur contient le germe, à la volupté, à la cupidité, à l'orgueil; il travaille au profit de son intérêt, de son plaisir ou de son ambition. Mais faire le mal pour le mal, s'appliquer à pervertir des êtres faibles et sans défense comme les petits enfants, leur inoculer le mensonge, salir la pureté de

leurs âmes, leur apprendre le vice, leur donner les leçons formelles et positives de dépravation, — nous le démontrerons dans un prochain travail sur les manuels de morale laïque c'est-à-dire *athée*, — cela dépasse les limites de la méchanceté humaine, cela appartient au surnaturel diabolique et cela est inspiré par celui que le Fondateur de l'Eglise appelle le prince du monde mauvais, que saint Paul appelle le prince des ténèbres, et auquel la Sainte Ecriture donne le nom d'homicide, parce qu'il ne se plaît que dans les œuvres de ruine, et qu'il tue les âmes, après les avoir avilies.

10. — Quelle fut la douleur de l'Eglise devant ces odieux attentats, il est difficile de le comprendre. Il faudrait pour cela avoir une idée juste de l'amour immense de Jésus-Christ pour les âmes, surtout pour les plus jeunes, faibles et innocentes. Cet amour arracha un jour à l'Homme-Dieu qui était la patience et la douceur mêmes, cette malédiction terrible adressée aux profanateurs de l'enfance : « Malheur à celui qui scandalise un de ces petits! Il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât au cou une meule de moulin et qu'on le précipitât au fond de la mer! « L'amour de Jésus pour les petits a passé dans le cœur de l'Eglise son épouse. Avec quelle joie elle leur donne la vie divine! Comme elle surveille attentivement le premier

éveil de leur intelligence et de leur cœur! Alors elle s'applique à développer les belles vertus que le saint Baptême leur a données, et elle met à ce travail des condescendances et des délicatesses qu'on ne trouve que dans le cœur des mères. Elle se fait petite avec ces petits, elle s'abaisse à leur niveau; elle leur donne toute sa science sublime des choses divines qu'elle a résumée pour eux en des affirmations courtes et précises; elle leur explique ces formules avec une infatigable patience. Elle ouvre leur cœur à la prière. Qu'elle est heureuse quand, entourée d'un essaim de jeunes enfants, elle les voit pieux et recueillis, les mains jointes et les yeux baissés, et les entend appeler Dieu leur père et invoquer Marie, leur mère du ciel! Elle suit le progrès de leurs forces et à mesure qu'il s'accentue, attentive et inquiète, elle montre à ces êtres qui grandissent les exigences du devoir et la nécessité de la lutte contre leurs mauvais instincts. Elle fait devant eux le récit de la vie de Celui qui fut le saint par excellence, elle leur parle des hommes qui se sont élevés à la sainteté, et leur assure, d'une bouche qui ne sait pas mentir, qu'à eux tous est réservé cet heureux avenir et cet éternel bonheur!

11. — Et c'est alors qu'à ces jeunes enfants dont l'âme s'ouvre à la connaissance et à l'amour de Dieu, à l'amour et à la pratique des

plus pures, des plus belles vertus morales et surnaturelles, la secte satanique ose venir distribuer des livres infâmes qui ont pour but, à force de mensonges et de perfidies, de provoquer la haine et le mépris des enfants contre leur mère, la sainte Eglise catholique! Nous renonçons à décrire l'immensité de la douleur où fut plongée l'Eglise de France en présence de ce crime monstrueux. Aussi bien, l'Eglise de France a parlé; tous nos Evêques ont publié l'an dernier une solennelle et éloquente condamnation laquelle atteint non seulement les auteurs de cette immonde littérature, qui sont nommés, mais tous ceux qui méritent de l'être. Ce grave document a soulevé dans les cœurs, nous ne disons pas catholiques, mais simplement honnêtes, une émotion qui ne se calmera jamais. L'opinion publique ratifia le jugement des Princes de l'Eglise; au parlement même, aucun membre, si sectaire soit-il, n'osa défendre les mensonges et les inepties dont fourmillent les livres condamnés.

En même temps le clergé paroissial, docile aux ordres de ses chefs, s'appliqua, avec un zèle courageux, à obtenir la disparition des livres impies et à conjurer, par des leçons d'histoire religieuse, les funestes effets de l'enseignement athée. C'est alors que la secte satanique appela la magistrature à son secours.

12. — Nos maîtres ont pour eux la force matérielle. Ils ont mobilisé contre les religieuses sans défense et contre de pauvres curés de campagne la police, la gendarmerie, et l'armée elle-même, faite cependant pour de plus glorieux combats. Ils ont pour eux le pouvoir législatif; et ils préparent contre la conscience religieuse et la liberté des pères de famille, de nouvelles lois oppressives. Ils n'ont pas eu la patience d'attendre que cette législation nouvelle fût promulguée. A défaut de lois, ils avaient compté sur la complaisance et la docilité des juges. L'attente de la secte fut d'abord trompée. Il y a, au tribunal de Cosne et à la Cour d'Appel de Bourges, des juges intègres qui ne reçoivent pas d'ordres du pouvoir ni de la loge et rendent des arrêts. Ils estimèrent que le fait d'avoir parlé des croisades et de Clovis aux enfants du catéchisme n'était pas un délit et acquittèrent le Curé de Mesves. On alla en Cassation, où se trouvent, pensait-on, des politiciens, experts dans l'art de faire dire aux textes le contraire de ce qu'ils contiennent. Et la Chambre Criminelle, sous la présidence du protestant Bard, condamna le prêtre catholique, parce que, dit-elle, « l'enseignement des faits historiques ne rentre pas dans le domaine de l'enseignement religieux. »

« L'histoire sainte est permise », l'histoire des saints est défendue! Nous ne reviendrons pas

sur l'appréciation de ce jugement absolument criminel : nous cherchions la cause première d'où procède cet arrêt. Il nous semble qu'elle jaillit dans l'esprit de tout lecteur impartial : l'ordre émane de la loge, et se présenta au tribunal suprême de France, avec le sceau du ministre de la justice.

Une hypothèse est encore possible. M. l'abbé Turlin, qui avait gagné dans les deux premières instances, avait certainement négligé de se faire défendre en Cassation par un avocat. Et alors le Président Bard n'entendant aucun contradicteur, s'est cru obligé de faire passer dans son arrêt, les conclusions qui terminent le réquisitoire du procureur général. M. l'abbé Carrier, condamné à Saint-Marcellin et à Grenoble a interjeté appel devant la Cour souveraine. Celle-ci trouvera une belle occasion de montrer qu'elle saisit la différence entre un juge et un procureur. Nous ne perdons pas toute espérance, mais nous gardons encore la crainte.

13. — Quoi qu'il en soit, la question est plus haute qu'un tribunal, fût-il hiérarchiquement le premier de France.

L'histoire rentre-t-elle dans la sphère de l'enseignement religieux? Oui, disent les Evêques de France. Oui, dit le Souverain-Pontife Pie X; oui, dit le Concile œcuménique du Vatican; oui, disent la raison et le bon sens. Nous l'avons

montré dans les pages qui précèdent : entre le dogme et l'histoire, il y a des liens intimes, multiples et nécessaires, les faits de l'histoire sont la preuve évidente de ce dogme fondamental; la divinité de l'Eglise.

La cause est donc jugée. Les négations de la Cassation n'y changent rien. La question est portée et sera toujours portée avec une clarté de plus en plus lumineuse, devant l'opinion publique honnête, devant tous les pères de famille, devant tout ce qui possède une intelligence droite et une volonté libre.

En attendant, les catholiques ont le devoir de ne pas se lasser de protester contre l'intrusion des livres infâmes dans les écoles. Que par le journal, la brochure, le tract, le livre, par les conférences publiques, ils ne craignent pas de dévoiler les mensonges, les niaiseries, les turpitudes que la secte maçonnique et satanique met entre les mains des enfants dans les écoles publiques.

Les prêtres de leur côté continueront de remplir leur devoir. Ils s'appliqueront, dans les séances du catéchisme, et dans les instructions données aux fidèles, à montrer combien l'Eglise a toujours été bonne, désintéressée, pure, bienfaisante, sublime d'amour et de dévouement, en un mot, divine! L'histoire a sa place marquée dans les discours qui ont un but dogmatique ou moral.

14. — Il y a dans les presbytères des trésors d'intelligence et de zèle. A la campagne, dans les petites paroisses, les loisirs ne font pas défaut. Qu'ils soient consacrés à l'étude des Annales de l'Eglise. Que de cette étude sortent les publications où seront réfutées les erreurs que la secte popularise, où seront mis en lumière les vérités qu'elle passe sous silence.

Arrachons le masque dont se couvre la Révolution, cette fille de Satan. Mettons en poudre ses légendes, dévoilons hardiment ses turpitudes, ses vols, les crimes qu'elle a accomplis, qu'elle se prépare à accomplir encore. Montrons la telle qu'elle est, despotique, cupide, spoliatrice, cruelle, sanguinaire, cachant sous les grands mots d'émancipation, de progrès, de liberté, ses desseins pervers contre toutes les classes sociales, surtout contre les pauvres et les ouvriers. Quel beau programme! Notre parole et surtout notre plume sont libérées des entraves concordaires. Certes la séparation est un immense malheur surtout pour la France. C'est l'apostasie de la France officielle, qu'il ne faut pas confondre avec la France véritable.

Malgré les pièges du règlement sur la police des cultes et le despotisme de cette loi d'exception, la chaire est plus libre que jadis. Les délits sont jugés contradictoirement, après enquête, plaidoiries et témoignages. Autrefois on était

frappé sans savoir pourquoi. Nous avons pour voisin un des plus vénérables prêtres du diocèse de Verdun. Un jour, il y a de cela huit ans, en faisant le panégyrique de saint Martin, patron de la paroisse, cet excellent curé fit une allusion à la loi Waldeck contre la liberté et la propriété des associations religieuses. La population fut ravie de ce beau discours; mais le *délégué* combiste veillait. D'où dénonciation anonyme, signée par deux anabaptistes, colère du sous-préfet, menaces, suppression du traitement, et finalement déplacement avec disgrâce. Hâtons-nous de dire que ce déplacement fut volontaire et nullement imposé par l'autorité diocésaine, dont la stratégie habile était alors impuissante à résoudre pacifiquement les conflits. La parole du prêtre en chaire est certes plus libre aujourd'hui, qu'elle n'était alors.

Mais ce qui est libre surtout, c'est la plume. Ici nous ne sortons pas du droit commun; et l'on peut en dire long, sans avoir à craindre une condamnation aux Assises.

Les prêtres de paroisse n'ont pas beaucoup de joie dans l'exercice du ministère, surtout dans la région argonnaise, qui d'ailleurs n'est pas plus mauvaise que beaucoup d'autres. Mais n'est-ce pas une vraie jouissance, que de dire son fait, quand on n'est qu'un simple curé de campagne, à la secte satanique, qui triomphe aujour-

d'hui; et de ne pas craindre de critiquer fortement une décision du tribunal suprême de France. Mais quelle joie d'ordre supérieur, que de travailler pour la cause de la sainte Eglise et le salut des petits enfants!

Nous sommes heureux que la lutte soit engagée à fond entre le bien et le mal, entre l'Eglise catholique et la Franc-Maçonnerie démasquée; et nous nous comporterons vaillamment, sous la conduite de nos Evêques, à notre rang de bataille.

Nous sommes les ministres de Celui qui a dit : « Ne craignez pas les ennemis qui peuvent tuer les corps; craignez le juge Tout-Puissant qui peut enfermer l'âme dans la géhenne ».

Dans la guerre présente, la victoire est assurée à notre sainte cause, pour laquelle les prêtres sont décidés à combattre jusqu'à la mort.

L'histoire fait mention de cette femme qui travaillait aux champs, lorsque soudain, un lion furieux s'élance de la forêt vers le jeune enfant qui souriait aux côtés de sa mère. Celle-ci prend le petit être, le presse sur son sein, va au-devant du monstre et pousse un cri où elle met tant d'amour et d'héroïque dévouement, que la bête féroce s'enfuit épouvantée.

La secte satanique montrera-t-elle une humanité égale à celle du lion furieux? Nous oserions le dire. Tout ce que nous savons, c'est que l'E-

glise de France presse contre son cœur les petites âmes qu'elle veut sauver; et que devant les attentats qui ont pour but de les souiller, et de les faire mourir, elle poussera un cri capable d'arrêter toutes les fureurs. Pour atteindre ces âmes innocentes, la secte devra passer sur le corps des prêtres de France. Nous ne disons pas de l'Eglise, car l'Eglise est immortelle.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE V

CHAPITRE PREMIER

L'ADMIRABLE PROPAGATION DE LA RELIGION CATHOLIQUE

1. Témoignage de Pie X et du concile du Vatican en faveur de la preuve historique. Le traité dogmatique et le traité apologétique de l'Église. — 2. Convertir le monde à l'adoration et à l'amour de Jésus crucifié est une tâche surhumaine. — 3. L'histoire nous montre que l'Église a accompli cette œuvre. — 4. Elle n'a possédé aucun des avantages humains que possédaient les fausses religions. — 5. Elle a surmonté les terribles obstacles qui se sont toujours dressés contre elle. — 6. Réponse aux objections tirées ou de l'appui des gouvernements civils, ou de la sympathie des peuples opprimés. — 7. Conclusion : la propagation de l'Eglise est une œuvre divine. — 8. Caractère historique de cette démonstration. L'arrêt de Cassation supprime la liberté de l'enseignement religieux. — 9. Quelques citations des manuels condamnés par l'épiscopat 1

CHAPITRE II

L'INCOMPARABLE SAINTETÉ DE L'ÉGLISE

1. La sainteté, dans l'Église, a un caractère social. — 2. De la morale païenne ; elle se résume dans l'idolâtrie du moi. — 3. Il en est de même des systèmes modernes de morale indépendante. — 4. Absolue perfection de la morale prêchée par l'Église. Fondée sur l'amour de Dieu, elle engen-

dre toutes les vertus individuelles et sociales. — 5. Cette morale, si pure, si désintéressée, est obligatoire pour tous. — 6. Sainteté des Apôtres et des premiers prédicateurs de l'Evangile. — 7. Les saints du moyen âge. Témoignage de Voltaire en faveur de saint Louis. — 8. Les saints des temps modernes. — 9. Jugement de Luther sur ses premiers disciples ; jugement des protestants sur Luther. — 10. Missionnaires protestants et missionnaires catholiques. — 11. Armée innombrable des âmes saintes dans l'Église catholique. — 12. Malgré les pertes dues à la persécution actuelle, l'Église a la même vitalité. Saints contemporains. — 13. Ceux qui s'éloignent de l'Église deviennent mauvais. Ascension morale par le fait de la conversion. —14. Réponse à l'objection tirée des scandales du sanctuaire. Nul ne les condamne autant que l'Église. — 15. Les miracles dans l'Église. — 16. Conclusion : la sainteté, l'observation parfaite de la morale divine prêchée par l'Église, exige des secours surnaturels, lesquels sont donnés aux âmes par le moyen de l'Église. — 17. Cette preuve du dogme de l'Église emprunte ses éléments à l'histoire. Injustice, absurdité du jugement de Cassation. — 18. Quelques citations des manuels 23

CHAPITRE III

L'INÉPUISABLE FÉCONDITÉ DE L'ÉGLISE POUR TOUT BIEN

1. Avant l'Église, nulle institution pour instruire le peuple. — 2. Incohérence du positivisme matéraliste qui admet des dogmes absurdes. — 3. L'Église offre à tout homme l'enseignement religieux et moral. — 4. Ce que l'Église enseigne d'abord, c'est la Religion, la plus nécessaire de toutes les sciences. — 5. Elle enseigne aussi les sciences humaines ; vaste programme suivi dans les écoles épiscopales et monastiques. — 6. Universités et écoles secondaires fondées par l'Église. — 7. Innombrables établissements d'instruction primaire fondés par l'Église ; témoignage d'un inspecteur général de l'Université. — 8. La Révolution détruit les écoles et s'empare des fondations scolaires : de nos jours, un ministre ose se vanter d'avoir fermé 15.000 écoles. — 9. L'Église s'efforce de réparer ces ruines ; lutte nécessaire contre l'école neutre. — 10. Re-

ligion de Descartes et de l'immense majorité des savants. — 11. Une belle page du baron Cauchy ; longue énumération de savants chrétiens. — 12. Pourquoi quelques savants font-ils profession d'impiété ? Leurs contradictions. — 13. Impossibilité du désaccord entre la vraie science et la foi. — 14. Ruine de l'évolutionnisme athée ; imposture de Hœckel. — 15. Quelques inepties des manuels condamnés par l'épiscopat 54

CHAPITRE IV

L'INÉPUISABLE FÉCONDITÉ DE L'ÉGLISE POUR TOUT BIEN

(suite)

1. Réhabilitation de la femme par l'unité et l'indissolubilité du mariage. Lutte des Papes contre les rois débauchés. — 2. Honteuse complaisance des chefs de la réforme à l'égard des débauches royales. — 3. Protestation de Léon XIII contre la loi du divorce. — 4. Protection accordée par l'Église à l'enfant, dès avant sa naissance. Elle arrache l'enfant des mains de l'État pour le remettre entre les bras du père et de la mère. Retour actuel au paganisme sur ce point essentiel. — 5. Bienfaits de l'Église envers les serviteurs. Douce situation du serviteur dans la haute antiquité ; ce qui est un démenti à l'évolutionnisme. La plaie hideuse de l'esclavage, dans les plus beaux siècles de la civilisation païenne. — 6. Le Verbe Eternel prend la forme d'esclave. Saint Paul recommande la douceur envers les esclaves. Réponse à une objection inepte de l'impiété. — 7. Ce que l'Église a fait par ses conciles, pour adoucir le sort des esclaves. Ordres religieux fondés par l'Église pour le rachat des esclaves. — 8. Odieuse calomnie des protestants. Voltaire négrier. L'œuvre antiesclavagiste, fondée par Léon XIII et le Cardinal Lavigerie. — 9. Bienfaits donnés par l'Église au citoyen. Despotisme du pouvoir civil dans la société païenne. L'État-Dieu. Limite imposée à l'État par Jésus-Christ : l'Église a fondé la liberté de conscience. — 10. Lutte acharnée de la tyrannie civile contre l'Église. — 11. La notion catholique de la loi favorise la liberté. Grandeur de ce bienfait dû à l'Église seule. — 12. Les protestants exaltent le despotisme des princes. — 13. La notion révolutionnaire engendre la tyrannie. — 14. Calomnies des manuels contre

l'Église. Abject servilisme des auteurs de ces mauvais livres 79

CHAPITRE V

L'INÉPUISABLE FÉCONDITÉ DE L'ÉGLISE POUR TOUT BIEN

(suite)

1. Mépris de l'antiquité païenne pour le pauvre. Glorification de la pauvreté par Jésus-Christ. — 2. Dans l'Église naissante, charité privée envers les pauvres. Témoignage de Julien l'Apostat. — 3. La Bienfaisance publique créée par l'Église qui fonde les hôpitaux. Ordres religieux fondés pour le service des pauvres. — 4. Les princes protestants détruisent les hôpitaux et s'emparent de leurs biens. — 5. La Révolution vole les biens des nécessiteux. Détresse des pauvres. — 6. Actuellement les fonctionnaires de l'assistance publique absorbent 65 0/0 de l'argent des pauvres. Œuvres admirables fondées par l'Église. — 7. Congrégations hospitalières. — 8. Les ouvriers méprisés dans l'antiquité. Jésus-Christ réhabilite le travail manuel. — 9. Corporations ouvrières fondées sous le patronage de l'Église ; immenses avantages pour les ouvriers. Quelques exemples intéressants. — 10. Au XVe siècle, les ouvriers gagnaient plus qu'aujourd'hui. Sages règlements des corporations. — 11. La Révolution abolit les corporations et s'empare de leurs biens. — 12. Esclavage du prolétariat, d'où vient le socialisme. — 13. Œuvres catholiques en faveur des ouvriers. — 14. L'encyclique « *Rerum novarum* ». Lutte de la bourgeoisie athée contre l'Église. Citation de Proudhon. — 15. Admirable mouvement social des catholiques. M. de Mun et son groupe. — 16. Un conseil bouffon, extrait du manuel de M. Payot 102

CHAPITRE VI

L'INÉPUISABLE FÉCONDITÉ DE L'ÉGLISE POUR TOUT BIEN

(suite)

1. La tolérance universelle est l'impiété universelle. — 2. Toute société est intolérante. — 3. Sophisme de Rousseau qui confond l'intolérance religieuse et l'intolérance

civile ; horrible cruauté, enseignée par le *Contrat social* et pratiquée par *la Terreur*. — 4. La liberté de conscience donnée aux hommes par Jésus-Christ. Attentats des impies de tous les siècles contre la liberté de conscience. — 5. La liberté de conscience, la tolérance, entendues au sens révolutionnaire, ne sont rien autre chose que l'athéisme spéculatif et pratique. — 6. Lutte nécessaire de l'Église contre cette erreur monstrueuse. —7. Comme toute société, l'Église a le droit de se défendre contre ceux qui veulent la détruire. Légitimité, nécessité des peines canoniques. — 8. Les droits de l'État chrétien. — 9. Contre les anarchistes du moyen âge, les princes prient l'Église d'instituer le tribunal de l'*Inquisition*. Douceur de l'Inquisition canonique. — 10. Les excès de l'Inquisition civile condamnés par l'Église. — 11. Justification des croisades et de la *Ligue*. — 12. L'Église, mère de la civilisation. — 13. Les bienfaits de l'Église, immenses et universels, ne peuvent venir que de la charité surnaturelle. Stérilité des fausses religions. — 14. Le modernisme de l'arrêt de Cassation. — 15. Calomnies des manuels contre l'Église. La liberté, telle qu'ils l'enseignent aux enfants, est une monstruosité, et engendre fatalement l'immoralité et l'anarchie 128

CHAPITRE VII

L'UNITÉ CATHOLIQUE

1. Le Concile du Vatican réunit dans un seul argument l'unité et la catholicité de l'Église. Avantage de cette méthode. — 2. Extrême division des doctrines philosophiques et morales avant Jésus-Christ. Aveu de Cicéron. — 3. Après Jésus-Christ, unité parfaite de doctrine et de gouvernement dans une société qui s'étend partout. — 4. Développement de cette unité catholique en Orient et en Occident. — 5. Les Barbares qui brisent toutes les autres unités, respectent celle-là et entrent dans cette société. — 6. Cette unité résiste aux attaques des schismes, des hérésies et de l'incrédulité. — 7. Elle brille d'un nouvel éclat au moyen âge. — 8. Les savants modernes qui ont changé les vieilles méthodes pour les sciences humaines se font gloire d'être chrétiens. — 9. Extrême division, émiettement infini de la pensée contemporaine. Aveux de Jouf-

froy et de Hégel. — 10. Danger récent par l'invasion du subjectivisme dans l'explication des dogmes. La condamnation du *modernisme* fait resplendir d'une nouvelle lumière l'unité catholique. — 11. Comme aussi la condamnation du *Sillon* dans le domaine de la philosophie sociale: et cela, à une époque d'une activité intellectuelle très intense de la part des catholiques. — 12. L'objection tirée de l'autorité du Souverain Pontife, loin d'expliquer naturellement l'unité catholique, ne fait que rendre le problème plus inexplicable. — 13. La division est partout ailleurs dans les autres religions ; l'unité de certaines sectes n'est qu'extérieure. — 14. Les catholiques ont à lutter contre les mêmes passions que les autres hommes. S'ils domptent leur nature, ce ne peut être que par une force surnaturelle 155

CHAPITRE VIII

LA STABILITÉ VICTORIEUSE

1. Préambule. — 2. Les premières persécutions en Judée, et ensuite pendant trois siècles, depuis Néron jusqu'à Dioclétien. — 3. Persécution de Julien l'Apostat. — 4. Persécutions dans les temps modernes jusqu'à nos jours. — 5. Attaques des hérésies et des schismes.— 6. Hostilité des princes temporels, au moyen âge. Le schisme d'Occident. — 7. Guerre sournoise des rois dans la période concordataire; le Protestantisme : la philosophie du XVIIIe siècle. — 8. La Révolution. — 9. Les défaites apparentes de l'Église sont toujours suivies d'une période glorieuse. — 10. Persécution actuelle. L'hypocrisie n'exclut pas la violence : vols, lois d'exception. La conjuration du mensonge. — 11. Ignobles procédés vis-à-vis du Souverain Pontife. Guerre implacable. Les deniers de Judas. — 12. Symptômes de décadence dans le pouvoir des impies. Vitalité de l'Église. — 13. Cette stabilité victorieuse est un fait unique dans l'histoire. Ses caractères. L'Église est l'unique objet des préoccupations générales. — 14. Activité universelle déployée contre l'Église. — 15. L'Église n'a jamais flatté les peuples ni les rois. — 16. Conclusion. NON PRÆVALEBUNT 176

RÉSUMÉ ET CONCLUSION

1. Caractère évidemment surnaturel des cinq notes de l'Église. — 2. L'Église est ici-bas l'image la plus parfaite des perfections divines. — 3. Les taches inhérentes au côté humain de l'Église ne prouvent rien contre sa divinité. — 4. Pour saisir la preuve historique, il est nécessaire de réfléchir et d'avoir une bonne volonté. — 5. Cette preuve est particulièrement adaptée à notre époque positive. — 6. La persécution actuelle lui donne plus de relief. La France souffre cruellement d'être séparée de l'Église. — 7. Rêve de la république universelle ; il est réalisé par l'Église. — 8. Rôle de la Très Sainte Vierge vis-à-vis de l'Église naissante. — 9. Bienfaits que l'Église a reçus de Marie, dans tous les temps. — 10. La triomphatrice des hérésies ; le secours des chrétiens. — 11. Piété du XIXe siècle envers la Mère de Dieu. — 12. Les diverses apparitions de la Mère de Dieu sur la terre de France. — 13. Les apparitions de Pellevoisin. Un témoignage. — 14. Courage et confiance ! 202

ÉPILOGUE

1. La méthode historique employée par les Apôtres et les anciens apologistes. — 2. Elle est prescrite par le Concile du Vatican et par Pie X. — 3. La Cour de Cassation viole la loi de 1882. — 4. Les deux Églises. La sainte Église de Dieu. — 5. La secte maçonnique, église de Satan. — 6. Tactique nouvelle des sectaires.—7. Les Manuels: ils refusent à l'Eglise les caractères qui l'élèvent au-dessus des autres sociétés. — 8. Et les attribuent à l'Église de Satan. — 9. Funestes effets de ces livres impies dans l'âme des enfants. — 10. Douleur de l'Église de France. — 11. La Déclaration des Évêques. — 12. Explication de l'arrêt de la Cour suprême. — 13. La guerre engagée à fond. — 14. Aux prêtres de France 229

IMPRIMÉ PAR DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie

41, RUE DU METZ, LILLE. — 8.055.

Goujon, H. BQT
381
Concile du Vatican et .G69
la cour de cassation.

Goujon, H. BQT
Concile du Vatican et la 381
cour de cassation. .G69.